COMMISSION CONCOURS - 6 JUILLET 2017

SOMMAIRE

2) Point d'information relatif au groupe de travail sur le calendrier 2019-2021 : 9 documents

3) Propositions du groupe de travail sur le suivi des lauréats : 1 document

4) Programmation et répartition des opérations de catégorie B de la filière artistique : 3 documents

5) Travaux de la cellule pédagogique nationale : 3 documents

6) Détermination pour 2018 des horaires des épreuves écrites des concours et examens à dates nationales : 1 document

7) Point d'information sur les travaux du groupe technique chargé de l'évaluation de la convention nationale de mutualisation des coûts : 1 document

8) Premiers résultats du groupe de travail : Enquête des «reçus-collés» : 13 documents

9) Concours de gardien de police municipale session 2018 : 1 document

ANDCDG
GT 27 avril 2017

2018 - Programmation nationale - validée par le CA de la FNCDG - modifiée en commission recrutement le 16 juin 2017

Mise à jour le 19 juin 2017

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
1	L		1	J	AEA et AEA P2C conc AEA P1C et P2C Exams AVG à compter du	1	J		1	D		1	M		1	V		1	D		1	M		1	S		1	L		1	J		1	S	
2	M		2	V		2	V		2	L		2	M		2	S		2	L		2	J		2	D		2	M		2	V		2	D	
3	M		3	S		3	S		3	M		3	J		3	D		3	M		3	V		3	L		3	M		3	S		3	L	
4	J		4	D		4	D		4	M		4	V		4	L		4	M		4	S		4	M		4	J	ASE ES et CSF / ASE ASS à compter du	4	D		4	M	
5	V		5	L		5	L	Aux de puer P2C (à compter du)	5	J		5	S		5	M		5	J		5	D		5	M		5	V		5	L		5	M	
6	S		6	M	Infirmier en soins généraux (à compter du)	6	M		6	V		6	D		6	M		6	V		6	L		6	J		6	S		6	M		6	J	DPM exam PI
7	D		7	M		7	M		7	S		7	L		7	J		7	S		7	M		7	V		7	D		7	M		7	V	
8	L		8	J	EJE / AEA et AEA P2C à compter du	8	J		8	D		8	M		8	V		8	D		8	M		8	S		8	L		8	J		8	S	
9	M		9	V		9	V		9	L		9	M		9	S		9	L		9	J		9	D		9	M		9	V		9	D	
10	M		10	S		10	S		10	M	Cadre de santé para concours et cadre sup para examen AVG	10	J		10	D		10	M		10	V		10	L		10	M		10	S		10	L	
11	J		11	D		11	D		11	M		11	V		11	L		11	M		11	S		11	M		11	J	Aux de soins P2C (à compter du) / Tests psycho GPM	11	D		11	M	
12	V		12	L		12	L		12	J	Tech et Tech P2C concours	12	S		12	M		12	J		12	D		12	M		12	V		12	L		12	M	
13	S		13	M	Moniteur éducateur et intervenant familial concours (à compter du)	13	M		13	V		13	D		13	M		13	V		13	L		13	J		13	S		13	M		13	J	Attaché principal de conservation du pat examen AVG
14	D		14	M		14	M		14	S		14	L		14	J	Ingénieur PI	14	S		14	M		14	V		14	D		14	M		14	V	
15	L		15	J		15	J	Adjoint administratif P2C concours	15	D		15	M	GPM	15	V		15	D		15	M		15	S		15	L		15	J		15	S	
16	M		16	V		16	V		16	L		16	M	Directeur EEA conc et exam PI	16	S		16	L		16	J		16	D		16	M		16	V		16	D	
17	M		17	S		17	S		17	M		17	J	Tech paramédical concours à compter du	17	D		17	M		17	V		17	L		17	M	ATSEM P2C ext et 3V	17	S		17	L	
18	J	ATP2C concours et exam AVG	18	D		18	D		18	M		18	V		18	L		18	M		18	S		18	M		18	J	Agent social P2C exam AVG	18	D		18	M	
19	V		19	L		19	L	AEA P1C et P2C (à compter du)	19	J		19	S		19	M		19	J		19	D		19	M		19	V		19	L		19	M	
20	S		20	M		20	M		20	V		20	D		20	M		20	V		20	L		20	J	Animateur P1C et P2C AVG et Animateur P2C PI	20	S		20	M		20	J	
21	D		21	M		21	M		21	S		21	L		21	J		21	S		21	M		21	V		21	D		21	M		21	V	
22	L		22	J		22	J	Adjoint anim P2C exam AVG	22	D		22	M		22	V		22	D		22	M		22	S		22	L		22	J	Attaché	22	S	
23	M	CTAPS conc ETAPS et ETAPS P2C concs et exams PI	23	V		23	V		23	L		23	M		23	S		23	L		23	J		23	D		23	M		23	V		23	D	
24	M		24	S		24	S		24	M		24	J	ACPB P1C et P2C exams AVG	24	D		24	M		24	V		24	L		24	M		24	S		24	L	
25	J		25	D		25	D		25	M		25	V		25	L		25	M		25	S		25	M		25	J		25	D		25	M	
26	V		26	L		26	L		26	J		26	S		26	M		26	J		26	D		26	M		26	V		26	L		26	M	
27	S		27	M		27	M		27	V		27	D		27	M		27	V		27	L		27	J	Rédacteur P2C et P1C exams AVG et PI	27	S		27	M		27	J	
28	D		28	M		28	M		28	S		28	L		28	J		28	S		28	M		28	V		28	D		28	M		28	V	
29	L					29	J	Adjoint du pat 1ere cl exam	29	D		29	M		29	V		29	D		29	M		29	S		29	L		29	J		29	S	
30	M					30	V		30	L		30	M		30	S		30	L		30	J		30	D		30	M		30	V		30	D	
31	M					31	S					31	J					31	M		31	V					31	M					31	L	

week-ends et jours fériés

Epreuves écrites

Début des épreuves orales ou pratiques

Ne pas diffuser document interne

ANDCDG
GT 27 avril 2017

2019 - Projet de calendrier national - version provisoire après la commission recrutement du 16 juin 2017

Mise à jour 19 juin 2017

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRI			MAI			JUIN			JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
1	M		1	V	PEA Concours à compter du	1	V		1	L		1	M		1	S		1	L		1	J		1	D		1	M		1	V		1	D	
2	M		2	S		2	S		2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L		2	M		2	S		2	L	
3	J		3	D		3	D		3	M		3	V		3	L		3	M		3	S		3	M		3	J	Rédacteur et Rédacteur P2C Concours	3	D		3	M	
4	V		4	L	Puéricultrice concours à compter du	4	L	Auxiliaire de puériculture P2C à compter du	4	J	Attaché principal exam AVG	4	S		4	M		4	J		4	D		4	M		4	V		4	L		4	M	
5	S		5	M	Infirmier en soins généraux à compter du	5	M		5	V		5	D		5	M		5	V		5	L		5	J		5	S		5	M		5	J	
6	D		6	M		6	M		6	S		6	L		6	J		6	S		6	M		6	V		6	D		6	M		6	V	
7	L		7	J		7	J		7	D		7	M		7	V		7	D		7	M		7	S		7	L		7	J		7	S	
8	M		8	V		8	V		8	L		8	M		8	S		8	L		8	J		8	D		8	M		8	V		8	D	
9	M		9	S		9	S		9	M		9	J		9	D		9	M		9	V		9	L		9	M	ATSEM P2C concours Int Ext 3V	9	S		9	L	
10	J		10	D		10	D		10	M		10	V		10	L		10	M		10	S		10	M		10	J		10	D		10	M	
11	V		11	L		11	L		11	J	Technicien P2C et P1C Examens AVG et PI	11	S		11	M		11	J		11	D		11	M		11	V		11	L		11	M	
12	S		12	M		12	M		12	V		12	D		12	M	Ingénieur concours	12	V		12	L		12	J	CSE concours externe et interne	12	S		12	M		12	J	
13	D		13	M		13	M		13	S		13	L		13	J		13	S		13	M		13	V		13	D		13	M		13	V	
14	L		14	J	EJE cl except. exam AVG	14	J	Adjoint administratif P2C Examen AVG	14	D		14	M		14	V		14	D		14	M		14	S		14	L	Auxiliaire de soins P2C à compter du	14	J		14	S	
15	M		15	V		15	V		15	L		15	M	Attaché de conservation concours	15	S		15	L		15	J		15	D		15	M		15	V		15	D	
16	M		16	S		16	S		16	M		16	J	Attaché de conservation concours	16	D		16	M		16	V		16	L		16	M		16	S		16	L	
17	J	ETAPS P1C et P2C Examens AVG	17	D		17	D		17	M		17	V		17	L		17	M		17	S		17	M		17	J		17	D		17	M	
18	V		18	L		18	L		18	J		18	S		18	M		18	J		18	D		18	M		18	V		18	L		18	M	
19	S		19	M		19	M		19	V		19	D		19	M		19	V		19	L		19	J	Animateur et Animateur P2C concours	19	S		19	M		19	J	
20	D		20	M		20	M		20	S		20	L		20	J	Chef de service de PM P1C et P2C Examens AVG	20	S		20	M		20	V		20	D		20	M		20	V	
21	L	Psychologue territorial à compter du	21	J		21	J	Adjoint du patrimoine P2C concours	21	D		21	M	ACPB et ACPB P2C concours	21	V		21	D		21	M		21	S		21	L		21	J		21	S	
22	M		22	V		22	V		22	L		22	M		22	S		22	L		22	J		22	D		22	M		22	V		22	D	
23	M		23	S		23	S		23	M		23	J		23	D		23	M		23	V		23	L		23	M		23	S		23	L	
24	J	Agent de maîtrise conc + exam	24	D		24	D		24	M		24	V		24	L		24	M		24	S		24	M		24	J	Agent social P2C Concours	24	D		24	M	
25	V		25	L		25	L	Sage-femme concours à compter du	25	J		25	S		25	M		25	J		25	D		25	M		25	V		25	L		25	M	
26	S		26	M		26	M	Adjoint d'animation P2C concours	26	V		26	D		26	M		26	V		26	L		26	J	ASE cl except. Exam AVG	26	S		26	M		26	J	
27	D		27	M		27	M		27	S		27	L		27	J		27	S		27	M		27	V		27	D		27	M		27	V	
28	L	Médecin concours à compter du	28	J		28	J		28	D		28	M	Bibliothécaire principal exam AVG	28	V		28	D		28	M		28	S		28	L		28	J	ATPEE concours	28	S	
29	M					29	V		29	L		29	M		29	S		29	L		29	J		29	D		29	M		29	V		29	D	
30	M					30	S		30	M		30	J		30	D		30	M		30	V		30	L		30	M		30	S		30	L	
31	J					31	D					31	V					31	M		31	S					31	J					31	M	

Week-ends et jours fériés

Epreuves écrites

Début épreuve orale ou pratique

Document provisoire ne pas diffuser

ANDCDG
GT du 27 avril 2017

2020 - Projet de calendrier national - version provisoire après la commission recrutement du 16 juin 2017

Mise à jour 19 juin 2017

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
1	M	Jour de l'an	1	S		1	D		1	M		1	V		1	L	Pentecôte	1	M		1	S		1	M		1	J	ASE ES et CSF / ASE ASS à compter du	1	D		1	M	
2	J		2	D		2	L	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à compter du	2	J		2	S		2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L		2	M	
3	V		3	L	AEA P2C et P1C exam AVG à compter du	3	M		3	V		3	D		3	M		3	V		3	L		3	J		3	S		3	M		3	J	Attaché concours seconde option
4	S		4	M		4	M		4	S		4	L		4	J		4	S		4	M		4	V		4	D		4	M		4	V	
5	D		5	M		5	J		5	D		5	M	GPM	5	V		5	D		5	M		5	S		5	L		5	J		5	S	
6	L		6	J		6	V		6	L	cadre de santé para et cadre sup para à compter du	6	M		6	S		6	L		6	J		6	D		6	M		6	V		6	D	
7	M		7	V		7	S		7	M		7	J		7	D		7	M		7	V		7	L		7	M		7	S		7	L	
8	M		8	S		8	D		8	M		8	V		8	L		8	M		8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	
9	J		9	D		9	L		9	J	CTAPS principal exam AVG	9	S		9	M		9	J		9	D		9	M		9	V		9	L		9	M	
10	V		10	L	Infirmier en soins généraux à compter du	10	M		10	V		10	D		10	M		10	V		10	L		10	J		10	S		10	M		10	J	
11	S		11	M	EJE concours	11	M		11	S		11	L		11	J	Chef de service de PM conc et exam PI	11	S		11	M		11	V		11	D		11	M	Armistice	11	V	
12	D		12	M		12	J	Adjoint d'anim P2C Examen AVG	12	D		12	M		12	V		12	D		12	M		12	S		12	L	Auxiliaire de soins P2C à compter du	12	J		12	S	
13	L	Directeur de PM concours	13	J		13	V		13	L	Pâques	13	M		13	S		13	L		13	J		13	D		13	M		13	V		13	D	
14	M		14	V		14	S		14	M		14	J	Attaché principal de conservation du pat exam AVG	14	D		14	M		14	V		14	L		14	M	ATSEM P2C Ext 3V	14	S		14	L	
15	M		15	S		15	D		15	M		15	V		15	L		15	M		15	S		15	M		15	J	Agent social P2C Examen AVG / GPM Test psychotechnique	15	D		15	M	
16	J	AT P2C Concours et examen AVG	16	D		16	L		16	J	Technicien et Technicien P2C Concours	16	S		16	M		16	J		16	D		16	M		16	V		16	L		16	M	
17	V		17	L	Moniteur éducateur et interv familial principal Exam AVG	17	M		17	V		17	D		17	M		17	V		17	L		17	J	Animateur P1C et P2C Examens AVG et PI	17	S		17	M		17	J	
18	S		18	M		18	M		18	S		18	L		18	J	Ingénieur PI	18	S		18	M		18	V		18	D		18	M		18	V	
19	D		19	M		19	J	Adjoint administratif P2C Concours	19	D		19	M	Bibliothécaire concours	19	V		19	D		19	M		19	S		19	L		19	J	Attaché concours première option	19	S	
20	L		20	J		20	V		20	L		20	M		20	S		20	L		20	J		20	D		20	M		20	V		20	D	
21	M	ETAPS et ETAPS P2C concours	21	V		21	S		21	M		21	J	Ascension	21	D		21	M		21	V		21	L		21	M		21	S		21	L	
22	M		22	S		22	D		22	M		22	V		22	L		22	M		22	S		22	M		22	J		22	D		22	M	
23	J		23	D		23	L		23	J		23	S		23	M		23	J		23	D		23	M		23	V		23	L		23	M	
24	V		24	L		24	M		24	V		24	D		24	M		24	V		24	L		24	J	Rédacteur P1C et P2C Examens AVG et PI	24	S		24	M		24	J	
25	S		25	M		25	M		25	S		25	L		25	J		25	S		25	M		25	V		25	D		25	M		25	V	Noël
26	D		26	M		26	J	Adjoint du pat P2C Examen AVG	26	D		26	M	ACPB P2C et P1C examens d'avancement de grade et PI	26	V		26	D		26	M		26	S		26	L		26	J		26	S	
27	L		27	J		27	V		27	L		27	M		27	S		27	L		27	J		27	D		27	M		27	V		27	D	
28	M		28	V		28	S		28	M		28	J		28	D		28	M		28	V		28	L		28	M		28	S		28	L	
29	M		29	S		29	D		29	M		29	V		29	L		29	M		29	S		29	M		29	J		29	D		29	M	
30	J					30	L		30	J		30	S		30	M		30	J		30	D		30	M		30	V		30	L		30	M	
31	V					31	M					31	D					31	V		31	L					31	S					31	J	

Week-ends et jours fériés — Epreuves écrites — Début épreuve orale ou pratique

Document provisoire ne pas diffuser

ANDCDG
GT 27 avril 2017

2021 - Projet de calendrier national - version provisoire après la commission recrutement du 16 juin 2017

Mise à jour 19 juin 2017

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
1	V		1	L	PEA PI à compter du / Médecin à compter du	1	L	Aux de puer P2C à compter du	1	J		1	S		1	M		1	J		1	D		1	M		1	V		1	L		1	M	
2	S		2	M		2	M		2	V		2	D		2	M		2	V		2	L		2	J		2	S		2	M	BVP et BVP de CI exceptionnelle à compter du	2	J	
3	D		3	M		3	M		3	S		3	L	Technicien paramédical concours à compter du	3	J		3	S		3	M		3	V		3	D		3	M		3	V	
4	L		4	J		4	J		4	D		4	M		4	V		4	D		4	M		4	S		4	L		4	J		4	S	
5	M		5	V		5	V		5	L		5	M		5	S		5	L		5	J		5	D		5	M		5	V		5	D	
6	M		6	S		6	S		6	M		6	J		6	D		6	M		6	V		6	L		6	M	ATSEM P2C concours Int Ext 3v	6	S		6	L	
7	J		7	D		7	D		7	M		7	V		7	L		7	M		7	S		7	M		7	J		7	D		7	M	
8	V		8	L	Puéricultrice concours à compter du	8	L		8	J	Attaché principal examen d'avancement de grade	8	S		8	M		8	J		8	D		8	M		8	V		8	L		8	M	
9	S		9	M		9	M		9	V		9	D		9	M		9	V		9	L		9	J		9	S		9	M		9	J	
10	D		10	M		10	M		10	S		10	L		10	J		10	S		10	M		10	V		10	D		10	M		10	V	
11	L		11	J		11	J		11	D		11	M		11	V		11	D		11	M		11	S		11	L	Auxiliaire de soins P2C à compter du	11	J		11	S	
12	M		12	V		12	V		12	L		12	M		12	S		12	L		12	J		12	D		12	M		12	V		12	D	
13	M		13	S		13	S		13	M		13	J		13	D		13	M		13	V		13	L		13	M		13	S		13	L	
14	J	ETAPS P1C et P2C Examens AVG	14	D		14	D		14	M		14	V		14	L		14	M		14	S		14	M		14	J	Rédacteur et Rédacteur P2C concours	14	D		14	M	
15	V		15	L		15	L		15	J	Technicien P1C et P2C Examens AVG et PI	15	S		15	M		15	J		15	D		15	M		15	V		15	L		15	M	
16	S		16	M		16	M		16	V		16	D		16	M	Ingénieur concours	16	V		16	L		16	J	Animateur et Animateur P2C Concours	16	S		16	M		16	J	
17	D		17	M		17	M		17	S		17	L		17	J		17	S		17	M		17	V		17	D		17	M		17	V	
18	L		18	J	EJE de cl excep. Exam AVG	18	J	Adjoint administratif P2C examen AVG	18	D		18	M		18	V		18	D		18	M		18	S		18	L		18	J		18	S	
19	M		19	V		19	V		19	L		19	M	Dir d'établ d'enseignement artistique Concours et Exam PI	19	S		19	L		19	J		19	D		19	M		19	V		19	D	
20	M		20	S		20	S		20	M		20	J	Bibliothécaire principal Examen AVG	20	D		20	M		20	V		20	L		20	M		20	S		20	L	
21	J	Agent de maîtrise et AMPI	21	D		21	D		21	M		21	V		21	L		21	M		21	S		21	M		21	J	Agent social P2C Concours	21	D		21	M	
22	V		22	L		22	L		22	J		22	S		22	M		22	J		22	D		22	M		22	V		22	L		22	M	
23	S		23	M		23	M	Adjoint d'animation P2C Concours	23	V		23	D		23	M		23	V		23	L		23	J		23	S		23	M		23	J	
24	D		24	M		24	M		24	S		24	L		24	J		24	S		24	M		24	V		24	D		24	M		24	V	
25	L	Infirmier en soins généraux à compter du	25	J		25	J		25	D		25	M		25	V		25	D		25	M		25	S		25	L		25	J	ATPEE concours	25	S	
26	M		26	V		26	V		26	L		26	M		26	S		26	L		26	J		26	D		26	M		26	V		26	D	
27	M		27	S		27	S		27	M		27	J	ACPB et ACPB P2C concours	27	D		27	M		27	V		27	L		27	M		27	S		27	L	
28	J		28	D		28	D		28	M		28	V		28	L		28	M		28	S		28	M		28	J		28	D		28	M	
29	V					29	L		29	J		29	S		29	M		29	J		29	D		29	M		29	V		29	L		29	M	
30	S					30	M	Adjoint du Patrimoine P2C Concours	30	V		30	D		30	M		30	V		30	L		30	J	ASE de cl excep. Exam AVG	30	S		30	M		30	J	
31	D					31	M					31	L					31	S		31	M					31	D					31	V	

Week-ends et jours fériés — Epreuves écrites — Epreuves orales

Document provisoire ne pas diffuser

Calendrier prévisionnel 2019 -2021 après la commission recrutement du 16 juin 2017

Concours et examens	Catégorie	Périodicité actuelle	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Propositions du groupe de travail
Filière administrative									
Attaché (concours interne, externe et 3ème voie)	A	2 ans	jeudi 24 novembre 2016		jeudi 22 novembre 2018		19 novembre ou 3 décembre 2020		Pas de changement de périodicité
Attaché principal (examen)	A	2 ans		jeudi 6 avril 2017		jeudi 4 avril 2019		jeudi 8 avril 2021	Pas de changement de périodicité
Rédacteur (concours interne, externe et 3ème voie)	B	2 ans		jeudi 12 octobre 2017		jeudi 3 octobre 2019		jeudi 14 octobre 2021	Pas de changement de périodicité
Rédacteur principal de 2ème classe (concours interne, externe et 3ème voie)	B	2 ans		jeudi 12 octobre 2017		jeudi 3 octobre 2019		jeudi 14 octobre 2021	Pas de changement de périodicité
Rédacteur principal de 2ème classe (examen PI)	B	2 ans	jeudi 29 septembre 2016		jeudi 27 septembre 2018		jeudi 24 septembre 2020		Pas de changement de périodicité
Rédacteur principal de 2ème classe (examen d'avancement de grade)	B	2 ans	jeudi 29 septembre 2016		jeudi 27 septembre 2018		jeudi 24 septembre 2020		Pas de changement de périodicité
Rédacteur principal de 1ère classe (examen d'avancement de grade)	B	2 ans	jeudi 29 septembre 2016		jeudi 27 septembre 2018		jeudi 24 septembre 2020		Pas de changement de périodicité
Adjoint administratif principal de 2ème classe (concours)	C	2 ans	jeudi 17 mars 2016		jeudi 15 mars 2018		jeudi 19 mars 2020		Pas de changement de périodicité
Adjoint administratif principal de 2ème classe (examen d'avancement de grade)	C	2 ans		mardi 14 mars 2017		jeudi 14 mars 2019		Jeudi 18 mars 2021	Pas de changement de périodicité
Filière technique									
Ingénieur (concours interne et externe)	A	2 ans		mercredi 14 et jeudi 15 juin 2017		mercredi 12 et jeudi 13 juin 2019		mercredi 16 et jeudi 17 juin 2021	Pas de changement de périodicité
Ingénieur (examen professionnel PI)	A	2 ans	jeudi 16 juin 2016		jeudi 14 juin 2018		jeudi 18 juin 2020		Pas de changement de périodicité
Technicien (concours interne, externe et 3ème voie)	B	2 ans	jeudi 14 avril 2016		jeudi 12 avril 2018		jeudi 16 avril 2020		Pas de changement de périodicité
Technicien principal de 2ème classe (concours interne, externe et 3ème voie)	B	2 ans	jeudi 14 avril 2016		jeudi 12 avril 2018		jeudi 16 avril 2020		Pas de changement de périodicité
Technicien principal de 2ème classe (examen PI)	B	2 ans		jeudi 13 avril 2017		jeudi 11 avril 2019		jeudi 15 avril 2021	Pas de changement de périodicité
Technicien principal de 2ème classe (examen d'avancement de grade)	B	2 ans		jeudi 13 avril 2017		jeudi 11 avril 2019		jeudi 15 avril 2021	Pas de changement de périodicité
Technicien principal de 1ère classe (examen d'avancement de grade)	B	2 ans		jeudi 13 avril 2017		jeudi 11 avril 2019		jeudi 15 avril 2021	Pas de changement de périodicité
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement (concours)	C	annuelle ou tous les deux ans selon régions		mercredi 29 novembre 2017		jeudi 28 novembre 2019		jeudi 25 novembre 2021	Pas de changement de périodicité
Agent de maîtrise (concours)	C	2 ans		jeudi 26 janvier 2017		jeudi 24 janvier 2019		jeudi 21 janvier 2021	Pas de changement de périodicité
Agent de maîtrise (examen PI)	C	2 ans		jeudi 26 janvier 2017		jeudi 24 janvier 2019		jeudi 21 janvier 2021	Pas de changement de périodicité
Adjoint technique principal de 2ème classe (concours)	C	2 ans	mardi 19 janvier 2016		jeudi 18 janvier 2018		jeudi 16 janvier 2020		Pas de changement de périodicité
Adjoint technique principal de 2ème classe (examen d'avancement de grade)	C	2 ans	mardi 19 janvier 2016		jeudi 18 janvier 2018		jeudi 16 janvier 2020		Pas de changement de périodicité
Filière culturelle									
Attaché de conservation du patrimoine (concours)	A	3 ans	mercredi 18 et jeudi 19 mai 2016			mercredi 15 et jeudi 16 mai 2019			Pas de changement de périodicité
Attaché principal de conservation du patrimoine (examen d'avancement de grade)	A	Sans objet			jeudi 13 décembre 2018		jeudi 14 mai 2020		Nouvel examen - tous les deux ans
Bibliothécaire (concours)	A	3 ans		mardi 23 mai 2017			mardi 19 mai 2020		Pas de changement de périodicité
Bibliothécaire principal (examen d'avancement de grade)	A	Sans objet				mardi 28 mai 2019		jeudi 20 mai 2021	Nouvel examen - tous les deux ans
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (concours interne externe et 3èmevoie)	B	3 ans	mardi 24 mai 2016			mardi 21 mai 2019		jeudi 27 mai 2021	Passage à tous les deux ans à partir de 2019
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe (concours interne externe et 3èmevoie)	B	3 ans	mardi 24 mai 2016			mardi 21 mai 2019		jeudi 27 mai 2021	Passage à tous les deux ans à partir de 2019
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe (examen PI)	B	3 ans		jeudi 18 mai 2017			mardi 26 mai 2020		Passage à tous les deux ans et organisation concomittante avec les deux examens d'avancement de grade - Pas d'organisation en 2018 et 2019
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe (examen d'avancement de grade)	B	2 ans	jeudi 15 septembre 2016		jeudi 24 mai 2018		mardi 26 mai 2020		Pas de changement de périodicité
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe (examen d'avancement de grade)	B	2 ans	jeudi 15 septembre 2016		jeudi 24 mai 2018		mardi 26 mai 2020		Pas de changement de périodicité
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (concours)	C	2 ans		jeudi 16 mars 2017		jeudi 21 mars 2019		mardi 30 mars 2021	Pas de changement de périodicité
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (examen professionnel d'avancement de grade)	C	2 ans	jeudi 24 mars 2016		jeudi 29 mars 2018		jeudi 26 mars 2020		Pas de changement de périodicité
Filière culturelle enseignement artistique									
Directeur d'Etablissement d'enseignement artistique 1ère et 2ème catégorie (concours interne et externe)	A	3 ans			mercredi 16 mai 2018			mercredi 19 mai 2021	Pas de changement de périodicité
Directeur d'Etablissement d'enseignement artistique 2ème catégorie (examen PI)	A	3 ans			mercredi 16 mai 2018			mercredi 19 mai 2021	Pas de changement de périodicité
Professeur d'enseignement artistique (concours interne, externe)	A	4 ans selon spé				à compter du 1er février 2019			Pas de changement de périodicité
Professeur d'enseignement artistique (examen PI)	A	4 ans selon spé		à compter du lundi 20 mars 2017				à compter du lundi 1er février 2021	Pas de changement de périodicité
Assistant de l'enseignement artistique (concours interne, externe et 3ème voie)	B	4 ans selon spé			à compter du 8 février 2018				Pas de changement de périodicité
Assistant de l'enseignement artistique principal de 2ème classe (concours interne , externe et 3ème concours)	B	4 ans selon spé							Pas de changement de périodicité
Assistant de l'enseignement artistique principal de 2ème classe (Examen d'avancement de grade)	B	2 ans			à compter du 19 mars 2018		à compter du lundi 3 février 2020		Pas de changement de périodicité
Assistant de l'enseignement artistique principal de 1ère classe (examen d'avancement de grade)	B	2 ans			à compter du 19 mars 2018		à compter du lundi 3 février 2020		Pas de changement de périodicité
Filière médico-sociale									
BVP de classe exceptionnelle (examen professionnel d'avancement de grade)	A	4 ans		jeudi 23 novembre 2017				à compter du mardi 2 novembre 2021	Pas de changement de périodicité
BVP (concours sur titres)	A	4 ans		jeudi 23 novembre 2017				à compter du mardi 2 novembre 2021	Pas de changement de périodicité
Médecin (concours sur titres)	A	2 ans		à compter du jeudi 2 février 2017		à compter du lundi 28 janvier 2019		à compter du lundi 1er février 2021	Pas de changement de périodicité
Sage-femme (concours sur titres)	A	4 ans				à compter du lundi 25 mars 2019			Pas de changement de périodicité
Psychologue (concours sur titres)	A	4 ans				à compter du lundi 21 janvier 2019			Pas de changement de périodicité
Cadre supérieur de santé paramédical	A	2 ans	jeudi 7 avril 2016		à compter du mardi 10 avril 2018		à compter du lundi 6 avril 2020		Tous les deux ans selon besoins
Cadre de santé paramédical (concours sur titres)	A	2 ans	jeudi 7 avril 2016		à compter du mardi 10 avril 2018		à compter du lundi 6 avril 2020		Tous les deux ans selon besoins
Puéricultrice (concours sur titres)	A	2 ans		mardi 7 février 2017		à compter du lundi 4 février 2019		à compter du lundi 8 février 2021	Tous les deux ans selon besoins
Infirmier en soins généraux	A	Annuelle	à compter du mardi 2 février 2016	à compter du lundi 6 février 2017	à compter du mardi 6 février 2018	à compter du mardi 5 février 2019	à compter du lundi 10 février 2020	à compter du lundi 25 janvier 2021	Annuel selon besoins
Technicien paramédical territorial (concours sur titres)	B	3 ans			à compter du jeudi 17 mai 2018			à compter du lundi 3 mai 2021	Pas de changement de périodicité - organisation nationale par CDG 50 et CDG 22 qui se partagent les spécialités
Moniteur éducateur et intervenants familiaux territoriaux (concours sur titres)	B	3 ans			à compter du mardi 13 février 2018				Tous les 4 ans à compter de 2018

Calendrier prévisionnel 2019 -2021 après la commission recrutement du 16 juin 2017

Concours et examens	Catégorie	Périodicité actuelle	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Propositions du groupe de travail
Moniteur éducateur et intervenant familial principal (examen AVG)	B	3 ans	à compter du jeudi 11 février 2016				à compter du lundi 17 février 2020		Tous les 4 ans à compter de 2016
Educateur de jeunes enfants (concours sur titres)	A	Annuelle	jeudi 4 février 2016	jeudi 9 février 2017	jeudi 8 février 2018		mardi 11 février 2020		Proposition de passage à tous les deux ans à partir de 2018 en alternance avec l'examen professionnel d'avancement de grade
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle (examen AVG)	A	Sans objet				Jeudi 14 février 2019		jeudi 18 février 2021	Nouvel examen statut particulier soumis au CSFPT non paru à ce jour - tous les deux ans en alternance avec le concours
Conseiller socio-éducatif concours externe **et interne**	A	2 ans		jeudi 14 septembre 2017		jeudi 12 septembre 2019			Passage à tous les 4 ans à partir de 2019
Assistant socio-éducatif (concours sur titres)	A	Annuelle	jeudi 6 octobre 2016	jeudi 28 septembre 2017	jeudi 4 octobre 2018		jeudi 1er octobre 2020		Passage à tous les deux ans à compter de 2018 et organisation en alternance avec l'examen d'avancement de grade
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle (examen AVG)	A	Sans objet				jeudi 26 septembre 2019		jeudi 30 septembre 2021	Nouvel examen statut particulier soumis au CSFPT non paru à ce jour
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe (concours sur titres)	C	Annuelle ou tous les 2 ans selon région	à compter du jeudi 13 octobre 2016	à compter du mardi 10 octobre 2017	à compter du jeudi 11 octobre 2018	à compter du lundi 14 octobre 2019	à compter du lundi 12 octobre 2020	à compter du lundi 11 octobre 2021	Pas de changement de périodicité
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe (concours sur titres)	C	Annuelle ou tous les 2 ans selon région	à compter du lundi 7 mars 2016	à compter du lundi 6 mars 2017	à compter du lundi 5 mars 2018	à compter du lundi 4 mars 2019	à compter du lundi 2 mars 2020	à compter du lundi 1er mars 2021	Pas de changement de périodicité
ATSEM principal de 2ème classe (concours interne, externe et 3ème voie)	C	Concours externe et 3ème voie : annuelle concours interne tous les deux ans	mercredi 19 octobre 2016 (Ext 3V)	mercredi 18 octobre 2017 (Int Ext 3V)	mercredi 17 octobre 2018 (Ext 3V)	mercredi 9 octobre 2019 (Int Ext 3V)	mercredi 14 octobre 2020 (Ext 3V)	mercredi 6 octobre 2021 (Int Ext 3V)	Passage à annuel selon besoins pour les concours externe et de troisième voie
Agent social principal de 2ème classe (concours sur titres)	C	2 ans		jeudi 19 octobre 2017		jeudi 24 octobre 2019		jeudi 21 octobre 2021	Pas de changement de périodicité
Agent social principal de 2ème classe (examen AVG)	C	2 ans	jeudi 20 octobre 2016		jeudi 18 octobre 2018		jeudi 15 octobre 2020		Pas de changement de périodicité
Filière sportive									
Conseiller des activités physiques et sportives (concours interne et externe)	A	3 ans			mardi 23 janvier 2018				Passage à tous les 4 ans à compter de 2018
Conseiller principal des activités physiques et sportives (examen AVG)	A	3 ans		mardi 11 avril 2017			jeudi 9 avril 2020		Passage à tous les 4 ans à compter de 2020 pour avoir une opération tous les deux ans - nécessité de mutualiser
Educateur des activités physiques et sportives (concours interne, externe et 3ème voie)	B	2 ans	jeudi 21 janvier 2016		mardi 23 janvier 2018		mardi 21 janvier 2020		Pas de changement de périodicité
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (concours interne, externe et 3ème voie)	B	2 ans	jeudi 21 janvier 2016		mardi 23 janvier 2018		mardi 21 janvier 2020		Pas de changement de périodicité
Educateur des activités physiques et sportives (Examen professionnel PI)	B	4 ans			mardi 23 janvier 2018				Pas de changement de périodicité
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (Examen professionnel PI)	B	4 ans			mardi 23 janvier 2018				Pas de changement de périodicité
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (Examen AVG)	B	2 ans		jeudi 19 janvier 2017		jeudi 17 janvier 2019		jeudi 14 janvier 2021	Pas de changement de périodicité
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe (examen AVG)	B	2 ans		jeudi 19 janvier 2017		jeudi 17 janvier 2019		jeudi 14 janvier 2021	Pas de changement de périodicité
Opérateur des activités physiques et sportives	C	irrégulier selon besoins							
Filière animation									
Animateur (concours interne, externe et 3ème voie)	B	2 ans		jeudi 21 septembre 2017		jeudi 19 septembre 2019		jeudi 16 septembre 2021	Pas de changement de périodicité
Animateur principal de 2ème classe (concours interne, externe et 3ème voie)	B	2 ans		jeudi 21 septembre 2017		jeudi 19 septembre 2019		jeudi 16 septembre 2021	Pas de changement de périodicité
Animateur principal de 2ème classe (Examen professionnel PI)	B	2 ans	jeudi 22 septembre 2016		jeudi 20 septembre 2018		jeudi 17 septembre 2020		Pas de changement de périodicité
Animateur principal de 2ème classe (Examen AVG)	B	2 ans	jeudi 22 septembre 2016		jeudi 20 septembre 2018		jeudi 17 septembre 2020		Pas de changement de périodicité
Animateur principal de 1ère classe (Examen AVG)	B	2 ans	jeudi 22 septembre 2016		jeudi 20 septembre 2018		jeudi 17 septembre 2020		Pas de changement de périodicité
Adjoint d'animation principal de 2ème classe (Concours interne, externe 3ème voie)	C	2 ans		jeudi 23 mars 2017		mardi 26 mars 2019		mardi 23 mars 2021	Pas de changement de périodicité
Adjoint d'animation principal de 2ème classe (examen AVG)	C	2 ans	mardi 22 mars 2016		jeudi 22 mars 2018		jeudi 12 mars 2020		Pas de changement de périodicité
Filière sécurité									
Directeur de police municipale (Concours)	A	4 ans	Lundi 11 et mardi 12 janvier 2016				Epreuves écrites Lundi 13 et mardi 14 janvier 2020		Pas de changement de périodicité - un seul organisateur au niveau national le CIG GC
Directeur de police municipale (Examen professionnel PI)	A	4 ans			jeudi 6 décembre 2018				Pas de changement de périodicité
Chef de service de police municipale (concours interne, externe et 3ème voie)	B	3 ans		jeudi 8 juin 2017			jeudi 11 juin 2020		Pas de changement de périodicité
Chef de service de police municipale (examen de promotion interne)	B	3 ans		jeudi 8 juin 2017			jeudi 11 juin 2020		Pas de changement de périodicité
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe (Examen AVG)	B	3 ans	jeudi 23 juin 2016			jeudi 20 juin 2019			Pas de changement de périodicité
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe (Examen professionnel d'avancement de grade)	B	3 ans	jeudi 23 juin 2016			jeudi 20 juin 2019			Pas de changement de périodicité
Gardien de police municipale (Concours externe + 2 concours internes)	C	2 ans	épreuves écrites : jeudi 12 mai 2016 tests psychotechniques jeudi 13/10/2016		épreuves écrites mardi 15 mai 2018 tests psychotechniques jeudi 11 octobre 2018		épreuves écrites jeudi 5 mai 2020 tests psychotechniques jeudi 15 octobre 2020		Pas de changement de périodicité
Garde champêtre principal	C	Irrégulier			mardi 15 mai 2018				Irrégulier selon besoins
TOTAL OPERATIONS			**36**	**41**	**41**	**36**	**39**	**35**	

ANDCDG
Groupe de travail calendrier
Mb – 02/05/2017

ANDCDG – Commission recrutement-concours
Groupe de travail calendrier du 27 avril 2017
Relevé de décisions

Etaient présents : Chloé ARANDA CDG 13 – Nathalie BALAVOINE CDG 76 – Martine BARBEROUX CIG PC – Céline BASSOMPIERRE CDG 57 – Olivier BELLÉGO CDG 69 – Valérie BOISSELET CDG 17 – Jacqueline BRIERRE CIG GC – Annie COURTIER CDG 77 – Lucie DAVID CDG 59 – Romain DEVAUX CDG 28 – Patricia DUMEYNIEU CDG 33 – Dominique ESPRIT CDG 27 – Alain GAUTIER CDG 77 – Noira GUILLOUX CIG PC – Guillaume HELIE CDG 50 – Nathalie JACQUET CDG 35 – Céline JOLAIS CDG 72 – Dominique METAIREAU CDG 44 – Marie-Christine SAELENS CDG 59 – Magali SALVAGNO CDG 34

Etait excusée : Marie-France MUNIER CDG 57

Le groupe de travail constitué au sein de la commission recrutement-concours de l'ANDCDG afin d'élaborer une proposition de calendrier national 2019 – 2021.s'est réuni le 27 avril 2017.au CIG De la Petite Couronne.

Les axes suivants ont été retenus pour conduire les travaux du groupe :

- Tout d'abord tour de table pour dresser un bilan exhaustif du fonctionnement du calendrier 2015/2018, concernant notamment :
- Les périodicités adoptées
- Les dates d'épreuves
- Les périodes d'inscription.

- Le 27 avril 2017, détermination du phasage des concours et des dates d'épreuves, filière par filière.

- Un petit groupe, émanation du groupe de travail élargi, élabore des propositions pour les périodes d'inscriptions lors d'une réunion ultérieure,

- Validation de ces propositions par le groupe de travail

- La proposition de calendrier 2019/2021 est présentée à la commission recrutement du 16 juin prochain.

1) Bilan de la période 2015/2018

Un tour de table est effectué. Les CDG s'accordent sur le constat suivant :

- Pas de remarque des collectivités ou des candidats concernant le calendrier 2015/2018

- Nécessité de prévoir des dates nationales pour le concours de garde champêtre qui, pendant la période 2015 / 2018 a été organisé par deux CDG alors qu'il n'était pas prévu au calendrier national. Un phasage en même temps que le concours de gardien de police municipale, et ce dès 2018, pourrait être envisagé, ce qui permettrait d'éviter un afflux de candidats et d'utiliser le même sujet de français. Le CDG 28 passera convention avec le centre de gestion organisateur du concours de garde champêtre car il gère une liste d'aptitude toujours en cours sur ce cadre d'emplois.

- La programmation des épreuves écrites les mardi et jeudi (à l'exception du concours d'ATSEM qui se déroule le mercredi) est tout à fait pertinente dans la mesure où elle facilite la location des salles.

- Certains CDG ont rencontré des difficultés lorsque deux épreuves écrites étaient programmées la même semaine. Il est conviendra, dans la mesure du possible, d'éviter cette concomitance à l'avenir.

- Le cadencement actuel des opérations est satisfaisant pour la plupart des CDG, il est bien accepté par les collectivités, par les candidats et par le CNFPT. Prenant acte des périodicités bisannuelles, le pouvoir règlementaire a d'ailleurs souhaité porter à deux ans le délai de première inscription sur les listes d'aptitude

- Très peu de centres de gestion publient leurs avis de concours sur le site de la FNCDG, il conviendrait, dans l'intérêt des candidats, que tous les CDG s'y astreignent. A minima, il faudrait que le site de la FNCDG comporte un lien vers les calendriers régionaux. Il est convenu d'évoquer cette question en commission recrutement.

- Trop d'opérations comportaient des périodes d'inscription identiques, ce qui a posé problème, notamment pour les concours à fort effectif. Il conviendra, à l'avenir, d'étaler davantage les périodes d'inscription.

- S'agissant du choix des sujets pour les concours comportant des épreuves techniques, Jacqueline BRIERRE invite les centres de gestion à s'entourer d'experts, les Présidents n'ayant parfois pas la compétence technique

- Certaines périodes d'inscription sont parfois fixées trop en amont du concours, ce qui rend difficile le recensement et pose des difficultés lors de l'établissement des calendriers régionaux. C'est le cas notamment pour les concours et l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2ème classe. Il conviendra, surtout pour les concours à très fort effectifs, de trouver un juste milieu, afin que le temps dévolu à l'instruction des dossiers reste suffisant. En outre, les périodes d'inscription sont parfois trop prématurées pour les examens professionnels, ce qui pose un problème concernant l'examen des conditions de recevabilité. Ainsi, pour une clôture intervenant en décembre, les conditions sont à remplir au 1er janvier ou 31 décembre de l'année d'après, selon qu'il s'agit d'un examen de promotion interne ou d'avancement de grade. Depuis 2015 par exemple, les inscriptions à l'examen professionnel d'attaché principal ont lieu l'année d'avant. Un même phénomène a pu être constaté sur les examens de promotion interne de technicien territorial. Il faudrait, pour ces examens, fixer des périodes d'inscription la même année que les épreuves. D'une manière générale, il conviendra, chaque fois que c'est possible, de rapprocher la période d'inscription des épreuves.

- Les CDG constatent que le recensement fonctionne de moins en moins bien. Il ne doit plus constituer le seul critère pour fixer le nombre de postes à ouvrir aux concours

- Sur la filière culturelle, il est impératif que les CDG se regroupent pour l'organisation des concours d'attaché de conservation du patrimoine et de bibliothécaire. Il conviendra de s'organiser en amont pour conventionner davantage. En effet, une ouverture pour deux postes seulement, comme on a pu le constater sur certaines spécialités, n'est pas crédible. Il conviendra aussi de conventionner davantage pour le concours de conseiller des APS et l'examen de conseiller principal des APS.

- Sur la filière sportive, il convient de s'interroger sur le niveau pertinent d'organisation.

- Certains CDG proposent de passer à une périodicité bisannuelle pour les concours d'ATSEM. Olivier BELLÉGO indique que le CSFPT, comme l'a rappelé son Président Philippe LAURENT dans un courrier adressé à Michel HIRIART, Président de la FNCDG, préconise une organisation plus fréquente. Pour ce concours certains centres de gestion, comme le CDG 59, ont fait le choix d'une organisation par tous les centres de gestion de la région sur la base de sujets communs.

- Certains CDG, comme le CDG 57, soulignent le déséquilibre entre le premier et le second semestre.

Remarques du CDG 69 sur le phasage du NES

Olivier BELLÉGO a souhaité formuler une remarque sur le phasage du NES : programmer concomitamment les concours d'accès aux deux grades impose aux candidats de choisir. Ils choisissent

en général le premier grade au détriment du second, ce qui conduit à un déséquilibre en termes d'effectif entre les deux concours. Le CDG 69 propose donc d'organiser une année le concours d'accès au premier grade et l'année d'après le concours d'accès au deuxième grade. Pour les examens professionnels on peut imaginer d'organiser l'examen PI en même temps que le concours d'accès au 2ème grade.
Ainsi, la programmation pour les filières administrative, technique et animation pourrait-elle se présenter comme suit :

2019	2020	2021
Attaché principal (e ag)	Attaché	Attaché principal (e ag)
Rédacteur (concours)	Rédacteur pal 2e (concours)	Rédacteur (concours)
Rédacteur pal 2e (e pi)	Rédacteur pal 2e (e ag)	Rédacteur pal 2e (e pi)
	Rédacteur pal 1re (e ag)	
Ingénieur (concours)	Ingénieur (e pi)	Ingénieur (concours)
Technicien pal 2e (concours)	Technicien	Technicien pal 2e (concours)
Technicien pal 2e (e ag)	Technicien pal 2e (e pi)	Technicien pal 2e (e ag)
Technicien pal 1re (e ag)		Technicien pal 1re (e ag)
Animateur (concours)	Animateur pal 2e (concours)	Animateur (concours)
Animateur pal 2 (pi)	Animateur pal 2e (e ag)	Animateur pal 2e (pi)
	Animateur pal 1re (e ag)	

Jacqueline BRIERRE précise que les bons candidats sont lauréats des concours de catégorie A et de catégorie B également ce qui fausse les listes d'aptitude. Nathalie JACQUET indique que les profils des candidats inscrits sur les concours de rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe et attaché sont néanmoins différents.

L'organisation simultanée des concours ne semble pas être la cause de la désaffection des concours d'accès au 2ème grade. Les collectivités préfèrent, pour d'évidentes raisons budgétaires, recruter au premier grade. Elles réservent le deuxième grade à l'avancement. En outre, pour l'accès au second grade du nouvel espace statutaire, les candidats privilégient l'examen professionnel, plus facile.

Nathalie Jacquet insiste sur la nécessité d'avoir une logique d'équité entre les filières. Elle rappelle qu'il est de la responsabilité du groupe de travail de dresser le bilan de la période 2015/2018. Le relatif échec des concours de deuxième grade, ainsi que la diminution du nombre de postes ouverts pourrait nous conduire à proposer leur organisation tous les 4 ans, mais une telle décision ne serait pas tenable politiquement. Une plus grande mutualisation doit donc être recherchée pour ces concours.

2) Cadencement envisagés

A- Filière administrative

Pas de changement de périodicité sur cette filière.

Le CDG 69 précise que la date retenue pour les épreuves écrites du concours d'attaché pose problème dans le Rhône en raison de l'indisponibilité d'une salle. D'où la proposition formulée par Olivier BELLÉGO de décaler l'organisation des écrits d'attaché la 1ère semaine de décembre. Avant de prendre une décision, les organisateurs devront se rapprocher des loueurs afin de voir si une organisation au cours de la première semaine de décembre est envisageable.

B) Filière technique

Pas de changement de périodicité sur cette filière.

Les organisateurs constatent une baisse du nombre de postes ouverts sur le concours d'ATPEE. Un projet de fusion avec le cadre d'emplois des adjoints techniques est évoqué.

C) Filière culturelle - patrimoine

Pour les deux concours de catégorie A (attaché de conservation du patrimoine et bibliothécaire), une organisation tous les trois ans est maintenue. Le groupe de travail insiste sur la nécessité de mutualiser davantage ces deux opérations. On pourrait ainsi envisager de n'avoir que deux organisateurs au niveau national pour la spécialité « musée », et un seul organisateur pour les spécialités « Inventaire », « Archéologie » et « PSTN ».

Les deux nouveaux examens d'avancement de grade de la filière, à savoir attaché principal de conservation du patrimoine et de bibliothèques et bibliothécaire principal seront organisés tous les deux ans.

En catégorie B, le groupe de travail propose de revenir au cadencement classique du NES. Les concours d'assistant et d'assistant spécialisé du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe seront donc organisés tous les deux ans à compter de 2019. L'examen de promotion interne sera organisé en même temps que les deux examens d'avancement de grade, ce qui conduit à une absence de programmation en 2018 et 2019.

Pas de changement en catégorie C.

D) Filière culturelle – enseignement artistique

La volonté d'organiser une opération de la filière chaque année est réaffirmée par le groupe de travail.

Si les décrets attendus sortent, les deux concours de catégorie B seront organisés en 2018, de même que les deux examens d'avancement de grade.

Le concours de PEA pourra être organisé en 2019.

E) Filière médico-sociale

De nombreux concours de cette filière, donnant accès à une profession règlementée, ne comportent plus qu'une unique épreuve orale d'admission. Il est néanmoins décidé de conserver la notion de date nationale pour ces opérations, qui seront mentionnées sur le calendrier comme organisés « à compter du ».

Le concours de BVP et l'examen professionnel de BVP de classe exceptionnelle seront organisés tous les 4 ans, sans changement. A noter que le CDG 31 se retire de l'organisation de ces opérations qui seront assurées par le CDG 08.

Pas de changement de périodicité pour les concours de médecin, sage femme et psychologue.

Les concours de cadre de santé paramédical, l'examen professionnel de cadre supérieur de santé paramédical et le concours de puéricultrice seront organisés tous les deux ans en fonction des besoins.

Le concours d'infirmier en soins généraux pourra faire l'objet d'une organisation annuelle en fonction des besoins.

Le concours de technicien paramédical continuera à être organisé tous les trois ans par les CDG 50 et 22 qui se répartissent les spécialités.

Le concours de moniteur éducateur et intervenant familial territorial sera organisé tous les 4 ans à compter de 2018, les besoins sur ce cadre d'emplois étant relativement faibles. L'examen d'avancement de grade sera doté de la même périodicité.

Pour le concours d'éducateur de jeunes enfants, le groupe de travail formule une proposition de périodicité bisannuelle, à partir de 2018, en alternance avec l'examen d'avancement de grade nouvellement institué sur ce cadre d'emplois qui passe en catégorie A à compter du 1er février 2018.

Les concours de conseiller socio-éducatif seront organisés tous les 4 ans à compter de 2019. En effet, les listes d'aptitudes sur ce cadre d'emplois ne s'écoulent pas

Pour le concours d'assistant de service social, le groupe de travail formule la même proposition que pour le concours d'EJE : organisation tous les deux ans en alternance avec l'examen d'avancement au grade d'assistant de service social de classe exceptionnelle. A noter que ce cadre d'emplois passe également en catégorie A au 1er février 2018.

Pas de changement de périodicité pour les concours d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe et d'auxiliaire de soins principal de 2ème classe, qui seront organisés annuellement ou tous les deux ans selon les régions.

Les concours externe et de troisième voie d'ATSEM principal de 2ème classe seront organisés tous les ans selon les besoins et le concours interne continuera à être organisé tous les deux ans, dans l'attente du rétablissement de l'épreuve écrite.

Le concours et l'examen professionnel d'agent social principal de 2ème classe seront, sans changement, organisés tous les deux ans en alternance.

F) Filière sportive

Prenant acte du faible taux de recrutement sur le cadre d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives, le groupe de travail propose de n'organiser le concours que tous les 4 ans à compter de 2018. L'examen professionnel d'avancement de grade sera lui aussi organisé tous les 4 ans à compter de 2020, pour proposer une opération tous les deux ans. Pour ces opérations, il conviendrait de réduire le nombre d'organisateurs car le nombre de candidats est très faible (un organisateur au nord et un au sud par exemple).

Pour les concours et examens de catégorie B aucun changement de périodicité n'est envisagé. Une mutualisation accrue semble là aussi nécessaire.

Pas de changement pour le concours d'OTAPS.

G) Filière animation

Aucun changement.

H) Filière sécurité

Aucun changement.

3) Collecte des statistiques nationales

Les deux CIG vont élaborer une trame commune. Chaque centre de gestion coordonnateur sera annuellement destinataire de cette trame, à charge pour lui de collecter les données auprès des centres de gestion de son ressort géographique.

Chaque coordonnateur fera ensuite remonter les éléments collectés vers les deux CIG qui en feront la synthèse et mettrons en ligne sur le site l'ANDCDG.

4) Périodes d'inscription

Un groupe de travail restreint chargé d'élaborer des propositions de périodes d'inscription pour les années 2019, 2020 et 2021 est constitué. Il se réunira le 16 mai 2017 dans les locaux du CIG de la Petite Couronne à Pantin.

PERIODES D'INSCRIPTION
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS 2019
PROPOSITIONS

Concours et examens professionnels		Période de pré-inscription ou de retrait des dossiers		Clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossier)	Date(s) des 1ères épreuves	Centre organisateur	Conventionnement	Observations
	Date indicative limite de publicité	Début	fin					
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché principal	lundi 15 octobre 2018	mardi 6 novembre 2018	mercredi 12 décembre 2018	jeudi 20 décembre 2018	**jeudi 4 avril 2019**			
Rédacteur concours (Interne, Externe, 3ème voie)	lundi 28 janvier 2019	mardi 12 février 2019	mercredi 20 mars 2019	jeudi 28 mars 2019	**jeudi 3 octobre 2019**			
Rédacteur principal de 2ème classe concours (Interne, Externe, 3ème voie)	lundi 28 janvier 2019	mardi 12 février 2019	mercredi 20 mars 2019	jeudi 28 mars 2019	**jeudi 3 octobre 2019**			
Adjoint administratif principal de 2ème classe examen pro	lundi 1 octobre 2018	mardi 23 octobre 2018	mercredi 28 novembre 2018	jeudi 6 décembre 2018	**jeudi 14 mars 2019**			
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur concours interne et externe	lundi 24 décembre 2018	mardi 15 janvier 2019	mercredi 20 février 2019	jeudi 28 février 2019	**mercredi 12 et jeudi 13 juin 2019**			
Technicien principal de 2ème classe examen PI	lundi 8 octobre 2018	mardi 30 octobre 2018	mercredi 5 décembre 2018	jeudi 13 décembre 2018	**jeudi 11 avril 2019**			
Technicien principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 8 octobre 2018	mardi 30 octobre 2018	mercredi 5 décembre 2018	jeudi 13 décembre 2018	**jeudi 11 avril 2019**			
Technicien principal de 1ère classe examen d'avancement de grade	lundi 8 octobre 2018	mardi 30 octobre 2018	mercredi 5 décembre 2018	jeudi 13 décembre 2018	**jeudi 11 avril 2019**			
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement	lundi 15 avril 2019	mardi 14 mai 2019	mercredi 19 juin 2019	jeudi 27 juin 2019	**jeudi 28 novembre 2019**			
Agent de maîtrise concours	lundi 13 août 2018	mardi 4 septembre 2018	mercredi 10 octobre 2018	jeudi 18 octobre 2018	**jeudi 24 janvier 2019**			
Agent de maîtrise examen PI	lundi 13 août 2018	mardi 4 septembre 2018	mercredi 10 octobre 2018	jeudi 18 octobre 2018	**jeudi 24 janvier 2019**			
FILIERE CULTURELLE								
Attaché de conservation du patrimoine (concours)	lundi 24 septembre 2018	mardi 16 octobre 2018	mercredi 21 novembre 2018	jeudi 29 novembre 2018	**mercredi 15 et jeudi 16 mai 2019**			
Bibliothécaire principal	lundi 17 décembre 2018	mardi 8 janvier 2019	mercredi 13 février 2019	jeudi 21 février 2019	**mardi 28 mai 2019**			
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (concours)	lundi 24 septembre 2018	mardi 16 octobre 2018	mercredi 21 novembre 2018	jeudi 29 novembre 2018	**mardi 21 mai 2019**			
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques princ 2ème classe (concours)	lundi 24 septembre 2018	mardi 16 octobre 2018	mercredi 21 novembre 2018	jeudi 29 novembre 2018	**mardi 21 mai 2019**			
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (concours)	lundi 10 septembre 2018	mardi 2 octobre 2018	mercredi 7 novembre 2018	jeudi 15 novembre 2018	**jeudi 21 mars 2019**			
FILIERE CULTURELLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE								
PEA (concours)	lundi 20 août 2018	mardi 11 septembre 2018	mercredi 17 octobre 2018	jeudi 25 octobre 2018	**à compter du 1er février 2019**			
FILIERE MEDICO-SOCIALE								
Médecin	lundi 10 septembre 2018	mardi 2 octobre 2018	mercredi 7 novembre 2018	jeudi 15 novembre 2018	**à compter du lundi 28 janvier 2019**			
Sage Femme	lundi 15 octobre 2018	mardi 6 novembre 2018	mercredi 12 décembre 2018	jeudi 20 décembre 2018	**à compter du lundi 25 mars 2019**			
Psychologue	lundi 6 août 2018	mardi 28 août 2018	mercredi 3 octobre 2018	jeudi 11 octobre 2018	**à compter du lundi 21 janvier 2019**			
Infirmier en soins généraux	lundi 24 septembre 2018	mardi 16 octobre 2018	mercredi 21 novembre 2018	jeudi 29 novembre 2018	**à compter du mardi 5 février 2019**			
Puéricultrice (concours sur titres)	lundi 24 septembre 2018	mardi 16 octobre 2018	mercredi 21 novembre 2018	jeudi 29 novembre 2018	**à compter du lundi 4 février 2019**			
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle (examen AVG)	lundi 10 septembre 2018	mardi 2 octobre 2018	mercredi 7 novembre 2018	jeudi 15 novembre 2018	**jeudi 14 février 2019**			
CSE (concours interne et	lundi 25 février 2019	mardi 12 mars 2019	mercredi 17 avril 2019	jeudi 25 avril 2019	**jeudi 12 septembre 2019**			
ASE de classe exceptionnelle(examen AVG)	lundi 18 février 2019	mardi 5 mars 2019	mercredi 10 avril 2019	jeudi 18 avril 2019	**jeudi 26 septembre 2019**			
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	lundi 1 avril 2019	mardi 23 avril 2019	mercredi 29 mai 2019	jeudi 6 juin 2019	**à compter du lundi 14 octobre 2019**			
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	lundi 10 septembre 2018	mardi 2 octobre 2018	mercredi 7 novembre 2018	jeudi 15 novembre 2018	**à compter du lundi 4 mars 2019**			

Dates indicatives ne pas diffuser

PERIODES D'INSCRIPTION
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS 2019
PROPOSITIONS

ATSEM principal de 2ème classe (interne externe et 3ème voie)	lundi 1 avril 2019	mardi 23 avril 2019	mercredi 29 mai 2019	jeudi 6 juin 2019	**mercredi 9 octobre 2019**			
Agent social principal de 2ème classe concours	lundi 15 avril 2019	mardi 14 mai 2019	mercredi 19 juin 2019	jeudi 27 juin 2019	**jeudi 24 octobre 2019**			
FILIERE SPORTIVE								
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (examen avancement de grade)	lundi 13 août 2018	mardi 4 septembre 2018	mercredi 10 octobre 2018	jeudi 18 octobre 2018	**jeudi 17 janvier 2019**			
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe (examen avancement de grade)	lundi 13 août 2018	mardi 4 septembre 2018	mercredi 10 octobre 2018	jeudi 18 octobre 2018	**jeudi 17 janvier 2019**			
FILIERE ANIMATION								
Animateur (concours)	lundi 25 février 2019	mardi 12 mars 2019	mercredi 17 avril 2019	jeudi 25 avril 2019	**jeudi 19 septembre 2019**			
Animateur principal de 2ème classe (concours)	lundi 25 février 2019	mardi 12 mars 2019	mercredi 17 avril 2019	jeudi 25 avril 2019	**jeudi 19 septembre 2019**			
Adjoint d'animation principal de 2ème classe (concours)	lundi 10 septembre 2018	mardi 2 octobre 2018	mercredi 7 novembre 2018	jeudi 15 novembre 2018	**mardi 26 mars 2019**			
FILIERE POLICE MUNICIPALE								
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe (examen AVG)	lundi 17 décembre 2018	mardi 8 janvier 2019	mercredi 13 février 2019	jeudi 21 février 2019	**jeudi 20 juin 2019**			
Chef de service de police municipale (examen PI)	lundi 17 décembre 2018	mardi 8 janvier 2019	mercredi 13 février 2019	jeudi 21 février 2019	**jeudi 20 juin 2019**			

Dates indicatives ne pas diffuser

PERIODES D'INSCRIPTION
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS 2020
PROPOSITIONS

Concours et examens professionnels	Date indicative limite de publicité	Période de pré-inscription ou de retrait des dossiers		Clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossier)	Date(s) des 1ères épreuves	Centre organisateur	Conventionnement	Observations
		Début	fin					
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché (concours externe, interne et de 3ème voie)	lundi 2 mars 2020	mardi 24 mars 2020	mercredi 29 avril 2020	jeudi 7 mai 2020	**jeudi 19 novembre 2020 ou jeudi 3 décembre 2020**			
Rédacteur principal de 2ème classe examen PI	lundi 17 février 2020	mardi 10 mars 2020	mercredi 15 avril 2020	jeudi 23 avril 2020	**jeudi 24 septembre 2020**			
Rédacteur principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 17 février 2020	mardi 10 mars 2020	mercredi 15 avril 2020	jeudi 23 avril 2020	**jeudi 24 septembre 2020**			
Rédacteur principal de 1ère classe examen d'avancement de grade	lundi 17 février 2020	mardi 10 mars 2020	mercredi 15 avril 2020	jeudi 23 avril 2020	**jeudi 24 septembre 2020**			
Adjoint administratif principal de 2ème classe concours (externe, interne et de 3ème voie)	lundi 9 septembre 2019	mardi 1 octobre 2019	mercredi 6 novembre 2019	jeudi 14 novembre 2019	**jeudi 19 mars 2020**			
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur examen professionnel PI	lundi 16 décembre 2019	mardi 7 janvier 2020	mercredi 12 février 2020	jeudi 20 février 2020	**jeudi 18 juin 2020**			
Technicien concours (externe, interne et de 3ème voie)	lundi 16 septembre 2019	mardi 8 octobre 2019	mercredi 13 novembre 2019	jeudi 21 novembre 2019	**jeudi 16 avril 2020**			
Technicien principal de 2ème classe concours (externe, interne et de 3ème voie)	lundi 16 septembre 2019	mardi 8 octobre 2019	mercredi 13 novembre 2019	jeudi 21 novembre 2019	**jeudi 16 avril 2020**			
Adjoint technique principal de 2ème classe concours (externe, interne et de 3ème voie)	lundi 6 mai 2019	mardi 28 mai 2019	mercredi 3 juillet 2019	jeudi 11 juillet 2019	**jeudi 16 janvier 2020**			première option
Adjoint technique principal de 2ème classe concours (externe, interne et de 3ème voie)	lundi 5 août 2019	mardi 27 août 2019	mercredi 2 octobre 2019	jeudi 10 octobre 2019	**jeudi 16 janvier 2020**			seconde option
Adjoint technique principal de 2ème classe examen d'avancement de grade)	lundi 6 mai 2019	mardi 28 mai 2019	mercredi 3 juillet 2019	jeudi 11 juillet 2019	**jeudi 16 janvier 2020**			première option
Adjoint technique principal de 2ème classe examen d'avancement de grade)	lundi 5 août 2019	mardi 27 août 2019	mercredi 2 octobre 2019	jeudi 10 octobre 2019	**jeudi 16 janvier 2020**			seconde option
FILIERE CULTURELLE								
Attaché principal de conservation du patrimoine (examen)	lundi 23 décembre 2019	mardi 14 janvier 2020	mercredi 19 février 2020	jeudi 27 février 2020	**jeudi 14 mai 2020**			
Bibliothécaire (concours externe, interne)	lundi 16 décembre 2019	mardi 7 janvier 2020	mercredi 12 février 2020	jeudi 20 février 2020	**mardi 19 mai 2020**			
Assistant territorial du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe concours (examen PI)	lundi 30 décembre 2019	mardi 21 janvier 2020	mercredi 26 février 2020	jeudi 5 mars 2020	**mardi 26 mai 2020**			
Assistant territorial du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 30 décembre 2019	mardi 21 janvier 2020	mercredi 26 février 2020	jeudi 5 mars 2020	**mardi 26 mai 2020**			
Assistant territorial du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe examen d'avancement de grade	lundi 30 décembre 2019	mardi 21 janvier 2020	mercredi 26 février 2020	jeudi 5 mars 2020	**mardi 26 mai 2020**			
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 30 septembre 2019	mardi 22 octobre 2019	mercredi 27 novembre 2019	jeudi 5 décembre 2019	**jeudi 26 mars 2020**			
FILIERE CULTURELLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE								
Assistant de l'enseignement artistique principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 2 septembre 2019	mardi 24 septembre 2019	mercredi 30 octobre 2019	jeudi 7 novembre 2019	**à compter du lundi 3 février 2020**			
Assistant de l'enseignement artistique principal de 1ère classe examen d'avancement de grade	lundi 2 septembre 2019	mardi 24 septembre 2019	mercredi 30 octobre 2019	jeudi 7 novembre 2019	**à compter du lundi 3 février 2020**			

PERIODES D'INSCRIPTION
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS 2020
PROPOSITIONS

Concours et examens professionnels	Date indicative limite de publicité	Période de pré-inscription ou de retrait des dossiers		Clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossier)	Date(s) des 1ères épreuves	Centre organisateur	Conventionnement	Observations
		Début	fin					
FILIERE MEDICO-SOCIALE								
Cadre supérieur de santé paramédical	lundi 9 décembre 2019	mardi 7 janvier 2020	mercredi 5 février 2020	jeudi 13 février 2020	**à compter du lundi 6 avril 2020**			
Cadre de santé paramédical (concours sur titres)	lundi 9 décembre 2019	mardi 7 janvier 2020	mercredi 5 février 2020	jeudi 13 février 2020	**à compter du lundi 6 avril 2020**			
Infirmier en soins généraux concours sur titres	lundi 23 septembre 2019	mardi 15 octobre 2019	mercredi 20 novembre 2019	jeudi 28 novembre 2019	**à compter du lundi 10 février 2020**			
Moniteur éducateur et intervenant familial principal examen d'avancement de grade	lundi 23 septembre 2019	mardi 15 octobre 2019	mercredi 20 novembre 2019	jeudi 28 novembre 2019	**à compter du lundi 17 février 2020**			
Educateur de jeunes enfants concours sur titres	lundi 30 septembre 2019	mardi 22 octobre 2019	mercredi 27 novembre 2019	jeudi 5 décembre 2019	**mardi 11 février 2020**			
Assistant socio-éducatif concours sur titres	lundi 23 mars 2020	mardi 14 avril 2020	mercredi 20 mai 2020	jeudi 28 mai 2020	**jeudi 1 octobre 2020**			
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe concours sur titres	lundi 30 mars 2020	mardi 21 avril 2020	mercredi 27 mai 2020	jeudi 4 juin 2020	**à compter du lundi 12 octobre 2020**			
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe concours sur titres	lundi 9 septembre 2019	mardi 1 octobre 2019	mercredi 6 novembre 2019	jeudi 14 novembre 2019	**à compter du lundi 2 mars 2020**			
ATSEM principal de 2ème classe concours (externe et de 3ème voie)	lundi 20 avril 2020	mardi 12 mai 2020	mercredi 17 juin 2020	jeudi 25 juin 2020	**mercredi 14 octobre 2020**			
Agent social principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 20 avril 2020	mardi 12 mai 2020	mercredi 17 juin 2020	jeudi 25 juin 2020	**jeudi 15 octobre 2020**			
FILIERE SPORTIVE								
Conseiller des activités physiques et sportives (Examen AVG)	lundi 9 décembre 2019	mardi 7 janvier 2020	mercredi 5 février 2020	jeudi 13 février 2020	**jeudi 9 avril 2020**			
Educateur des activités physiques et sportives concours (externe, interne et de 3ème voie)	lundi 6 mai 2019	mardi 28 mai 2019	mercredi 3 juillet 2019	jeudi 11 juillet 2019	**mardi 21 janvier 2020**			
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe concours (externe, interne et de 3ème voie)	lundi 6 mai 2019	mardi 28 mai 2019	mercredi 3 juillet 2019	jeudi 11 juillet 2019	**mardi 21 janvier 2020**			
FILIERE ANIMATION								
Animateur principal de 2ème classe examen professionnel PI	lundi 23 mars 2020	mardi 14 avril 2020	mercredi 20 mai 2020	jeudi 28 mai 2020	**jeudi 17 septembre 2020**			
Animateur principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 23 mars 2020	mardi 14 avril 2020	mercredi 20 mai 2020	jeudi 28 mai 2020	**jeudi 17 septembre 2020**			
Animateur principal de 1ère classe examen d'avancement de grade	lundi 23 mars 2020	mardi 14 avril 2020	mercredi 20 mai 2020	jeudi 28 mai 2020	**jeudi 17 septembre 2020**			
Adjoint d'animation principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 7 octobre 2019	mardi 29 octobre 2019	mercredi 4 décembre 2019	jeudi 12 décembre 2019	**jeudi 12 mars 2020**			
Filière police municipale								
Directeur de police municipale concours	lundi 5 août 2019	mardi 27 août 2019	mercredi 2 octobre 2019	jeudi 10 octobre 2019	**Lundi 13 et mardi 14 janvier 2020**			
Chef de service de Police municipale (concours interne externe et 3ème voie)	lundi 30 septembre 2019	mardi 22 octobre 2019	mercredi 27 novembre 2019	jeudi 5 décembre 2019	**Test psychologique mardi 31 mars 2020 - Epreuves écrites jeudi 11 juin 2020**			
Chef de service de police municipale (examen PI)	lundi 30 septembre 2019	mardi 22 octobre 2019	mercredi 27 novembre 2019	jeudi 5 décembre 2019	**jeudi 11 juin 2020**			
Gardien de police municipale concours (externe et interne)	lundi 9 septembre 2019	mardi 1 octobre 2019	mercredi 6 novembre 2019	jeudi 14 novembre 2019	**épreuve écrite jeudi 5 mai 2020 tests psychotechniques jeudi 15 octobre 2020**			

PERIODES D'INSCRIPTION
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS 2021
PROPOSITIONS

Concours et examens professionnels		Période de pré-inscription ou de retrait des dossiers		Clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossier)	Date(s) des 1ères épreuves	Centre organisateur		Observations
	Date indicative limite de publicité	Début	fin				Conventionnement	
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché principal	lundi 12 octobre 2020	mardi 3 novembre 2020	mercredi 9 décembre 2020	jeudi 17 décembre 2020	**jeudi 8 avril 2021**			
Rédacteur concours (Interne, Externe, 3ème voie)	lundi 25 janvier 2021	mardi 9 février 2021	mercredi 17 mars 2021	jeudi 25 mars 2021	**jeudi 14 octobre 2021**			
Rédacteur principal de 2ème classe concours (Interne, Externe, 3ème voie)	lundi 25 janvier 2021	mardi 9 février 2021	mercredi 17 mars 2021	jeudi 25 mars 2021	**jeudi 14 octobre 2021**			
Adjoint administratif principal de 2ème classe examen pro	lundi 5 octobre 2020	mardi 27 octobre 2020	mercredi 2 décembre 2020	jeudi 10 décembre 2020	**jeudi 18 mars 2021**			
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur concours interne et externe	lundi 21 décembre 2020	mardi 12 janvier 2021	mercredi 17 février 2021	jeudi 25 février 2021	**mercredi 16 et jeudi 17 juin 2021**			
Technicien principal de 2ème classe examen PI	lundi 5 octobre 2020	mardi 27 octobre 2020	mercredi 2 décembre 2020	jeudi 10 décembre 2020	**jeudi 15 avril 2021**			
Technicien principal de 2ème classe examen d'avancement de grade	lundi 5 octobre 2020	mardi 27 octobre 2020	mercredi 2 décembre 2020	jeudi 10 décembre 2020	**jeudi 15 avril 2021**			
Technicien principal de 1ère classe examen d'avancement de grade	lundi 5 octobre 2020	mardi 27 octobre 2020	mercredi 2 décembre 2020	jeudi 10 décembre 2020	**jeudi 15 avril 2021**			
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement	lundi 19 avril 2021	mardi 11 mai 2021	mercredi 16 juin 2021	jeudi 24 juin 2021	**jeudi 25 novembre 2021**			
Agent de maîtrise concours	lundi 17 août 2020	mardi 8 septembre 2020	mercredi 14 octobre 2020	jeudi 22 octobre 2020	**jeudi 21 janvier 2021**			
Agent de maîtrise examen PI	lundi 17 août 2020	mardi 8 septembre 2020	mercredi 14 octobre 2020	jeudi 22 octobre 2020	**jeudi 21 janvier 2021**			
FILIERE CULTURELLE								
Bibliothécaire principal (examen AVG)	lundi 21 décembre 2020	mardi 12 janvier 2021	mercredi 17 février 2021	jeudi 25 février 2021	**jeudi 20 mai 2021**			
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (concours externe interne et 3ème voie))	lundi 21 septembre 2020	mardi 13 octobre 2020	mercredi 18 novembre 2020	jeudi 26 novembre 2020	**jeudi 27 mai 2021**			
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques princ 2ème classe (concours externe interne et 3ème voie)	lundi 21 septembre 2020	mardi 13 octobre 2020	mercredi 18 novembre 2020	jeudi 26 novembre 2020	**jeudi 27 mai 2021**			
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (concours)	lundi 31 août 2020	mardi 22 septembre 2020	mercredi 28 octobre 2020	jeudi 5 novembre 2020	**mardi 30 mars 2021**			
FILIERE CULTURELLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE								
Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1ère et 2ème catégorie (concours interne et externe)	lundi 14 décembre 2020	mardi 5 janvier 2021	mercredi 10 février 2021	jeudi 18 février 2021	**mercredi 19 mai 2021**			
Directeur d'établissement d'enseignement artistique 2ème catégorie (examen PI)	lundi 14 décembre 2020	mardi 5 janvier 2021	mercredi 10 février 2021	jeudi 18 février 2021	**mercredi 19 mai 2021**			
PEA (examen PI)	lundi 31 août 2020	mardi 22 septembre 2020	mercredi 28 octobre 2020	jeudi 5 novembre 2020	**à compter du lundi 1er février 2021**			
FILIERE MEDICO-SOCIALE								
BVP de classe exceptionnelle (examen AG)	lundi 19 avril 2021	mardi 11 mai 2021	mercredi 16 juin 2021	jeudi 24 juin 2021	**à compter du mardi 2 novembre 2021**			
BVP (concours sur titres)	lundi 19 avril 2021	mardi 11 mai 2021	mercredi 16 juin 2021	jeudi 24 juin 2021	**à compter du mardi 2 novembre 2021**			
Médecin	lundi 21 septembre 2020	mardi 13 octobre 2020	mercredi 18 novembre 2020	jeudi 26 novembre 2020	**à compter du lundi 1er février 2021**			
Puéricultrice (concours sur titres)	lundi 21 septembre 2020	mardi 13 octobre 2020	mercredi 18 novembre 2020	jeudi 26 novembre 2020	**à compter du lundi 8 février 2021**			
Infirmier en soins généraux	lundi 31 août 2020	mardi 22 septembre 2020	mercredi 28 octobre 2020	jeudi 5 novembre 2020	**à compter du lundi 25 janvier 2021**			

Dates indicatives ne pas diffuser

PERIODES D'INSCRIPTION
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS 2021
PROPOSITIONS

Technicien paramédical territorial	lundi 7 décembre 2020	mardi 5 janvier 2021	mercredi 3 février 2021	jeudi 11 février 2021	**à compter du lundi 3 mai 2021**			
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle (examen AVG)	lundi 31 août 2020	mardi 22 septembre 2020	mercredi 28 octobre 2020	jeudi 5 novembre 2020	**jeudi 18 février 2021**			
ASE de classe exceptionnelle (examen AVG)	lundi 22 février 2021	mardi 9 mars 2021	mercredi 14 avril 2021	jeudi 22 avril 2021	**jeudi 30 septembre 2021**			
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	lundi 29 mars 2021	mardi 27 avril 2021	mercredi 2 juin 2021	jeudi 10 juin 2021	**à compter du lundi 11 octobre 2021**			
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	lundi 24 août 2020	mardi 15 septembre 2020	mercredi 21 octobre 2020	jeudi 29 octobre 2020	**à compter du lundi 1er mars 2021**			
ATSEM principal de 2ème classe (interne externe et 3ème voie)	lundi 29 mars 2021	mardi 27 avril 2021	mercredi 2 juin 2021	jeudi 10 juin 2021	**mercredi 6 octobre 2021 (Int Ext 3V)**			
Agent social principal de 2ème classe concours	lundi 26 avril 2021	mardi 18 mai 2021	mercredi 23 juin 2021	jeudi 1 juillet 2021	**jeudi 21 octobre 2021**			
FILIERE SPORTIVE								
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (examen avancement de grade)	lundi 17 août 2020	mardi 8 septembre 2020	mercredi 14 octobre 2020	jeudi 22 octobre 2020	**jeudi 14 janvier 2021**			
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe (examen avancement de grade)	lundi 17 août 2020	mardi 8 septembre 2020	mercredi 14 octobre 2020	jeudi 22 octobre 2020	**jeudi 14 janvier 2021**			
FILIERE ANIMATION								
Animateur (concours)	lundi 22 février 2021	mardi 16 mars 2021	mercredi 21 avril 2021	jeudi 29 avril 2021	**jeudi 16 septembre 2021**			
Animateur principal de 2ème classe (concours)	lundi 22 février 2021	mardi 16 mars 2021	mercredi 21 avril 2021	jeudi 29 avril 2021	**jeudi 16 septembre 2021**			
Adjoint d'animation principal de 2ème classe (concours)	lundi 24 août 2020	mardi 15 septembre 2020	mercredi 21 octobre 2020	jeudi 29 octobre 2020	**mardi 23 mars 2021**			
FILIERE POLICE MUNICIPALE								
	Aucune opération en 2021							

Dates indicatives ne pas diffuser

Association Nationale des Directeurs
et Directeurs-Adjoints des Centres De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

Commission Recrutement-concours
GT gestion des listes d'aptitude et suivi des lauréats

- **Vendredi 16 juin 2017**

Restitution des travaux

1. L’origine des travaux

- **Une demande de la commission recrutement-concours le 9 décembre 2016 :**
 - Faire le point sur les nouvelles dispositions introduites par la loi déontologie en matière de gestion des listes d’aptitude
 - Faire le point sur les obligations résultant de cette loi en matière de suivi des lauréats *« jusqu’à leur recrutement »*
- **Mise en place d’un groupe de travail en mars 2017**
 - 23 CDG s’inscrivent dans la démarche et participent aux travaux entre fin mars et début juin 2017.

2. La configuration du groupe de travail

- **23 centres de gestion représentés et impliquant des acteurs des concours et de l'emploi.**
 - 11 cdg représentés par un profil responsable concours
 - 8 par un profil responsable emploi-concours (ou 1 resp. concours et 1 resp. emploi)
 - 3 par un profil responsable emploi
- **Au total 34 collègues ont participé à une ou plusieurs des réunions organisées les :**
 - 24 mars 2017
 - 10 mai 2017
 - 7 juin 2017

3. Quelles étaient les attentes du groupe de travail ?

- **Sur la gestion des listes d'aptitude**
 - Réinterroger en détail les pratiques liées à l'établissement des listes et à leur suivi administratif
 - Lever certaines interrogations nées des dispositions introduites par la loi déontologie
 - Harmoniser les pratiques et proposer des outils de gestion
- **Sur le suivi des lauréats**
 - Partager les expériences des cdg ayant déjà mis en place des dispositifs de suivi des lauréats : réunions d'information, ateliers, entretiens…
 - Échanger sur les analyses en ressortant
 - Mettre en place des outils aidant à ce suivi

4. Les différentes étapes de la démarche

Mars 2017

- Situer le contexte des nouvelles obligations envers les lauréats introduites par la loi déontologie (reçus-collés ; recensement des postes ouverts aux concours…)
- Appréhender les pratiques en cours avant et après avril 2016

Avril-mai 2017

- Sonder les cdg afin de dénombrer les lauréats valablement inscrits sur les listes d'aptitude
- Repérer les problèmes d'interprétation et proposer une position harmonisée

Mai-juin 2017

- Après analyse des réponses, permettre une vision de la situation des lauréats à plusieurs échelles : départementale, régionale, **nationale**
- Proposer des pistes d'action et des outils en matière de suivi des lauréats
- Préconiser des axes d'harmonisation des procédures

5.Les enquêtes lancées
3 volets principaux

1. Le dénombrement

Apprécier le nombre de lauréats encore valablement inscrits au 1er juin 2017 = tableau de bord utile à la mise en place d'actions propres à chaque catégorie

En fonction de l'ancienneté de leur inscription

En cours de première année = réunion d'information

En cours de deuxième année …et plus = information emploi et réinscription

En cours de troisième année …et plus = entretien individuel

En cas de suspension > 1 an = entretien individuel

En fonction de leur localisation géographique

Dans ou hors du ressort de l'échelle d'organisation

Dans le département de l'organisateur

Dans la région administrative de l'organisateur

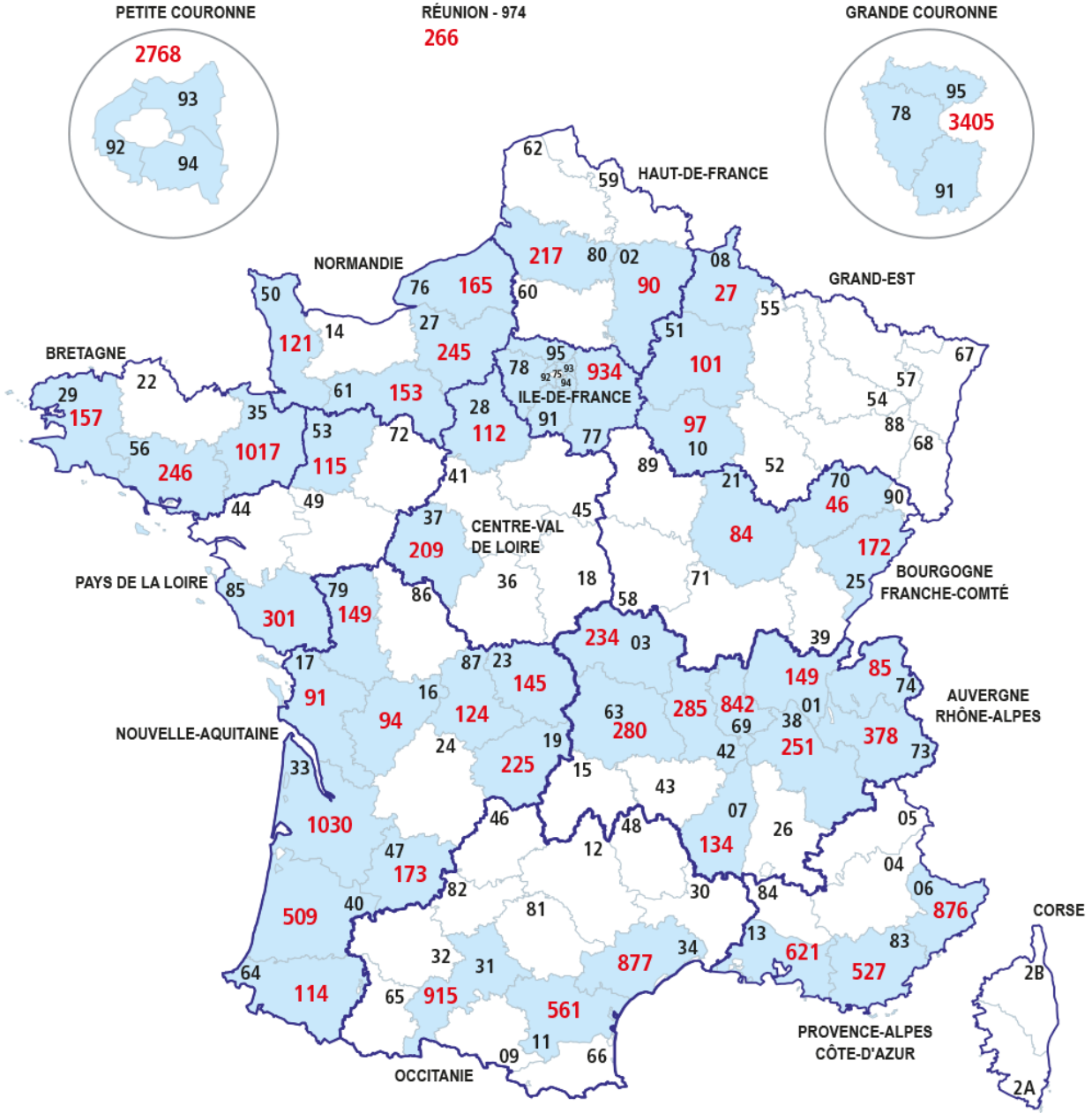
5.Les enquêtes lancées
3 volets principaux

- **2. Sonder les pratiques en matière de gestion des listes d'aptitude**
 - Sur les aspects généraux : le caractère d'unicité des listes, les éléments individuels d'identification des lauréats, la communication des listes…
 - Sur les procédures d'inscription, de réinscription, de suspension, radiation, mises à jour des listes
- **3. Sonder les pratiques en matière de suivi des lauréats avant et après la loi déontologie**
 - Les types d'actions conduites pour favoriser l'accès à l'emploi
 - Les moyens humains dédiés à ces suivis
 - Les constats dressés

6. Le rendu des enquêtes

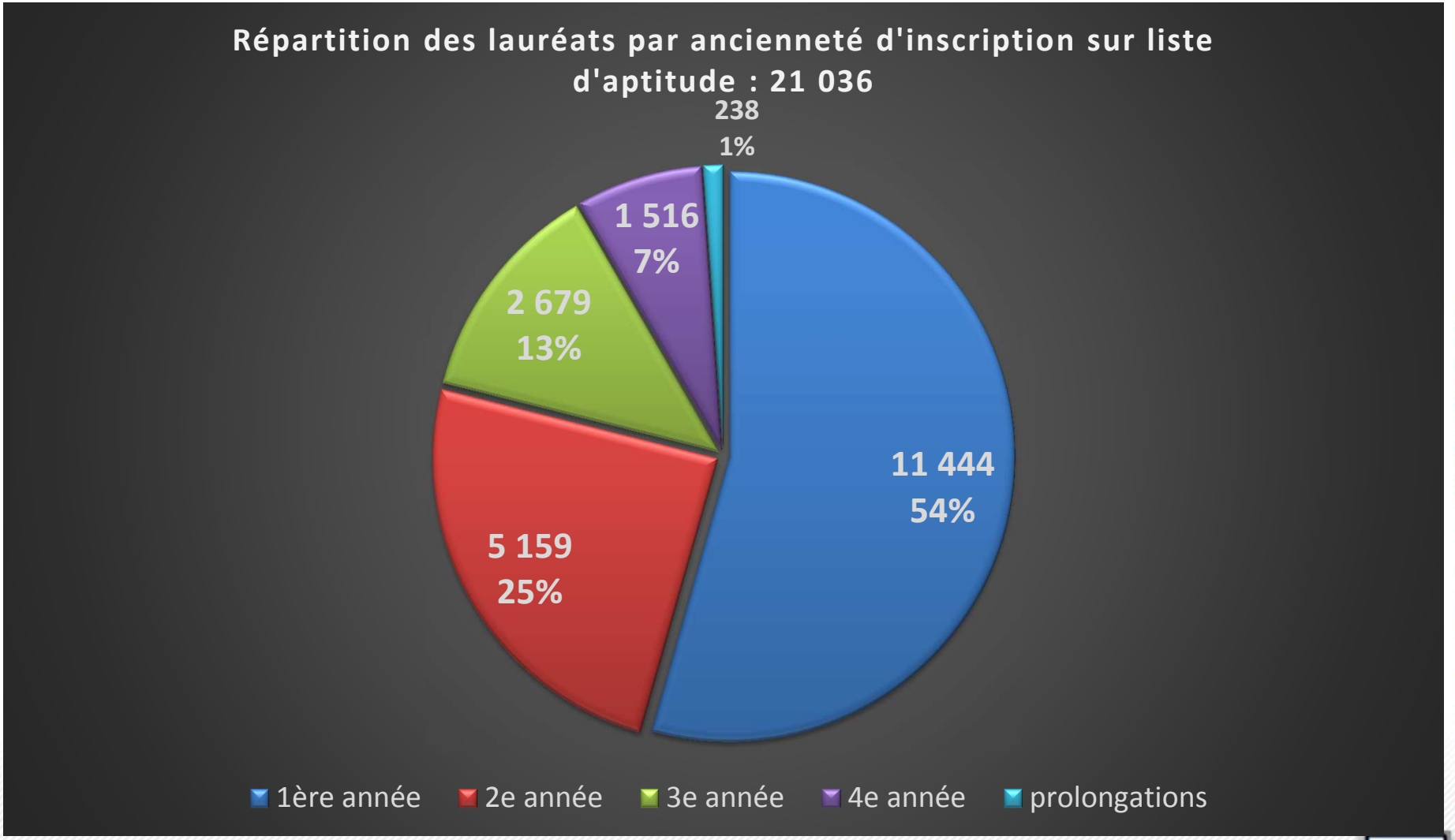
- **Un accueil favorable réservé aux enquêtes marquant un intérêt pour la thématique**
 - **53% des cdg de la Métropole ont répondu (48/91) + 1 cdg ultramarin**
 - **De nombreux centres indiquent être en cours de préparation de leur réponse**

Les réponses prises en compte le 16/06/2017



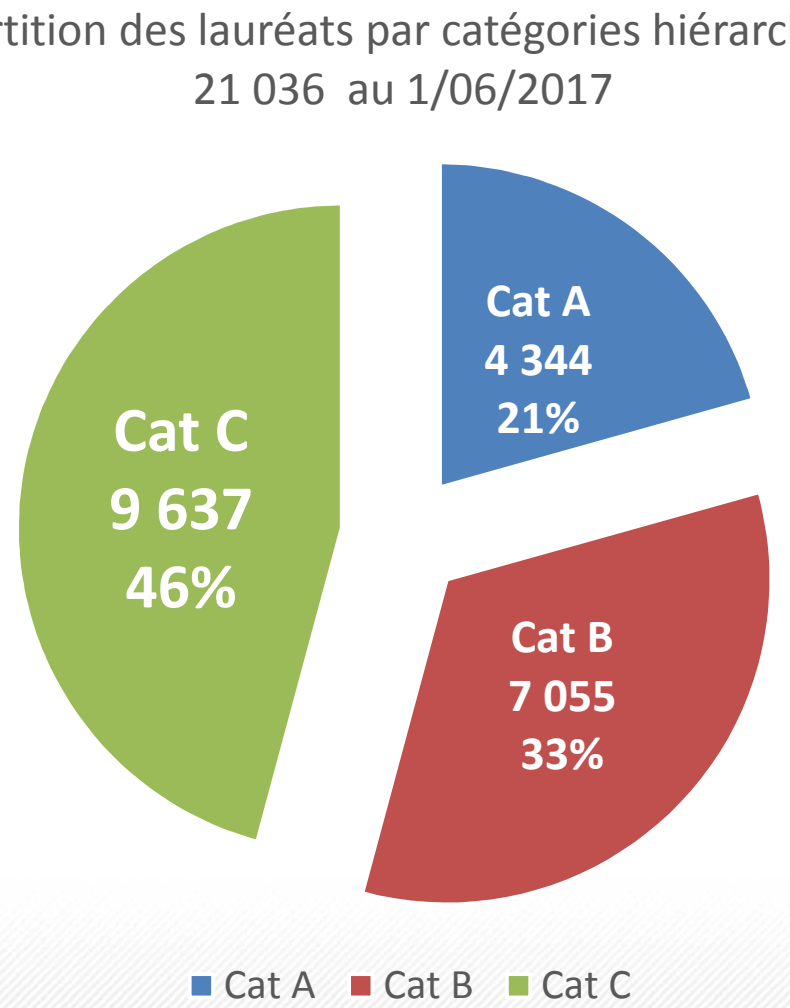
5. Le rendu des enquêtes

1.Le dénombrement : 21 036 lauréats (06/2017)

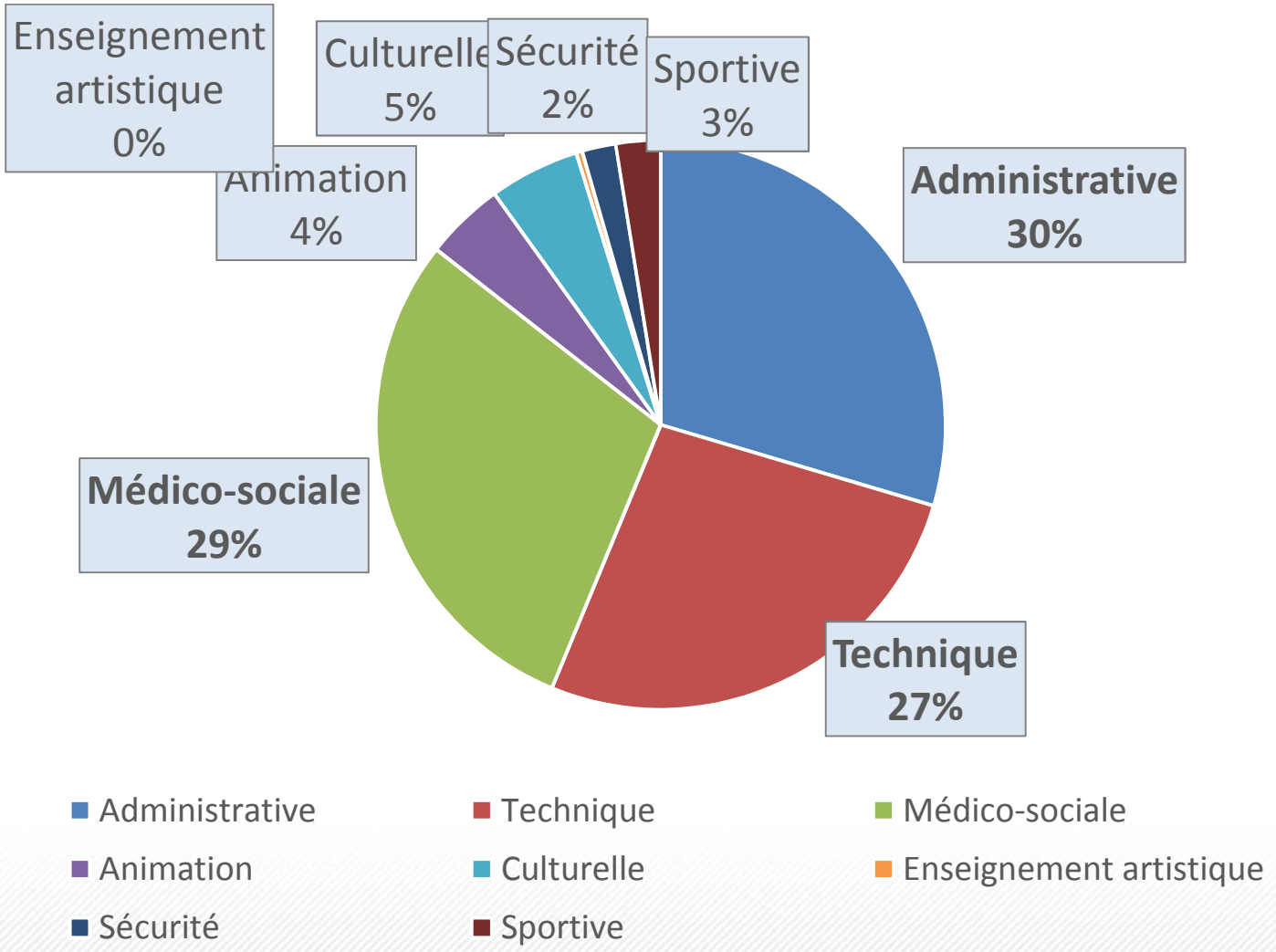


5. Le rendu des enquêtes

1- Le dénombrement : 21 036 lauréats (06 /2017)



1- Le dénombrement
Répartition par filière : 21036 lauréats



2 - Les pratiques de gestion des listes

- **Des pratiques différentes révélées par les travaux du GT et le rendu de l'enquête qui touchent aux**
 - **Aux aspects généraux de la liste d'aptitude**
 - Sur le plan juridique
 - Sur le caractère potentiellement discriminant du traitement
 - Sur le plan de la communication
 - **Aux aspects pratiques de gestion des listes**
 - Inscriptions
 - Réinscriptions
 - Suspensions ou prolongations
 - Radiations
 - Mises à jour des listes

2 - Les pratiques de gestion des listes

- Les aspects généraux de la liste d'aptitude
 - Des pratiques différentes et très ancrées révélées par les travaux du GT
 - Une caractère assez hétéroclite des pratiques révélé par l'enquête
- La perception d'une nécessité d'aller vers une harmonisation
- Des préconisations qui restent à formaliser

2; État des lieux des pratiques de gestion des listes

(16/06/2017). Réponses des cdg à la question : quelles sont les mentions que vous faites figurer sur l'arrêté et sur les autres supports de communication ?

Questions	Arrêté		Réponse majoritaire (45 à 48 réponses)	Support autre (internet…)		Réponse majoritaire (29 à 42 réponses
	oui	non		oui	non	
Unicité de la liste d'aptitude	**32**	**14**	70% oui	**26**	**11**	70% oui
Mention de la voie de concours	**35**	**12**	74% oui	**21**	**13**	62 % oui (seulement 34 réponses)
Mention individuelle de la validité d'inscription	**19**	**28**	60% non	**8**	**26**	76% non
Mention de la date de naissance	**9**	**37**	80% non	**4**	**31**	89% non
Mention de l'adresse du candidat	**36**	**12**	75% oui	**23**	**13**	64% oui
Mention de l'adresse électronique	**5**	**40**	89% non	**9**	**30**	77% non
Mention du numéro de téléphone	**6**	**41**	87% non	**19**	**20**	51% non
Communication de la liste d'aptitude aux collectivités	**22**	**23**	51% non	**23**	**19**	55% oui
Communication de la liste d'aptitude aux centres de gestion	**33**	**12**	73% oui	**17**	**12**	69% oui

3 - Les pratiques de suivi des lauréats

- Une obligation introduite par la loi déontologie
 - Un suivi que la loi impose … « jusqu'au recrutement des lauréats »
 - Un suivi qui devient une phase ultime du processus d'organisation des concours
- Une pratique du suivi des lauréats nouvelle pour la majorité des cdg organisateurs de concours
- Une évolution perceptible depuis un an
- Une analyse encore à croiser avec les travaux d'autres GT ou commissions : reçus-collés, absentéisme, panorama de l'emploi, bilan de la convention nationale de mutualisation

3. Suivi des lauréats
Réponses à la question : quelles actions conduites avant et après la loi déontologie?

Avant la loi déontologie					Après la loi déontologie			
Actions conduites	oui	non	rarement	réponses majoritaires	oui	non	En projet ou en cours d'organisation	**réponses majoritaires**
réunions collectives	15	29	3	61% non	21	1 sans rép	23	49% non
entretiens individuels	18	29		61% non	14	17	16	36% non
ateliers d'aide à la recherche d'emploi	10	37		79% non	12	20	15	43% non
au sein ou auprès de collectivités employeurs	6	36		77% non	9	32	6	68% non
forum	18	29		62% non	18	26	2	55% non

3 – Le suivi des lauréats - Les outils proposés par les membres du GT

- Des diaporamas soutenant les réunions d'information
 - Les CDG 22, 35, 40, 67, 69 mettent leur diaporama à disposition
- Des guides du lauréats
 - Les CDG 35 et Petite Couronne proposent leur guide
- De nombreux autres outils sont proposés en mutualisation
 - Modèles de courriers
 - Modèles d'enquêtes
 - Notes
 - Tableaux de bord…

Un prolongement des travaux et de la réflexion

- **…auquel nous invitent conjointement les présidents de la commission concours et de la commission emploi de l'ANDCDG**

Devant les nouvelles obligations qu'impose la loi déontologie aux organisateurs de concours de suivi et d'accompagnement des lauréats, nous avons souhaité vous inviter à une réunion d'échange sur ce sujet le :

jeudi 6 juillet 2017, de 10h à 13h,

au CIG Petite Couronne (salle Pirogue).

CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE + EXAMENS PROFESSIONNELS ATEA PAL 2ème CLASSE et ATEA PAL 1ère CLASSE - SESSION 2018

POSITIONNEMENT DES CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS

Spécialités	Disciplines	Nombre de postes	Positionnement	Confirmation (au plus tard 30/06/2017)
MUSIQUE	Accompagnement musique	517	CDG Réunion - CDG 59	
	Accompagnement danse	25	CDG 11 - CDG Réunion	
ARTS PLASTIQUES	Pas de discipline	40	CDG 45	
ART DRAMATIQUE	Pas de discipline	31	CIG Grande Couronne	
Examen		**Nombre de candidats potentiels**	**Positionnement**	**Confirmation (au plus tard 30/06/2017)**
Examen pro ATEA Principal 2ème classe		291	CDG 13 - CDG 25 - CDG 35 - CDG 77 - CDG 87	
Examen pro ATEA Principal 1ère classe		604	CDG 33 - CDG 30 - CDG 14 - CDG 77 - CDG 63	

Mise à jour le 29/06/2017

CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE - SESSION 2018

POSITIONNEMENT DES CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS

Spécialités	Disciplines	Nombre de postes	Positionnement	Confirmation OU positionnement (au plus tard 30/06/2017)
MUSIQUE	Violon	101		
	Alto	37	**CDG 35**	**ok le 19/06/2017**
	Violoncelle	61	CDG 54	
	Contrebasse	40	CDG 76	
	Flûte traversière	100	CDG 67	
	Hautbois	29	**CDG 72**	**OK le 19/06/2017**
	Clarinette	57	CDG 59	
	Basson	13	CDG 44	
	Saxophone	69	CDG 59	
	Trompette	77	**CIG PC**	**OK le 22/06/2017**
	Cor	33	**CDG 72** ou CDG 44	**OK CDG 72 le 19/06/2017**
	Trombone	78	CDG 37	
	Tuba	35	CDG 76	
	Piano	150	CDG 69	
	Accordéon	39		
	Harpe	28	**CDG 31**	**OK le 22/06/2017**
	Guitare	143		
	Percussions	84		
	Chant	77	**CDG 14**	**OK pour le 14 22/06/2017**
	Direction d'ensembles vocaux	20	CIG GC	
	Direction d'ensembles instrumentaux	17	CIG GC	
	Instruments anciens (tous instruments)	30	CDG 87	
	Musique traditionnelle (tous instruments)	61		
	Musique électroacoustique	15	**CIG PC**	**OK le 23/06/2017**
	Jazz (tous instruments)	68	CDG 35	
	Accompagnement musique	95	**CIG PC**	**OK le 22/06/2017**
	Accompagnement danse	28	CDG 11	
	Formation musicale	169	CDG 54	
	Intervention en milieu scolaire	119	CIG GC	
	Musiques actuelles amplifiées (tous instruments)	110	CDG 40	

Mise à jour le 29/06/2017

CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE - SESSION 2018

POSITIONNEMENT DES CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS

Spécialités	Disciplines	Nombre de postes	Positionnement	Confirmation OU positionnement (au plus tard 30/06/2017)
DANSE	Danse contemporaine	61	CDG 13	
	Danse classique	70	CDG 13	
	Danse jazz	34	CDG 13	
ARTS PLASTIQUES	Pas de discipline	80	CDG 34	
ART DRAMATIQUE	Pas de discipline	60	CIG GC	
		Total Postes : 2277		

Mise à jour le 29/06/2017

GROUPE TECHNIQUE ANDCDG – FILIERE CULTURELLE

PROGRAMMATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS DE LA FILIERE ARTISTIQUE

RELEVE DES CONCLUSIONS DE LA REUNION DU 16 JUIN 2017

Etaient présents : ARANDA Chloé (CDG 13), ARMAND Audrey (CDG 30), AYRAL Laurence (CDG 11), BALAVOINE Nathalie (CDG 76), BARBEROUX Martine (CIG PC), BELAOUNI Salima (CDG 25), BELLEGO Olivier (CDG 69), BOISSAC Véronique (CDG 54), BOISSELET Valérie (CDG 17), BRIERRE Jacqueline (CIG GC), CALMON Fabienne (CIG PC), COURTIER Annie (CDG 77), DAVID Lucie (CDG 59), DESCOUDARD Mélaine (CIG GC), DUMONT Laurent (CDG 31), GADIOUX Patricia (CDG 87), GAUTIER Alain (CDG 77), GILLES-AUBER Amélie (CDG 14), JACQUINET Anne Marie (CDG 40), JOLAIS Céline (CDG 72), LE GALL Sonia (CIG PC), LEFEBVRE Anne (CDG 76), MARCHANDISE Evelyne (CIG PC), MERAZIG Farid (CDG 44), MORICEAU MAGUY Christelle (CDG 37), MOTTET Céline (CDG 63), OLLIVIER Laurence (CDG 35), PASCUAL Annabel (CIG GC), PEDRO Mélanie (CDG 63), QUENSONT Laurie (CDG 67), ROYER Julien (CDG 13), SAINT AUBIN Marie Eve (CDG 11), SAUTET JACQUEMOT Nathalie (CDG 69), SICCA Sophie (CDG 45), TROADEC Cécile (CDG 35)

Absente excusée : DUMEYNIEU Patricia (CDG 33)

Ordre du jour de la réunion :
- exploitation du recensement du nombre de postes pour les concours (ATEA et ATEA Pal de 2ème classe) et du nombre de candidats potentiels pour les examens professionnels d'avancement de grade (2ème et 1ère classe)
- validation du calendrier des opérations
- validation des positionnements des centres de gestion pour l'organisation des spécialités et disciplines des deux concours
- validation des positionnements des centres de gestion pour l'organisation des deux examens professionnels
- validation des divers documents communs proposés pour l'organisation de ces opérations : arrêté d'ouverture, dossier d'inscription et pièces annexes, brochure, courrier au Ministère de la Culture pour l'élaboration de la liste de ses représentants dans les jurys notamment.
- questions diverses

Recensement du nombre de postes pour les concours (ATEA et ATEA Pal de 2ème classe) et du nombre de candidats potentiels pour les examens professionnels d'avancement de grade (2ème et 1ère classe)

La synthèse des documents mis à jour au 15 juin 2017 a été adressée par mail aux participants.
Ces éléments sont incomplets car l'ensemble des recensements n'est pas achevé ou certaines collectivités de grande importance n'ont pas encore transmis leurs chiffres.

Il est donc convenu que l'ensemble des CDG dispose jusqu'au 10 juillet 2017 délai de rigueur pour transmettre leurs chiffres ajustés soit en modifiant les fichiers directement sur l'espace partagé DROPBOX, soit par mail à apascual@cigversailles.fr.

Les chiffres à partir desquels les arrêtés d'ouverture devront être établis seront communiqués aux CDG organisateurs dès le 12 juillet 2017 par le CIG de la Grande Couronne.

En cas d'augmentation des chiffres après la parution des arrêtés d'ouverture, il sera proposé de prendre des arrêtés modificatifs le cas échéant.

Par ailleurs, dans les disciplines où le nombre de postes est substantiel, il est proposé, compte tenu des attentes de la profession, d'ouvrir les trois voies de concours.

Calendrier des opérations

Au regard des résultats de l'enquête adressée aux membres de la commission recrutement concours de l'ANDCDG il est décidé de l'ouverture des deux concours (ATEA et ATEA Principal de 2ème classe) ainsi que des deux examens professionnels d'avancement de grade (ATEA Principal de 1ère classe et ATEA Principal de 2ème classe) de manière concomitante.

Le calendrier suivant est arrêté par les participants après un vote à main levée :

Période de retrait des dossiers d'inscription : **du mardi 31 octobre 2017 au Mercredi 29 novembre 2017**
Date limite de dépôt : **Jeudi 7 décembre 2017**
Début des épreuves pour les concours : **à partir du Jeudi 8 février 2018**
Début des épreuves pour les examens professionnels **: à partir du lundi 19 mars 2018**

Les Centres de Gestion pourront, bien entendu, débuter les épreuves de manière effective un peu plus tard.
La fin de ces opérations serait programmée pour décembre 2018, l'idée étant de rester sur la même année civile.

Les arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels devraient alors être pris au plus tard le 7 septembre 2017 car il est nécessaire de prendre en considération le délai de publication au Journal Officiel (en principe un mois annoncé par les services du JO).

Il a été décidé des principes généraux d'organisation ci-après :

- Pour les concours : un centre de gestion organisateur prend en charge une ou plusieurs spécialités et / ou disciplines pour l'ensemble du territoire national
 - Pour les examens professionnels : les centres de gestion organisateurs prennent en charge l'ensemble des spécialités et / ou disciplines ouvertes aux deux grades (ATEA Pal 2ème classe – ATEA Pal 1ère classe) et la répartition géographique de l'organisation tend à couvrir l'ensemble du territoire national

Positionnements des Centres de Gestion organisateurs

Il a été procédé à une étude des positionnements des Centres de Gestion organisateurs possibles à partir du nombre de postes déclarés ou du nombre de candidats potentiels ainsi que des ressources des différents établissements.

Un tableau récapitulatif est joint au présent relevé de conclusions (accessible sur DROPBOX) mis à jour avec des réponses données le 19 juin 2017.

Il est acté que les CDG devront confirmer leur positionnement avant la fin du mois de juin 2017.
Par ailleurs, certaines disciplines ne possèdent pas à ce jour de CDG organisateur, un appel à candidatures a été adressé lors de la réunion de la commission recrutement concours de l'ANDCDG qui s'est tenue le 16 juin après-midi.
Il est établi que compte tenu du nombre de postes recensés à ce jour l'ensemble des disciplines existantes aux différents concours devront être ouvertes.

Documents communs

Il est proposé que l'étude des documents communs se fasse dans un espace professionnel collaboratif (DROPBOX) où chacun pourra apporter ses demandes de modifications.

Vont être soumis à l'approbation des membres du groupe :

- Des propositions d'arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels (les conditions d'inscription ne sont pas des mentions obligatoires juridiquement mais les CDG qui le souhaitent pourront les ajouter)
- Des avis de concours et examens professionnels qui seront nationaux
- Des propositions de brochures communes pour les concours et examens professionnels
- Des propositions de dossiers d'inscription pour les concours et examens professionnels
- Le courrier à l'attention du Ministère de la Culture pour la constitution de la liste de leurs représentants dans les jurys des concours et examens professionnels

Il est précisé que ces documents sont proposés à partir des maquettes existantes au CIG de la Grande Couronne, ils pourront tout à fait être adaptés aux chartes graphiques des CDG organisateurs.
En revanche, le contenu se devra d'être strictement identique pour l'ensemble des CDG organisateurs en ce qui concerne les conditions d'accès et les épreuves.

Prochaine réunion du groupe

Un doodle est adressé aux membres du groupe afin de fixer la prochaine réunion dans la première quinzaine du mois de septembre 2017. Celle-ci se tiendra dans les locaux du CIG de la Petite Couronne à Pantin.

Ile de France / Centre-Val de Loire
Bretagne / Pays de Loire / Normandie
Hauts-de-France
Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté
Auvergne-Rhône-Alpes
Nouvelle-Aquitaine / Occitanie
PACA / Corse
Outre-mer

ÉCHÉANCIER 2018
CELLULE PÉDAGOGIQUE NATIONALE

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Conseiller des activités physiques et sportives (concours) JORF	Du 16/05/17 au 29/06/17 **MAR 23/01/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CDG 18 (Cher) (JO 15/04/17) **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 14 (Calvados) (JO 15/03/17) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 68 (Haut-Rhin) (JO 26/04/17) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** CDG 81 (Tarn) **PACA / Corse** CDG 05 (Hautes-Alpes)	**Pilotes** **CIG GC, référent** Rapport sur dossier **CIG PC** Note sur dossier **CDG 68 (Haut-Rhin)** Questions *Participants actifs* *CDG 59 (Nord)*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Fin de relecture** **Livraison**

	Décret n°93-555 du 26 mars 1993 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives **Admissibilité :** **Concours externe** 1° Réponse à six questions portant sur des éléments essentiels dans chacun des domaines suivants (durée : 4 heures ; coefficient 3) a) Des techniques et méthodes de l'entraînement sportif ; b) De l'enseignement des activités physiques et sportives ; c) De la sociologie des pratiques sportives ; d) De la gestion financière appliquée aux services des sports ; e) De la conception et l'entretien des équipements sportifs et de loisirs ; f) Des sciences biologiques et des sciences humaines. 2° Rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude des candidats à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale dans le domaine des activités physiques et sportives (durée : 4 heures ; coefficient 4) **Concours interne** Rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale dans le domaine des activités physiques et sportives, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat ainsi qu'à son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées (durée : 4 heures ; coefficient 4) **Admission :** **Concours externe** 1° Une épreuve physique comprenant un parcours de natation et une épreuve de course (coefficient 1) 2° Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel devant permettre au jury d'apprécier ses connaissances en matière d'activités physiques et sportives, sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est amené à travailler, sa motivation et ses aptitudes à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et à l'encadrement (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 4) **Concours interne** 1° Une épreuve physique comprenant un parcours de natation et une épreuve de course (coefficient 1) 2° Un entretien débutant par un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle devant permettre au jury d'apprécier sa capacité à analyser son environnement professionnel et à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés par un conseiller territorial des activités physiques et sportives (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 4) **Concours externe et concours interne :** Épreuve orale facultative de langue vivante (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, néerlandais, russe, arabe moderne ou grec) consistant en la traduction en français, sans dictionnaire, d'un texte dans la langue choisie suivie d'une conversation dans cette langue (durée : 15 minutes après une préparation de même durée ; coefficient 1)

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Éducateur des activités physiques et sportives (concours) **JORF**	Du 16/05/17 au 29/06/17 **MAR 23/01/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG GC (JO 01/04/17) **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 27 (Eure) (JO 23/03/17) CDG 35 (Ille-et-Vilaine) (JO 06/04/17) CDG 72 (Sarthe) (JO 01/04/17) **Hauts-de-France** CDG 59 (JO 15/04/17) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 68 (Haut-Rhin) (JO 01/04/17) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle-Aquitaine : CDG 33 (Gironde) (JO 16/06/17) **PACA / Corse** CDG 13 (Bouches-du-Rhône) (JO 12/04/17)	**Pilotes** **CDG 33 (Gironde), référent** 3 à 5 questions sur dossier **CDG 59 (Nord)** Note sur dossier *Participants actifs* *CDG 13 (Bouches-du-Rhône)* *CDG 35 (Ille-et-Vilaine)* *CIG GC*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Fin de relecture** **Livraison**
	Décret n°2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives **Admissibilité :** Externe Réponse à 3 à 5 questions à partir d'un dossier sur l'organisation des APS, les règles d'hygiène et de sécurité, les sciences biologiques et les sciences humaines (3 h ; coeff. 2) Interne, 3ème voie : Note sur dossier portant sur l'organisation des APS (3 h ; coeff. 2) **Admission :** Une épreuve physique comprenant un parcours de natation et une épreuve de course (coeff. 1) La conduite d'une séance d'activités physiques et sportives (préparation : 30 mn ; durée de la séance : 30 mn ; coeff. 3), suivie d'un entretien avec le jury (30 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 1) *(par option : pratiques individuelles et activités au service de l'hygiène et de la santé / pratiques duelles / jeux et sports collectifs / activités de pleine nature / activités aquatiques)*					

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateur	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (concours) JORF	Du 16/05/17 au 29/06/17 **MAR 23/01/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG GC (JO 30/03/17) **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 35 (Ille-et-Vilaine) (JO 06/04/17) CDG 50 (Manche) (JO 28/03/16) **Hauts-de-France** CDG 62 (Pas-de-Calais) (JO 01/04/17) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 68 (Haut-Rhin) (JO 01/04/17) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle-Aquitaine : CDG 33 (Gironde) (JO 16/06/17) **PACA / Corse** CDG 13 (Bouches-du-Rhône) (JO 12/04/17)	**Pilotes** **CDG 68 (Haut-Rhin), référent** Questions **CDG 28 (Eure-et-Loir)** Rapport sur dossier interne **CDG 69 (Rhône)** Rapport sur dossier externe *Participants actifs* *CDG 13 (Bouches-du-Rhône)* *CDG 35 (Ille-et-Vilaine)* *CIG GC*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Fin de relecture** **Livraison**
	Décret n°2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives **Admissibilité :** Externe - Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'organisation des APS, les règles d'hygiène et de sécurité, les sciences biologiques et les sciences humaines (3 h ; coeff. 2) Interne, 3ème voie : - Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'organisation des APS (3 h ; coeff. 1) - Réponse à des questions sur l'organisation des APS (3 h ; coeff. 1) **Admission :** - Une épreuve physique comprenant un parcours de natation et une épreuve de course (coeff. 1) - La conduite d'une séance d'activités physiques et sportives (préparation : 30 mn ; durée de la séance : 30 mn ; coeff. 3), suivie d'un entretien avec le jury (30 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 1) *(par option : pratiques individuelles et activités au service de l'hygiène et de la santé / pratiques duelles / jeux et sports collectifs / activités de pleine nature / activités aquatiques)*					

Éducateur des activités physiques et sportives (examen PI)	Du 16/05/17 au 29/06/17 **MAR 23/01/18**	CDG 35 (Ille-et-Vilaine) (JO 12/04/17) **Organisateur métropolitain** **Outre-mer** CDG 971 (Guadeloupe) (JO 21/06/17)	**Pilote** **CDG 59 (Nord)** (idem note concours interne, 3e concours ETAPS) *Participants actifs* *CDG 13 (Bouches-du-Rhône)* *CDG 35 (Ille-et-Vilaine)* *CIG GC*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Fin de relecture** **Livraison**
	Décret n°2011-790 du 28 juin 2011 fixant les modalités de l'examen professionnel prévu à l'article 7 du décret n°2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives **Admissibilité :** Note sur dossier portant sur l'organisation des APS (3h) **Admission :** - Une épreuve physique comprenant un parcours de natation et une épreuve de course - La conduite d'une séance d'activités physiques et sportives (préparation : 30 mn ; durée de la séance : 30 mn), suivie d'un entretien avec le jury (30 mn, dont 5 mn au plus d'exposé) *(par option : pratiques individuelles et activités au service de l'hygiène et de la santé / pratiques duelles / jeux et sports collectifs / activités de pleine nature / activités aquatiques)*					
Éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (examen PI)	Du 16/05/17 au 29/06/17 **MAR 23/01/18**	CDG 35 (Ille-et-Vilaine) (JO 12/04/17) **Organisateur métropolitain** **Outre-mer** CDG 971 (Guadeloupe) (JO 21/06/17)	**Pilote** **CDG 28 (Eure-et-Loir)** (idem rapport concours interne ETAPS 2e) *Participants actifs* *CDG 13 (Bouches-du-Rhône)* *CDG 35 (Ille-et-Vilaine)* *CIG GC*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Fin de relecture** **Livraison**
	Décret n°2011-791 du 28 juin 2011 fixant les modalités de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n°2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives **Admissibilité :** Note sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'organisation des APS (3h) **Admission :** - Une épreuve physique comprenant un parcours de natation et une épreuve de course - La conduite d'une séance d'activités physiques et sportives (préparation : 30 mn ; durée de la séance : 30 mn), suivie d'un entretien avec le jury (30 mn, dont 5 mn au plus d'exposé) *(par option : pratiques individuelles et activités au service de l'hygiène et de la santé / pratiques duelles / jeux et sports collectifs / activités de pleine nature / activités aquatiques)*					

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** *et participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Technicien (concours) JORF	Du 03/10/17 au 16/11/17 **JEU 12/04/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG GC **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 14 (Calvados) CDG 35 (Ille-et-Vilaine) CDG 44 (Loire-Atlantique) **Hauts-de-France** CDG 59 (Nord) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 25 (Doubs) CDG 54 (Meurthe-et-Moselle) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 69 (Rhône) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle-Aquitaine : CDG 16 (Charente) : *Espaces verts et naturels* CDG 19 (Corrèze) : *Ingénierie, informatique et systèmes d'information* CDG 33 (Gironde) : *Bâtiments, génie civil* CDG 40 (Landes) : *Services et interventions techniques* CDG 64 (Pyrénées-Atlantiques) : *Aménagement urbain et développement durable* CDG 86 (Vienne) : *Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration* CDG 87 (Haute-Vienne) *Réseaux, voirie et infrastructures* Occitanie : CDG 30 (Gard) : *Services et interventions techniques* CDG 31 (Haute-Garonne) : *Réseaux, voire et infrastructures* CDG 34 (Hérault) : *Bâtiments, génie civil / Espaces verts et naturels)* CDG 66 (Pyrénées-Orientales) : *Aménagement urbain et développement durable* CDG 81 (Tarn) : *Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration* CDG 82 (Tarn-et-Garonne) :	**Pilotes** **CIG PC, référent** Réseaux, voirie et infrastructures Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration Déplacements, transports **CDG 13 (Bouches-du-Rhône)** Bâtiment, génie civil **CDG 54 (Meurthe-et-Moselle)** Services et interventions techniques Métiers du spectacle Artisanat et métiers d'art **CDG 59 (Nord)** Ingénierie, informatique et systèmes d'information **CDG 69 (Rhône)** Aménagement urbain et développement durable **CIG GC** Espaces verts et naturels *Participant actif* *CDG 77 (Seine-et-Marne)*	**1ère réunion technique** **LUN 27/11/17** 10 h-16h30 **MAR 28/11/17** 10 h-16h30 **CIG PC (Pantin)** **2ème réunion technique** **MER 10/01/18** 10 h-16h30 **JEU 11/01/18** 10 h-16h30 **CIG PC (Pantin)**	**MAR 13/02/18** 10 h-16h30 **CIG PC (Pantin)**	**Mise en relecture** **MER 21/02/18** (plateforme CIG PC) **Fin de relecture** **MER 28/02/18** **Livraison** **LUN 12/03/18** **(**plateforme CIG PC)

		Ingénierie, informatique et systèmes d'information				
	Décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux **Admissibilité :** Externe : - Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier par spécialité (3 h ; coeff.1) Interne, 3ème voie : - Rapport technique sur dossier par spécialité (3 h ; coeff.1) **Admission :** - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff.1) *Spécialités : Bâtiments, génie civil / Réseaux, voirie et infrastructures / Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration / Aménagement urbain et développement durable / Déplacements, transports / Espaces verts et naturels / Ingénierie, informatique et systèmes d'information / Services et interventions techniques / Métiers du spectacle / Artisanat et métiers d'art*					

Opération	Dates inscriptions et date écrits	Organisateurs	Pilotes et participants actifs	*Réunions techniques*	Conférence des présidents	**Date livraison sujets**
Technicien principal de 2ème classe (concours) JORF	Du 03/10/17 au 16/11/17 **JEU 12/04/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CDG 77 (Seine-et-Marne) **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 56 (Morbihan) **Hauts-de-France** CDG 62 (Pas-de-Calais) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 54 (Meurthe-et-Moselle) CDG 67 (Bas-Rhin) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 69 (Rhône) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle-Aquitaine : CDG 17 (Charente : *Espaces verts et naturels* CDG 24 (Dordogne) : *Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration* CDG 40 (Landes) : *Réseaux, voirie et infrastructures* CDG 47 (Lot-et-Garonne) : *Ingénierie, informatique et systèmes d'information* CDG 64 (Pyrénées-Atlantiques) : *Bâtiments, génie civil* Occitanie : CDG 11 (Aude) : *Services et interventions techniques* CDG 30 (Gard) : *Ingénierie, informatique et systèmes d'information* CDG 31 (Haute-Garonne) : *Réseau, voirie et infrastructures* CDG 48 (Lozère) : *Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration* CDG 65 (Hautes-Pyrénées) : *Bâtiment, génie civil*	**Pilotes** **Idem technicien** *Participant actif* *Idem technicien*	**1ère réunion technique** Idem **2ème réunion technique** Idem		**Mise en relecture** Idem **Fin de relecture** Idem **Livraison** Idem
	Décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux **Admissibilité :** Externe, interne et 3ème voie : - Rapport technique sur dossier par spécialité avec solutions opérationnelles (3 h ; coeff. 1) Interne, 3ème voie : - Étude de cas par spécialité (4 h ; coeff. 1) **Admission :** - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff.1) *Spécialités : Bâtiments, génie civil / Réseaux, voirie et infrastructures / Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration / Aménagement urbain et développement durable / Déplacements,*					

	transports / Espaces verts et naturels / Ingénierie, informatique et systèmes d'information / Services et interventions techniques / Métiers du spectacle / Artisanat et métiers d'art.

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateur	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère et 2ème catégories *Spécialités :* *Musique* *Arts plastiques* **(concours)** **JORF**	Du 09/01/18 au 15/02/18 **À partir du MER 16/05/18**	CDG 54 (Meurthe-et-Moselle) **Organisateur national**	**Pilote** **CDG 54 (Meurthe-et-Moselle)** *Participant actif* *CDG 69 (Rhône)*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**	**Sans objet**	**Mise en relecture** **Fin de relecture**

Décret n°292-892 du 2 septembre 1992

Spécialité Musique

Concours externe

Entretien avec le jury permettant d'apprécier l'expérience professionnelle des candidats et leurs aptitudes à exercer leur profession dans le cadre des missions dévolues à ce cadre d'emplois (durée : 30 minutes)

Concours interne

Admissibilité :

a) Étude de cas permettant de tester les connaissances administratives et les capacités de gestion du candidat (durée : 4 heures ; coefficient 2)

b) Épreuve d'écriture musicale (durée : 4 heures ; coefficient 1)

Admission :

a) Travail avec un ensemble instrumental, vocal, ou mixte sur une œuvre ou un extrait d'œuvre choisi par le jury au moment de l'épreuve sur une liste d'œuvres (durée : 30 minutes ; coefficient 3)

b) Exposé du candidat concernant sa conception du rôle de directeur d'un établissement d'enseignement spécialisé suivi d'un entretien (durée : 30 minutes ; coefficient 1)

c) Épreuve orale facultative de langue portant sur la traduction, sans dictionnaire, d'un texte en anglais, allemand, italien, espagnol, grec, portugais, néerlandais, russe ou arabe moderne, selon le choix du candidat exprimé lors de l'inscription et suivie d'une conversation (préparation : 15 minutes ; durée de l'épreuve : 15 minutes ; coefficient 1)

Spécialité Arts plastiques

Concours externe

Admissibilité :

a) Dissertation portant sur la création artistique, l'enseignement des arts et l'action culturelle (durée : 4 heures ; coefficient 3)

b) Note de synthèse à partir d'un dossier comprenant des pièces relatives à la gestion administrative et pédagogique d'un établissement d'enseignement des arts plastiques (durée : 4 heures ; coefficient 1)

En outre, le jury examine le dossier individuel du candidat comprenant son curriculum vitae, la présentation de son expérience professionnelle antérieure et, s'il y a lieu, la présentation de ses œuvres personnelles (coefficient 2)

Admission :

a) Conversation avec le jury à partir d'un texte relatif à l'histoire de l'art (temps de préparation : 15 minutes ; durée : 15 minutes ; coefficient 2)

b) Entretien avec le jury au cours duquel le candidat présente un exposé sur la manière dont il envisage l'exercice des fonctions auxquelles il postule et où est appréciée son aptitude à les exercer (durée : 15 minutes ; coefficient 3)

c) Épreuve orale facultative de langue portant sur la traduction, sans dictionnaire, d'un texte en anglais, allemand, italien, espagnol, grec, portugais, néerlandais, russe ou arabe moderne, selon le choix du candidat exprimé lors de l'inscription et suivie d'une conversation (préparation : 15 minutes ; durée de l'épreuve : 15 minutes ; coefficient 1)

Concours interne :

Admissibilité :

a) Mémoire rédigé par le candidat, comprenant cinquante pages maximum, retraçant son expérience professionnelle antérieure et présentant sa conception du rôle de directeur et, s'il y a lieu, sa pratique artistique (coefficient 2)

b) Note de synthèse à partir d'un dossier comprenant des pièces relatives à la gestion administrative et pédagogique d'un établissement des arts plastiques (durée : 4 heures ; coefficient 3)

Admission :

a) Entretien avec le jury à partir d'un texte relatif à l'histoire de l'art, à l'occasion duquel le candidat présente un exposé sur la manière dont il envisage l'exercice des fonctions auxquelles il postule et où est appréciée son aptitude à les exercer (notamment à partir de son mémoire) (durée : 30 minutes ; coefficient 4)

b) Épreuve orale facultative de langue vivante comportant la traduction, sans dictionnaire, d'un texte en anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, néerlandais, russe ou arabe moderne, selon le choix du candidat exprimé au moment de l'inscription et suivie d'une conversation (temps de préparation : 15 minutes ; durée de l'épreuve : 15 minutes ; coefficient 1)

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateur	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème catégorie *Spécialités :* *Musique* *Arts plastiques* **(examen de promotion interne)** **JORF**	Du 09/01/18 au 15/02/18 **À partir du MER 16/05/18**	CDG 54 (Meurthe-et-Moselle) **Organisateur national**	**Pilote** **CDG 54 (Meurthe-et-Moselle)** *Participant actif* *CDG 69 (Rhône)*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**	**Sans objet**	**Mise en relecture** **Fin de relecture**
	Décret n°92-893 du 2 septembre 1992 ***Spécialité Musique*** 1° Examen du dossier administratif du candidat et d'un rapport établi par l'autorité territoriale (coefficient 3) 2° Étude de cas permettant de tester les connaissances administratives et les capacités d'organisation et de gestion du candidat (durée : 4 heures ; coefficient 2) 3° Entretien avec le jury (durée : 30 minutes ; coefficient 3) ***Spécialité Arts plastiques*** 1° Note de synthèse à partir d'un dossier proposant, à la réflexion du candidat, une question relative à la gestion administrative et pédagogique d'un établissement d'enseignement des arts plastiques (durée : 3 heures ; coefficient 2) 2° Un entretien avec le jury, à partir du dossier administratif du candidat, portant sur son expérience pédagogique antérieure et ses motivations pour l'exercice des fonctions auxquelles il postule (durée : 15 minutes ; coefficient 3)					

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe (examen d'avancement de grade)	Du 09/01/18 au 15/02/18 **JEU 24/05/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG GC **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 35 (Ille-et-Vilaine) **Hauts-de-France** CDG 60 (Oise) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 55 (Meuse) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 73 (Savoie) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle Aquitaine : CDG 47 (Lot-et-Garonne) Occitanie : CDG 31 (Haute-Garonne)	**Pilotes** **CIG GC (référent)** *Archives / Documentation* **CIG PC** *Musée / Bibliothèque* *Participant actif* *CDG 69*	**1ère réunion technique** **MAR 16/01/18** 10 h-15 h **CIG PC (Pantin)** **2ème réunion technique** **MAR 06/03/18** 10 h-15 h **CIG PC (Pantin)**	**VEN 06/04/18** 10 h-13 h **CIG PC (Pantin)**	**Mise en relecture** **VEN 13/04/18** **Fin de relecture** **VEN 27/04/18** **Livraison** **JEU 03/05/18**
	Décret n°2011-1880 du 14 décembre 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au II de l'article 17 du décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulie cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques **Épreuve écrite :** - Note sur dossier portant sur la spécialité (3 h ; coeff. 1) **Épreuve orale :** - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 1) *Spécialités : Musée / Bibliothèque / Archives / Documentation*					

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe (examen d'avancement de grade)	Du 09/01/18 au 15/02/18 **JEU 24/05/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG PC **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 35 (Ille-et-Vilaine) **Hauts-de-France** CDG 60 (Oise) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 55 (Meuse) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 73 (Savoie) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle Aquitaine : CDG 17 (Charente-Maritime) Occitanie : CDG 31 (Haute-Garonne)	**Pilotes** **Idem assistant de conservation** *Participant actif* *Idem assistant de conservation*	**1ère réunion technique** Idem assistant **2ème réunion technique** Idem assistant	Idem	**Mise en relecture** Idem **Fin de relecture** Idem **Livraison** Idem
	Décret n°2011-1881 du 14 décembre 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au III de l'article 17 du décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulie cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques **Épreuve écrite :** - Note sur dossier portant sur la spécialité (3 h ; coeff. 1) **Épreuve orale :** - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 2) *Spécialités : Musée / Bibliothèque / Archives / Documentation*					

<table>
<tr><th>Opération</th><th>Dates inscriptions
et date écrits</th><th>Organisateurs</th><th>Pilotes
et participants actifs</th><th>Réunions techniques</th><th>Conférence des
présidents</th><th>Date livraison sujets</th></tr>
<tr><td>Ingénieur
(examen PI al. 1)</td><td>Du 09/01/18
au 15/02/18

JEU 14/06/18</td><td>Ile de France / Centre-Val de Loire
CIG PC

Bretagne / Pays de Loire / Normandie
CDG 44 (Loire-Atlantique)

Hauts-de-France
CDG 59 (Nord)

Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté
CDG 67 (Bas-Rhin)

Auvergne-Rhône-Alpes
CDG 69 (Rhône)

Nouvelle-Aquitaine / Occitanie
Nouvelle Aquitaine :
CDG 33 (Gironde)
Occitanie :
CDG 11 (Aude)

Outre-mer
CDG 972 (Martinique)</td><td>Pilotes
CIG PC (référent)
Note sur dossier
Projet ou étude :
(Infrastructures et réseaux :)
Voirie, réseaux divers (VRD)
Déplacements et transports
(Prévention et gestion des risques :)
Sécurité et prévention des risques
Hygiène, laboratoires et qualité de l'eau
Déchets, assainissement
Sécurité du travail
CDG 54 (Meurthe-et-Moselle)
Projet ou étude :
(Ingénierie gestion technique et architecture :)
Construction et bâtiment
Centres techniques
Logistique et maintenance
(Urbanisme, aménagement et paysages :)
Urbanisme
Paysages, espaces verts
(Informatique et systèmes d'information :)
Systèmes d'information et de communication
Réseaux et télécommunications
Systèmes d'information géographiques (SIG), topographie

Participants actifs
CDG 59 (Nord)
CDG 69 (Rhône)
CIG grande couronne</td><td>1ère réunion technique
MAR 31/01/18
10 h-16h30
MER 01/02/18
10 h-16h30
CIG PC (Pantin)

2ème réunion technique
MAR 13/03/18
10 h-16h30
MER 14/03/18
10 h-16h30
CIG PC (Pantin)</td><td>MAR 10/04/18
10 h-16h30
CIG PC (Pantin)</td><td>Mise en relecture
MER 18/04/18
(plateforme CIG PC)

Fin de relecture
LUN 30/04/18

Livraison
LUN 14/05/18
(plateforme CIG PC)</td></tr>
<tr><td colspan="6">Décret n°2016-207 du 26 février 2016 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux
Examen du 1° de l'article 10 du décret n°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux :
Admissibilité :
- Note sur dossier (4 h ; coeff. 3)
- Projet ou étude par option (4 h ; coeff. 5)
Admission :
- Entretien (40 mn, dont 10 mn au plus d'exposé)
Examen du 2° de l'article 8 du décret du 9 février 1990
- Entretien (40 mn, dont 10 mn au plus d'exposé ; coeff. 5)
Options : Construction et bâtiment / Centres techniques / Logistique et maintenance / Voirie, réseaux divers (VRD) / Déplacements et transports / Sécurité et prévention des risques / Hygiène, laboratoires, qualité de l'eau / Déchets, assainissement / Sécurité du travail / Urbanisme / Paysages, espaces verts / Systèmes d'information et de communication / Réseaux et télécommunications / Systèmes d'information géographiques (SIG), topographie.</td></tr>
</table>

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Animateur principal de 2ème classe (examen PI)	Du 24/04/18 au 31/05/18 **JEU 20/09/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CDG 77 (Seine-et-Marne) **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 35 (Ille-et-Vilaine) **Hauts-de-France** CDG 80 (Somme) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 21 (Côte d'Or) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 38 (Isère) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle Aquitaine : CDG 86 (Vienne) Occitanie : CDG 30 (Gard) CDG 31 (Haute-Garonne)	**Pilote** **CDG 13 (Bouches-du-Rhône)** *Participants actifs* *CDG 21 (Côte-d'Or)* *CIG PC*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Fin de relecture** **Livraison**
	Décret n°2011-561 du 20 mai 2011 fixant les modalités de l'examen professionnel prévu à l'article 10 du décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux **Admissibilité :** - Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle (3 h ; coeff. 1) **Admission :** - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 2)					

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Animateur principal de 2ème classe (examen d'avancement de grade)	Du 24/04/18 au 31/05/18 **JEU 20/09/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG GC **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 35 (Ille-et-Vilaine) **Hauts-de-France** CDG 80 (Somme) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 21 (Côte d'Or) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 38 (Isère) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle Aquitaine : CDG 86 (Vienne) Occitanie : CDG 31 (Haute-Garonne) CDG 48 (Lozère)	**Pilote** **Idem animateur pal 2e PI** *Participants actifs* *Idem animateur pal 2e PI*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Fin de relecture** **Livraison**
	Décret n°2011-560 du 20 mai 2011 fixant les modalités de l'examen professionnel prévu au II de l'article 16 du décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Épreuve écrite : - Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle (3 h ; coeff. 1) Épreuve orale : - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 1)					

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Animateur principal de 1ère classe (examen d'avancement de grade)	Du 24/04/18 au 31/05/18 **JEU 20/09/16**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG PC **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 85 (Vendée) **Hauts-de-France** CDG 02 (Aisne) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 21 (Côte d'Or) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 38 (Isère) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle Aquitaine : CDG 64 (Pyrénées-Atlantiques) Occitanie : CDG 66 (Pyrénées-Orientales)	**Pilote** **CIG PC** *Participant actif* *CDG 21 (Côte-d'Or)* *CIG GC*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Fin de relecture** **Livraison**
	Décret n°2011-562 du 20 mai 2011 fixant les modalités de l'examen professionnel prévu au III de l'article 16 du décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Admissibilité : - Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle (3 h ; coeff. 1) Admission : - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 2)					

Opération	Dates inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Rédacteur principal de 2ème classe (examen PI)	Du 13/03/18 au 19/04/18 **JEU 27/09/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CDG 77 (Seine-et-Marne) **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 29 (Finistère) CDG 50 (Manche) CDG 72 (Sarthe) CDG 76 (Seine-Maritime) **Hauts-de-France** CDG 60 (Oise) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 57 (Moselle) CDG 89 (Yonne) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 38 (Isère) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle-Aquitaine : CDG 17 (Charente-Maritime) CDG 23 (Creuse) Occitanie : CDG 34 (Hérault) CDG 81 (Tarn)	**Pilote** **CDG 69 (Rhône)** *Participants actifs* *CDG 38 (Isère)* *CIG GC*	**1ère réunion technique** **MER 04/04/18** 10 h-15 h **CDG 69** **2ème réunion technique** **VEN 04/05/18** 10 h-13 h **CDG 69**	**JEU 07/06/18** 10h-13h **CDG 69**	**Mise en relecture** **MER 27/06/18** (plateforme CDG 69) **Fin de relecture** **MER 04/07/18** **Livraison** **MAR 10/07/18** (plateforme CDG 69)
	Décret n°2012-939 du 1er août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 12 du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux **Admissibilité :** - Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles sur missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales (3 h ; coeff. 1) **Admission :** - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 2)					

Opération	Date inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Rédacteur principal de 2ème classe (examen d'avancement de grade)	Du 13/03/18 au 19/04/18 **JEU 27/09/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG GC **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 29 (Finistère) CDG 61 (Orne) CDG 72 (Sarthe) CDG 76 (Seine-Maritime) **Hauts-de-France** CDG 62 (Pas-de-Calais) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 57 (Moselle) CDG 89 (Yonne) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 38 (Isère) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle Aquitaine : CDG 24 (Dordogne) CDG 64 (Pyrénées-Atlantiques) CDG 79 (Deux-Sèvres) Occitanie : CDG 31 (Haute-Garonne) CDG 65 (Hautes-Pyrénées) CDG 66 (Pyrénées-Orientales)	**Pilote** **Idem Rédacteur pal 2e PI** *Participants actifs* *Idem Rédacteur pal 2e PI*	**1ère réunion technique** Idem **2ème réunion technique** Idem	Idem	**Mise en relecture** Idem **Fin de relecture** Idem **Livraison** Idem
	Décret n°2012-940 du 1er août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-II du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux **Épreuve écrite :** - Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles sur missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales (3 h ; coeff. 1) **Épreuve orale :** - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 1)					

Opération	Date inscriptions et **date écrits**	Organisateurs	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Rédacteur principal de 1ère classe (examen d'avancement de grade)	Du 13/03/18 au 19/04/18 **JEU 27/09/18**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CIG GC **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 14 (Calvados) CDG 22 (Côtes d'Armor) CDG 49 (Maine-et-Loire) CDG 76 (Seine-Maritime) **Hauts-de-France** CDG 02 (Aisne) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 54 (Meurthe-et-Moselle) CDG 89 (Yonne) **Auvergne-Rhône-Alpes** CDG 38 (Isère) **Nouvelle-Aquitaine / Occitanie** Nouvelle-Aquitaine : CDG 16 (Charente) CDG 64 (Pyrénées-Atlantiques) Occitanie : CDG 11 (Aude) CDG 82 (Tarn-et-Garonne)	**Pilote** **Idem Rédacteur pal 2e PI** *Participants actifs* *Idem Rédacteur pal 2e PI*	**1ère réunion technique** Idem **2ème réunion technique** Idem	Idem	**Mise en** relecture Idem **Fin de relecture** Idem **Livraison** Idem
	Décret n°2012-941 du 1er août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-III du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux **Épreuve écrite :** - Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles sur missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales (3 h ; coeff. 1) **Épreuve orale :** - Entretien (20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé ; coeff. 1)					

<table>
<tr><th>Opération</th><th>Date inscriptions
et date écrits</th><th>Organisateurs</th><th>Pilotes
et participants actifs</th><th>Réunions techniques</th><th>Conférence des présidents</th><th>Date livraison sujets</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Attaché territorial
(concours)
JORF</td><td>Du 27/03/18
au 17/05/18

JEU 22/11/18</td><td>Ile de France / Centre-Val de Loire
CIG PC

Bretagne / Pays de Loire / Normandie
CDG 35 (Ille-et-Vilaine)

Hauts-de-France
CDG 59 (Nord)

Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté
CDG 54 (Meurthe-et-Moselle)

Auvergne-Rhône-Alpes
CDG 69 (Rhône)

Nouvelle-Aquitaine / Occitanie
Nouvelle Aquitaine :
CDG 33 (Gironde)
Occitanie :
CDG 31 (Haute-Garonne)</td><td>Pilotes
CDG 69 (référent)
Composition
Notes sur dossier et rapports sur dossier :
Administration générale
Gestion du secteur sanitaire et social
Analyste
CIG PC
Notes sur dossier et rapports sur dossier :
Animation
Urbanisme et développement des territoires

Participants actifs
CDG 28 (Eure-et-Loir)
CDG 35 (Ille-et-Vilaine)
CDG 54 (Meurthe-et-Moselle)
CIG grande couronne</td><td>1ère réunion technique
MER 02/05/18
10 h-16 h
JEU 03/05/18
10 h-16 h
CDG 69

2ème réunion technique
MAR 12/06/18
10 h-16 h
CIG PC (Pantin)</td><td>MAR 11/09/18
10 h-16 h
CDG 69</td><td>Mise en relecture
LUN 24/09/18
(plateforme CDG 69)

Fin de relecture
MER 03/10/18

Livraison
JEU 11/10/18
(plateforme CDG 69)</td></tr>
<tr><td colspan="6">Décret n°2009-756 du 22 juin 2009 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux
Admissibilité :
Externe :
- Composition sur un sujet d'ordre général relatif aux collectivités territoriales (4 h ; coeff. 3)
- Note sur dossier par spécialité (4 h ; coeff 4)
Interne, 3ème voie
- Rapport sur dossier par spécialité avec solutions opérationnelles (4 h)
Admission :
Externe :
- Entretien (20 mn ; coeff. 4)
- Épreuve orale de langue vivante (traduction et conversation) (préparation : 15 mn ; durée : 15 mn ; coeff. 1)
Interne, 3ème voie :
- Entretien (25 mn, dont 10 mn au plus de présentation ; coeff. 5)
- Épreuve orale facultative de langue vivante (traduction et conversation) (préparation : 15 mn ; durée : 15 mn ; coeff. 1)
Spécialités : Administration générale / Gestion du secteur sanitaire et social / Analyste / Animation / Urbanisme et développement des territoires</td></tr>
</table>

Opération	Date inscriptions et **date écrits**	Organisateur	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Directeur de police municipale (examen PI)	Du 15/05/18 au 28/06/18 **JEU 06/12/18**	CIG GC **Organisateur national**	**Pilotes** **CIG GC** *Participant actif* *CDG 69*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**	Sans objet	**Mise en relecture** **Fin de relecture**
	Décret n°2006-1395 du 17 novembre 2006 fixant les modalités de l'examen professionnel prévu à l'article 5 du décret n°2006-1392 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des directeurs de police municipale **Admissibilité :** - Questionnaire à réponses courtes ou développées portant sur le droit public (droit administratif, droit constitutionnel, libertés publiques) et sur le droit pénal général (3 h) - Rapport d'analyse et de propositions sur dossier relatif aux missions (3 h) **Admission :** Entretien (30 mn, dont 10 mn au plus de présentation)					

Opération	Date inscriptions et **date écrits**	Organisateur	**Pilotes** et *participants actifs*	Réunions techniques	Conférence des présidents	Date livraison sujets
Attaché principal de conservation du patrimoine (examen AG)	À fixer **JEU 06/12/18 ?**	**Ile de France / Centre-Val de Loire** CDG 77 (Seine-et-Marne) **Bretagne / Pays de Loire / Normandie** CDG 35 (Ille-et-Vilaine) **Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté** CDG 21 (Côte-d'Or)	**Pilote** **CDG 77 (Seine-et-Marne)** *Participants actifs* *CDG 21 (Côte d'Or)* *CDG 28 (Eure-et-Loir)* *CIG GC*	**1ère réunion technique** **2ème réunion technique**		**Mise en relecture** **Livraison**
	Décret fixant les modalités d'organisation de l'examen non paru					

CELLULE PÉDAGOGIQUE NATIONALE

Réunion annuelle du **mardi 30 mai 2017**
au Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon

COMPTE RENDU

Présents

CDG	Représentant	Qualité
CDG 13 (Bouches-du-Rhône)	Chloé Aranda	Référente concours
CDG 21 (Côte-d'Or)	Agnès Courtois	Responsable concours et emploi
CDG 28 (Eure-et-Loir)	Romain Devaux	Responsable du pôle concours
CDG 33 (Gironde)	Patricia Dumeynieu	Responsable du pôle concours-examens
CDG 35 (Ille-et-Vilaine)	Nathalie Jacquet	Responsable du service concours
CDG 38 (Isère)	Vincent Prat	Responsable du pôle concours
CDG 45 (Loiret)	Sophie Sicca	Responsable service emploi-concours
CDG 59 (Nord)	Eric Srebnogora	Cadre pédagogique
CDG 68 (Haut-Rhin)	Christophe Hartmann	Responsable du service concours et examens
CDG 69 (Rhône)	Cyril Bayet	Responsable de l'unité pédagogique
	Olivier Bellégo	Coordinateur de la cellule pédagogique nationale Directeur du service concours
	Céline Bonfils	Cadre pédagogique
CDG 77 (Seine-et-Marne)	Anne-Laure Desmanet	Coordinatrice du pôle pédagogique
CIG grande couronne (78-91-95)	Béatrice de Beauregard Jacqueline Brierre	Responsable du service pédagogique Directrice du département concours
CIG petite couronne (92-93-94)	Martine Barberoux Muriel Casalaspro Sarah Deslandes	Directrice des concours Chef du service pédagogique Directrice générale adjointe emploi, concours, santé et action sociale

Excusés

CDG 04 (Alpes-de-Haute-Provence)	Stéphanie Di Pasquale	Responsable du service concours
CDG 06 (Alpes-Maritimes)	Catherine Cheyres	Responsable des concours
CDG 10 (Aube)	Karen Guinot	Responsable du service concours et examens
CDG 29 (Finistère)	Nathalie Prigent	Responsable du service mobilité
CDG 37 (Indre-et-Loire)	Christelle Moriceau-Maguy	Responsable du service concours et examens professionnels
CDG 54 (Meurthe-et-Moselle)	Annabelle Egloff	Coordinatrice pédagogique
CDG 89 (Yonne)	Colette Seguin	Responsable du service concours

- Bilan des opérations 2016
 (chaque pilote ou co-pilote synthétise et présente les observations reçues des clients)

- Répartition des opérations 2018

- Examen de la proposition d'horaires pour les examens et concours à sujets nationaux 2018

- Propositions d'amélioration :
 - Actualisation des cadrages indicatifs nationaux
 - Rédaction définitive du cartouche ''consignes'' sur les sujets (signes distinctifs)
 - Harmonisation de la présentation des sujets
 - Utilisation d'ordinateurs portables en réunions techniques, outil de partage informatique des sujets, visioconférence
 - Actualisation du Vademecum de la cellule pédagogique nationale

- Information sur l'utilisation des sujets de secours ou de sujets dédiés supplémentaires

- Questions diverses

I- BILAN DES OPÉRATIONS 2016

A- Observations sur les sujets

En application de la décision prise lors de la réunion de la cellule pédagogique nationale du 2 juillet 2014, l'attention des centres de gestion a été attirée, lors de la réunion de la commission recrutement-concours de l'ANDCDG du 2 décembre 2014 sur **l'importance pour la cellule pédagogique nationale d'un recueil systématique, sous forme écrite, des observations, positives comme négatives, des correcteurs sur les sujets**. Les centres de gestion organisateurs ont été invités à communiquer ces observations aux pilotes des opérations concernées.
Ils ont été également invités à transmettre aux pilotes les rapports des Présidents de jury, lorsqu'ils existent, ou, a minima, les observations consignées lors des réunions de jury d'admissibilité ou d'examen des cahiers de notes.
Il avait été convenu que chaque pilote ait la charge de synthétiser ces données et de les présenter lors d'une réunion de la cellule pédagogique nationale.
Enfin, la cellule pédagogique a décidé, lors de sa réunion du 2 mai 2016, qu'un formulaire d'évaluation des sujets soit systématiquement adressé par chaque pilote ou co-pilote à tous les clients en même temps que la convention de cession des sujets.

Les éléments recueillis par les pilotes permettent de dresser le bilan suivant :
Les pilotes constatent avec satisfaction une amélioration des taux de retours d'observations des clients (de l'ordre de 50 à 60% selon les opérations).
D'une manière générale, les sujets produits ainsi que les indications de correction apparaissent de bonne qualité. Quelques remarques doivent cependant être prises en compte.

Remarques générales :
- Les **indications de correction** ne sont pas toujours conçues de la même manière par les différents pilotes des opérations multi-pilotées (notamment les concours de technicien et technicien principal de 2e classe, répartis par spécialités entre six pilotes), ce qui peut poser problème en cas de communication aux candidats de ces indications et complexifie l'édition d'annales corrigées.
Il conviendra de poursuivre l'amélioration de la précision des indications concernant les propositions ou solutions opérationnelles des épreuves de note et rapport.
En outre, le degré de précision des **barèmes de correction** (épreuves de questions et de questions sur dossier, notamment) n'est pas constant.
- La demande de certains correcteurs de disposer de barèmes de correction plus précis pour les épreuves de composition, note ou rapport paraît significative d'un manque d'expérience en matière de correction qui ne doit pas conduire à enfermer les correcteurs dans un carcan contestable.
- Il convient de demeurer attentif à la **taille des dossiers des épreuves de note et rapport en catégorie B** : une tendance au dépassement du nombre de pages préconisé (une vingtaine de pages) continue à être observée.
- Lorsque les **épreuves** sont **organisées par option** (épreuves d'étude ou projet du concours et de l'examen PI d'ingénieur par exemple), il s'avère difficile d'assurer un niveau de difficulté identique selon les options.
- Les épreuves de **questions sur dossier** sont conçues différemment selon les grades, et parfois, pour un même grade, selon les sessions : il paraît pertinent que le dossier ne soit pas constitué dans l'ordre des questions et qu'à une question ne corresponde pas systématiquement un document, les réponses pouvant faire appel à des données contenues dans plusieurs documents. En même temps, le choix de n'introduire aucun élément de réponse dans le dossier pour certaines questions doit être opéré avec discernement.

Remarques par opération :
- Attaché (concours)
Le sujet de composition est jugé adapté et suffisamment sélectif, même si certains correcteurs soulignent sa forte tonalité ''administration générale''. Dans la spécialité administration générale, le sujet de la note externe (les marges de manœuvre financières des collectivités) est jugé suffisamment généraliste, le sujet de rapport interne (sur un projet d'administration) étant plus

parlant pour les candidats appartenant à des collectivités de grande taille. Le sujet de rapport interne dans la spécialité animation (sur la médiation sociale) semble avoir dérouté certains candidats.
- Technicien et technicien principal de 2e classe (concours)
Voir ci-dessus.
- Ingénieur (examen PI)
Une seule difficulté a été rencontrée dans l'option sécurité et prévention des risques, des candidats ayant argué auprès des cdg33, 44, 77 et du cig de la grande couronne du caractère hors programme du sujet de projet ou étude. Un argumentaire démontrant l'adéquation du sujet contesté avec le programme a été élaboré par le coordinateur de la cellule en concertation avec le pilote du sujet pour désamorcer les critiques des candidats.

B- Remarques sur le fonctionnement de la cellule pédagogique nationale

Les participants soulignent le bon fonctionnement de la cellule depuis l'origine, sans autre incident majeur que la réorganisation d'une épreuve du concours externe de rédacteur en 2013 en raison d'un phasage d'épreuves à contretemps par un organisateur. La multiplication des précautions prises pour prévenir de type de problème s'avère fort heureusement efficace.

• **Pédagogie**

- La difficulté du renouvellement des sujets dans la filière technique plaide pour un accroissement de la rotation des pilotes.
- Pour chaque opération relevant du nouvel espace statutaire, il est indispensable de prendre en compte à la fois les sujets d'annales des concours et des examens. Dans une filière donnée, une recherche de redondance des thèmes entre catégorie A et catégorie B doit en outre parfois être opérée. Il appartient à chaque pilote de réaliser en amont des commandes de sujets un tableau des sujets d'annales ad hoc.
- Les échanges de bordereaux de notes entre organisateurs seront davantage développés.
- Les échanges avec le CNFPT au sujet de la nature des épreuves méritent de continuer à être développés localement pour garantir la pertinence des informations délivrées par les animateurs des formations de préparation aux concours et examens.

• **Réunions techniques et conférences des Présidents de jurys**

- La participation active aux opérations requiert un engagement sur l'ensemble du processus et une participation des mêmes personnes aux deux réunions techniques, avec un accompagnement par des experts concerté avec les pilotes.
- Il paraît pertinent de continuer à éviter que les experts conviés soient concepteurs des sujets examinés.
- Lorsque les sujets sont conçus en interne par le pilote, il convient d'associer une expertise externe.
- Le délai entre la première réunion technique et la seconde est parfois trop réduit.
- Une faible participation des Présidents ou des membres des jurys aux Conférence des Présidents continue à être observée, avec des réponses parfois très tardives aux invitations. L'importance du débat et l'indispensable confidentialité paraissent rendre difficile une organisation en visio-conférence qui peut toutefois être envisagée en cas de circonstances exceptionnelles.

• **Relecture**

- Le temps de relecture des sujets après la Conférence des Présidents, généralement d'une semaine, s'avère parfois insuffisant et doit être ajusté au nombre de sujets de l'opération concernée.
- Afin de faciliter le travail de correction, les relecteurs sont invités à classer leurs remarques, en distinguant forme et fond.
- Lorsque les relecteurs proposent aux pilotes des corrections à apporter aux sujets, le manque de retour des pilotes contraint parfois les relecteurs à une relecture d'ensemble des sujets devenus définitifs. Il est décidé que la mise en ligne des sujets définitifs sera accompagnée, le cas échéant, d'une fiche de synthèse des modifications essentielles prises en compte.
- Les contraintes d'impression des sujets, souvent externalisée, requièrent des consignes claires, dès la mise en ligne pour relecture, sur d'éventuels tirages couleur.

• **Évaluation**

- Les retours des clients sont jugés très utiles pour les pilotes des opérations futures.
- Les formulaires d'évaluation des sujets (modèle réalisé par le CIG petite couronne) seront simplifiés et ne comporteront plus de recueil de données sur le niveau des candidats.

II- RÉPARTITION DES OPÉRATIONS 2018

Les **21 opérations** relevant de la compétence de la cellule pédagogique nationale en 2018 sont, par ordre chronologique des épreuves écrites, les suivantes :

- Éducateur des activités physiques et sportives (concours)
- Éducateur des activités physiques et sportives (examen de promotion interne)
- Éducateur des activités physiques et sportives principal de 2e classe (concours)
- Éducateur des activités physiques et sportives principal de 2e classe (examen de promotion interne)
- Conseiller des activités physiques et sportives (concours)

- Technicien (concours)
- Technicien principal de 2e classe (concours)

- Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1re et 2e catégorie (concours)
- Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2e catégorie (examen de promotion interne)

- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2e classe (examen d'avancement de grade)
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1re classe (examen d'avancement de grade)

- Ingénieur (examen de promotion interne al. 1)

- Animateur principal de 2e classe (examen de promotion interne)
- Animateur principal de 2e classe (examen d'avancement de grade)
- Animateur principal de 1re classe (examen d'avancement de grade)

- Rédacteur principal de 2e classe (examen de promotion interne)
- Rédacteur principal de 2e classe (examen d'avancement de grade)
- Rédacteur principal de 1re classe (examen d'avancement de grade)
- Attaché territorial (concours)

- Directeur de police municipale (examen de promotion interne)

- Attaché principal de conservation du patrimoine (examen d'avancement de grade)

La répartition des opérations est portée dans l'*échéancier 2018* *(document ci-joint)*.

Il est décidé de ne pas intégrer les **concours de gardien-brigadier** à l'échéancier de la cellule pédagogique nationale afin de ne pas introduire de confusion sur le champ de compétence de cette cellule.
La production des sujets nationaux de ces concours n'en est pas moins identique à celle des sujets relevant de la cellule pédagogique nationale. Les dates et heures d'organisation des épreuves seront rappelées dans le document ''Horaires nationaux''.

III- EXAMEN DE LA PROPOSITION D'HORAIRES POUR LES EXAMENS ET CONCOURS À SUJETS NATIONAUX
Document ci-joint.

IV- PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

A- Actualisation des cadrages indicatifs nationaux
Tous les cadrages indicatifs nationaux ont été actualisés (cadrages datés du 01/10/16) et diffusés à cette date à l'ensemble des centres de gestion.
Lors de cet envoi, le cdg59 a communiqué une liste exhaustive de propositions d'amendements et préconisé l'adjonction du programme des épreuves des concours et examens du cadre d'emplois des techniciens), observations qui ont été prises en compte.

Les cadrages ont également été mis à jour de l'ensemble des sujets nationaux utilisés jusqu'à fin mai 2017. Ils seront à nouveau diffusés à tous les centres de gestion et au CNFPT-siège, datés du 01/06/17.

Une proposition d'évolution du **cadrage des épreuves orales de langue** a été formulée par des examinateurs des épreuves de langue de la session 2016 du concours d'attaché territorial organisé par le cdg69 : ces examinateurs jugeraient pertinent que l'épreuve commence par une brève présentation du candidat dans la langue vivante étrangère choisie, permettant à la fois au jury de mesurer la maîtrise d'un vocabulaire professionnel et, le cas échéant, d'ajuster les questions posées à partir du texte.
Cette proposition n'est pas retenue, dans la mesure où la présentation du candidat n'est pas réglementairement prévue et où sa systématisation aboutirait inévitablement à des présentations stéréotypées apprises par cœur.

En outre, la question de la **pénalisation des copies inachevées** se pose pour certaines épreuves.
Les notes de cadrage comportent une disposition générale ainsi rédigée :
« Un rapport, une note, une composition… ne devrait pas obtenir la moyenne lorsqu'il (elle) « présente un caractère inachevé (sous-partie(s) très insuffisamment développée(s) ou manquante(s) témoignant d'une mauvaise gestion du temps) ».
Cette rédaction paraît adaptée lorsque l'épreuve fait l'objet d'une note globale (par exemple : composition, note ou rapport d'attaché territorial ; note d'attaché principal).
En revanche, lorsque la notation d'une épreuve repose sur un découpage de points entre parties (épreuves de rapport avec proposition en catégorie B, notes des concours d'ingénieur…), rien ne paraît faire obstacle à ce qu'un candidat obtienne un total de points atteignant voire dépassant la moyenne s'il a par exemple rédigé une excellente première partie et une seconde partie inachevée. Sans doute cette hypothèse n'est-elle pas très fréquente, mais il convient d'envisager d'affiner les cadrages des épreuves comportant ce mode de notation afin que les correcteurs s'accordent plus facilement sur la pénalisation à appliquer.
La proposition de rédaction suivante est adoptée : *« une partie (partie informative / partie propositions) devrait obtenir moins de la moitié des points alloués lorsqu'elle présente un caractère gravement inachevé ».*

B- Rédaction définitive du cartouche ''consignes'' sur les sujets (signes distinctifs)
Lors de la précédente réunion de la cellule pédagogique nationale, le cartouche suivant avait été adopté puis soumis à la commission recrutement concours de l'ANDCDG.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.

- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

- Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

Pour les épreuves de mathématiques et physique et toutes les épreuves à caractère technique (questions techniques, rapport technique, rapport technique avec propositions, étude de cas, projet ou étude) est ajouté :

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.

Des relectures de sujets nationaux ont donné lieu à des remarques qui ont fait évoluer comme suit ce cartouche, sans que cette modification soit officialisée et étendue à tous les sujets :

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.

- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

- Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

Cette modification est actée et le cartouche figé.
L'attention est attirée sur la nécessité d'agir avec discernement en matière d'annulation par le jury de copies pour signes distinctifs.

S'agissant de l'**utilisation de la calculatrice**, l'attention est attirée sur les termes de la note de service du ministère de l'éducation nationale n°2015-056 du 17-3-2015 (NOR : MENE1506921N) annulant et remplaçant à compter du 1er janvier 2018 la circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques à compter de la session 2000.
Pour mémoire, la circulaire n°99-186 autorise, lorsque le traitement des sujets le requiert, « toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante ».
La note de service n°2015-056 précise qu' « est considérée comme ''calculatrice'' tout dispositif autonome, dépourvu de toute fonction de communication par voie hertzienne, ayant pour fonction essentielle d'effectuer des calculs mathématiques ou financiers, de réaliser des représentations graphiques, des études statistiques ou tous traitements de données mathématiques par le biais de tableaux ou diagrammes.
Les matériels autorisés sont les suivants :
• les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
• les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen ».
L'activation du mode examen neutralise temporairement l'accès à la mémoire de la calculatrice ou efface définitivement cette mémoire, bloque toute transmission de données, déclenche un signal lumineux clignotant sur la tranche haute de la calculatrice attestant du passage en « mode examen ».

Dans l'impossibilité matérielle de vérifier la nature des calculatrices utilisées par les candidats, la cellule pédagogique préconise de ne modifier ni les consignes ni les pratiques.

C- Harmonisation de la présentation des sujets
Le CIG de la petite couronne présente une proposition d'harmonisation de la présentation des sujets qui sera adressée à tous les pilotes.

D- Utilisation d'ordinateurs portables en réunions techniques, outil de partage informatique des sujets, visioconférence

Ce point avait déjà été abordé lors de la précédente réunion de la cellule pédagogique.

Il est décidé de conserver des dossiers papiers, indispensables à un travail approfondi en réunions techniques et de s'attacher à une dématérialisation raisonnable lors des Conférences des Présidents.

E- Vademecum de la cellule pédagogique nationale

Une actualisation du *Vademecum de la cellule pédagogique (document ci-joint)* est proposée afin d'acter les changements opérés depuis sa rédaction.

Ce document s'avère utile pour les collègues récemment nommés dans les services concours et permettra de rappeler les règles liées aux commandes de sujets lors de la prochaine commission recrutement-concours.

IV- INFORMATION SUR L'UTILISATION DES SUJETS DE SECOURS OU DE SUJETS DÉDIÉS SUPPLÉMENTAIRES

- Concours de technicien 2016

Le cdg976 (Mayotte) a été empêché, en raison d'émeutes urbaines, d'organiser le 14 avril 2016 les épreuves écrites, programmées avec les sujets métropolitains dans 7 spécialités. Après consultation des 27 centres de gestion organisateurs, les épreuves ont été réorganisées le 7 septembre avec les sujets nationaux de secours élaborés par 6 pilotes (cdg13, 54, 59, 69, ciggc et cigpc)

- Examens professionnels 2016 de rédacteur principal de 2e et 1re classe (avancement de grade)

Le cdg972 (Martinique) n'a pu organiser les épreuves écrites le jeudi 29 septembre dernier en raison d'un épisode cyclonique. L'organisation était prévue sur la base des sujets métropolitains élaborés par le cdg69.

Après consultation des 39 centres de gestion organisateurs, accord a été donné pour l'utilisation des sujets de secours par le cdg972 le mercredi 11 janvier 2017.

- Concours d'attaché territorial 2016

L'organisation de la session 2016 du concours d'attaché territorial par le cdg06 pour PACA-Corse, avec deux centres d'examen à Nice et un centre d'examen près de Bastia, a été perturbée par l'alerte intempérie en Corse la veille et le jour des épreuves écrites du 24 novembre qui a eu pour conséquence un fort absentéisme. Le jury du concours a validé l'organisation des épreuves écrites et les opérations se sont poursuivies jusqu'à leur terme.

En accord avec le cdg06, le cdg2A a décidé d'ouvrir en 2017 une nouvelle session dans la seule spécialité administration générale, pour 20 postes (réévalués à 35). Tous les membres de la cellule pédagogique nationale ont donné leur accord pour que le cdg2A bénéficie des sujets de secours, cédés gracieusement par le cdg69 dans la mesure où ils ont déjà été financés par tous les clients. Cette organisation est programmée en Corse le jeudi 29 juin 2017 (526 inscrits).

- Concours 2017 de rédacteur principal de 2e classe

Le cdg974 (La Réunion) a demandé à bénéficier exceptionnellement de sujets dédiés pour les épreuves écrites du concours de rédacteur principal de 2e classe 2017 en raison de l'impossibilité, faute de salles de capacité suffisante disponibles, d'organiser simultanément le jeudi 12 octobre 2017 les épreuves des concours de rédacteur et de rédacteur principal de 2e classe. Le concours de rédacteur principal de 2e classe sera organisé par le cdg974 le jeudi 19 octobre 2017.

Tous les membres de la cellule pédagogique nationale, consultés, ont donné leur accord pour des sujets dédiés au cdg974.

Le cdg69, pilote de l'opération, a donc produit des sujets métropolitains, des sujets dédiés au cdg974 (La Réunion) et des sujets dédiés au cdg973 (Guyane).

- Examen professionnel 2017 d'attaché principal

Le cdg972 (Martinique) a décidé d'organiser l'épreuve écrite de l'examen d'attaché principal le mercredi 25 octobre 2017 et non à la date nationale fixée au jeudi 6 avril 2017. Il envisageait d'organiser l'épreuve sur la base de sujets propres non élaborés par la cellule pédagogique nationale.
Le ciggc, pilote de l'opération, ayant proposé d'élaborer un sujet dédié au cdg972 afin d'assurer un même niveau d'épreuve quel que soit l'organisateur, tous les membres de la cellule pédagogique nationale ont émis un avis favorable à cette proposition.
De plus, le cdg973 (Guyane) a dû renoncer, en raison du conflit social alors en cours, à organiser l'examen le 6 avril. En accord avec le cig de la grande couronne, il a été convenu que le cdg973 utilise le 25 octobre les sujets initialement dédiés au cdg972, sur la base d'horaires concertés (h+1 par rapport à la Martinique).

- Examen professionnel 2017 de technicien principal de 2e classe (promotion interne)

Le cdg973 (Guyane) est également organisateur de cet examen avec les sujets métropolitains dans les spécialités bâtiment, génie civil / réseaux, voirie et infrastructures / Espaces verts et naturels et a annulé l'organisation des épreuves du jeudi 13 avril. Tous les clients ont été consultés afin qu'une date d'organisation avec les sujets de secours, postérieure au dernier des jurys d'examen des notes ou d'admissibilité, puisse être trouvée. Ces spécialités sont pilotées par les cdg13, le ciggc et le cigpc.
Le cdg973 n'a pas encore fait connaître la date d'organisation retenue.

VADEMECUM
DE LA CELLULE PÉDAGOGIQUE NATIONALE

Historique

À l'aube du transfert de l'organisation des concours du CNFPT vers les centres de gestion, a été instauré en 2009 au sein de la commission recrutement concours de l'Association nationale des directeurs et directeurs-adjoints des centres de gestion de la fonction publique territoriale (ANDCDG) un groupe de travail dédié à l'élaboration de sujets nationaux pour les concours et examens de catégorie A et B transférés, dénommé **cellule pédagogique nationale**.
L'objectif premier était que continuent à reposer sur des sujets nationaux les concours et examens ainsi organisés par le CNFPT avant leur transfert, dans un but tant d'égal traitement des candidats que de maîtrise des coûts.

Champ de compétence

À l'occasion de la construction du nouvel espace statutaire, la cellule pédagogique nationale a étendu son champ de compétence à l'ensemble des concours et examens d'accès aux différents grades concernés.
Relèvent ainsi de la compétence de la cellule pédagogique :
- l'élaboration des **sujets nationaux des épreuves écrites obligatoires** pour tous les concours et examens de catégorie A et B, à l'exclusion de la filière médico-sociale. En d'autres termes, la compétence de la cellule pédagogique porte sur tous les **concours et examens de compétence exclusive** centres de gestion ;
- dans ce champ, la cellule pédagogique élabore en tant que de besoin des **sujets dédiés aux centres de gestion ultramarins** ;
- la rédaction et la mise à jour des **cadrages indicatifs des épreuves écrites et orales** des concours et examens concernés.

En 2015, la cellule a en outre pris en charge le cadrage des épreuves écrites des concours de catégorie A et B de la filière médico-sociale (et des épreuves orales correspondantes) afin d'éviter des disparités d'approches entre organisateurs.

Dates et horaires nationaux d'organisation des épreuves

L'utilisation des sujets nationaux requiert impérativement une organisation des épreuves à dates et horaires nationaux, avec un même phasage des épreuves pour les opérations qui en comportent plusieurs.
À cette fin, le coordinateur de la cellule pédagogique nationale, à partir du calendrier national triennal, fait adopter par la commission recrutement-concours de l'ANDCDG, 6 mois avant le début de l'année concernée, les **horaires nationaux d'organisation des épreuves**.
Afin de laisser aux organisateurs la possibilité, en cas d'incident, de retarder une épreuve avec la certitude qu'aucun candidat n'ayant pas encore commencé à composer ne pourra avoir connaissance du sujet par un candidat ayant quitté prématurément l'épreuve organisée par un autre centre de gestion, aucun organisateur n'autorise de sortie anticipée des candidats avant la première heure-et-demie qui suit l'heure officielle de début d'épreuve.
Les candidats bénéficiaires d'un temps supplémentaire (au titre d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) qui commencent à composer plus tôt que les autres candidats relèvent du même horaire de sortie anticipée que les candidats sans temps supplémentaire. En cas de début d'épreuve plus tardif, leur sortie anticipée est possible à l'heure autorisée aux candidats sans temps supplémentaire.
Les dates et heures obligatoires d'utilisation des sujets sont rappelées dans les accusés de réception des commandes émis par les pilotes et dans les conventions de cession des sujets (voir ci-après).

Pilotes, pilotes référents, participants actifs et coordinateur

Définitions

L'élaboration des sujets nationaux est conduite par des centres de gestion volontaires disposant de moyens pédagogiques suffisants pour garantir la qualité des sujets produits. Ces centres de gestion sont dénommés **pilotes** de l'opération ou des opérations dont ils ont la charge.
Certaines opérations sont pilotées par plusieurs centres de gestion : dans ce cas, un **pilote-référent** est désigné.
Des centres de gestion qui ne souhaitent pas piloter d'opérations mais entendent être associés aux travaux d'élaboration ou envisagent de devenir pilotes prennent part aux opérations en qualité de **participants actifs**.

Rôles

● Le **pilote** conduit le processus d'élaboration et d'évaluation des sujets.
À cette fin, il :
- accuse réception des commandes des clients au moyen d'un courriel ou courrier rappelant les dates et horaires d'utilisation ainsi que la date de conférence des Présidents de jury ;
- réalise ou fait concevoir des propositions de sujets accompagnées d'indications de correction ;
- programme, organise et anime les réunions techniques et les conférences des Présidents de jury ; dans l'hypothèse où le pilote n'est pas organisateur, il participe à la conférence des Présidents de jury afin d'en éclairer les choix ;
- rédige et expédie les conventions-types de cession de sujets dont les annexes précisent les modalités financières de cession, rappellent les horaires d'utilisation et désignent un référent pédagogique ;
- assure la mise en forme des sujets définitifs ;
- héberge et donne accès aux sujets, pour relecture, aux participants actifs et aux clients au moyen d'une plateforme sécurisée ;
- héberge et livre les sujets définitifs aux clients au moyen d'une plate-forme sécurisée ;
- est l'interlocuteur des clients le jour des épreuves en cas de difficulté de forme ou de fond ;
- met en ligne les indications de correction sur plateforme sécurisée le lendemain des épreuves ;
- met à disposition des clients, en même temps que les indications de correction, un formulaire d'évaluation ;
- recueille les appréciations portées sur les sujets par les membres de jurys et correcteurs et communiquées par les clients.

● **Le pilote-référent**
Le pilote-référent est l'un des pilotes d'une opération qui compte plusieurs pilotes (par exemple les concours et examens d'accès aux différents grades du cadre d'emplois des techniciens).
Il prend en charge pour les autres pilotes les actions suivantes :
- il programme les réunions techniques et les conférences des Présidents de jury, en concertation avec le ou les autres pilotes, et les organise ;
- il héberge et donne accès aux sujets, pour relecture, aux participants actifs et aux clients au moyen d'une plateforme sécurisée ;
- il héberge et livre les sujets définitifs aux clients au moyen d'une plate-forme sécurisée ;
- il met en ligne les indications de correction sur plateforme sécurisée le lendemain des épreuves.

● **Le participant actif**
- Il participe aux réunions techniques et, s'il est organisateur, peut assister à la conférence des Présidents de jury avec le Président du jury constitué par ''son'' centre de gestion ;
- il peut être, après concertation avec le pilote, accompagné d'experts aux réunions techniques afin de contribuer à la pertinence des sujets ;
- il prend part à la relecture des sujets mis en ligne sur la plateforme sécurisée du pilote ou du pilote référent avant livraison.

● **Le coordinateur de la cellule pédagogique nationale**
- Il apporte toutes informations utiles sur le fonctionnement de la cellule pédagogique nationale ;

- il programme, organise et anime les réunions plénières de la cellule pédagogique nationale ou des groupes de travail constitués en son sein ;
- il programme, organise et anime chaque année à la fin du premier semestre une réunion de bilan des opérations achevées et de répartition des opérations de l'année suivante ;
- il élabore et soumet à la fin du premier semestre à la commission recrutement-concours de l'ANDCDG les horaires nationaux des épreuves organisées l'année suivante avec des sujets nationaux ;
- il élabore, actualise et communique l'**échéancier annuel de la cellule pédagogique nationale.** Cet échéancier recense, par ordre chronologique des épreuves écrites des concours et examens, les organisateurs (clients), les pilotes et pilotes-référents, les participants actifs, les dates des réunions techniques et conférences des Présidents de jury, les dates de mise en ligne de sujets pour relecture et de mise en ligne des sujets définitifs ; il rappelle la nature des épreuves ;
- il prend en charge les relations avec les centres de gestion ultramarins afin d'obtenir dans les meilleurs délais confirmation des opérations organisées et leur communique les horaires locaux d'utilisation des sujets ;
- il consulte tous les clients d'une opération dans l'hypothèse où l'un ou plusieurs d'entre eux doit utiliser un sujet de secours, afin de convenir d'une même date et heure d'utilisation ;
- il actualise ou conduit l'actualisation des cadrages indicatifs nationaux (évolutions réglementaires, intégration des thèmes ou sujets d'annales).

Le processus d'élaboration des sujets

Pour un concours ou examen donné, l'élaboration des sujets comporte les phases suivantes :
- une **première réunion technique (RT1)** portant sur des propositions de sujets accompagnées d'une note de présentation, au moins un mois avant la seconde réunion technique (RT2).
Cette réunion peut si nécessaire être organisée en deux journées consécutives pour des opérations complexes.
Le pilote est accompagné des experts nécessaires, qui, dans toute la mesure du possible, ne sont pas concepteurs des sujets ; participent également le cas échéant, après concertation, des experts dont se dotent les participants actifs.
- une **seconde réunion technique (RT2)** portant sur les propositions de sujets amendées accompagnées d'indications de correction ; ces dernières seront tenues à disposition lors de la conférence des présidents de jury. Elle aboutit à l'adoption et à la priorisation d'un nombre de sujets excédant d'un le nombre de sujets requis (sujet principal, sujet de secours, le cas échéant sujet ultramarin dédié, plus un sujet).
Elle intervient au moins un mois avant la conférence des Présidents de jury.
Pour des opérations simples, une seule réunion technique peut s'avérer suffisante.
- la **conférence des Présidents de jury**, qui réunit les présidents des jurys constitués par les centres de gestion organisateurs (clients) afin de choisir les sujets définitifs. Ils peuvent être accompagnés d'un représentant du centre de gestion client. Ils peuvent déléguer un autre membre du jury, choisi notamment en raison de son expertise. En cas de vote sur le choix des sujets, seuls les présidents de jury ou les membres du jury délégués peuvent voter.
Elle se tient au moins deux mois au moins avant l'épreuve.

- la **mise en ligne des sujets pour relecture** sur plateforme sécurisée au plus tard cinq à six semaines avant l'épreuve.

- la **mise en ligne des sujets définitifs** sur plateforme sécurisée au plus tard quatre semaines avant l'épreuve. Une fois définitifs, les sujets ne font plus l'objet d'aucune modification. Les éventuels défauts détectés après cette date font le cas échéant l'objet d'errata communiqués par le pilote.

Le sujet de secours élaboré pour chaque épreuve n'est pas communiqué à l'ensemble des clients. Il ne le sera, après concertation sur la date d'utilisation, qu'aux seuls clients concernés.

Les responsabilités des clients

Les centres de gestion utilisateurs des sujets (clients) doivent **passer commande à chaque pilote**, par courrier ou par courriel, au plus tard **deux mois au moins avant la clôture des inscriptions,** rappelée sur l'échéancier de la cellule pédagogique nationale.

En cas de renonciation à l'organisation d'une opération dans sa totalité ou dans une voie, spécialité ou option, la **renonciation** doit être communiquée **au plus tard 8 jours après la clôture des inscriptions**.

Les clients disposent d'un délai de **relecture** de huit à quinze jours entre la première mise en ligne et la mise en ligne des sujets définitifs. Pour les opérations comptant moins de dix organisateurs, tous les clients sont relecteurs ; pour les opérations comptant dix organisateurs ou plus, le client n'est relecteur que s'il répond positivement à la demande du pilote ou du pilote référent qui l'interroge au moyen de la convocation à la Conférence des Présidents de jury.

Ils prennent en charge la **reprographie** des sujets ainsi que, le cas échéant, la réalisation des sujets sous des formes adaptées (agrandissement, braille…).

Ils respectent strictement les dates, horaires et phasages des épreuves.

Ils assurent la signature et l'expédition des conventions de cession des sujets dans les meilleurs délais.

Ils **contribuent à l'amélioration de la qualité** des sujets en communiquant aux pilotes les remarques des membres du jury et des correcteurs.

Les dispositions financières

Les pilotes prennent à leur charge les frais d'élaboration des sujets, d'organisation des réunions techniques et conférences des Présidents de jury.

Les participants actifs supportent les frais de déplacement liés à leur participation active et à celle des experts qu'ils peuvent s'attacher.

Le prix de cession des sujets repose sur un **prix forfaitaire par épreuve** ainsi établi :

Pour une opération sans sujet ultramarin dédié :

$$\frac{\text{2 000 € (sujet principal) + 2 000 € (sujet de secours)}}{\text{Nombre de clients}}$$

Pour une opération avec un sujet ultramarin dédié :

$$\frac{\text{2 000 € (sujet principal) + 2 000 € (sujet de secours) + 2 000 € (sujet ultramarin)}}{\text{Nombre de clients}}$$

Le prix de cession décroît ainsi avec le nombre d'organisateurs. Le coût des sujets ultramarins est réparti entre l'ensemble des clients.
Lorsque le pilote est également organisateur, il est décompté dans le nombre des clients.

Pour toute information
Olivier Bellégo, responsable des concours du cdg69
Coordinateur de la cellule pédagogique nationale
olivier.bellego@cdg69.fr
04 72 38 49 61
06 83 86 45 15

HORAIRES D'ORGANISATION
2018
DES ÉPREUVES ÉCRITES OBLIGATOIRES
des concours et examens à dates et sujets nationaux

L'organisation à date nationale, par plusieurs Centres de gestion, de concours et examens sur la base de sujets nationaux d'épreuves écrites obligatoires impose l'organisation de ces épreuves écrites sur la base d'horaires identiques.
Ceux-ci seront rappelés dans les conventions de cession de sujets élaborés par les centres de gestion pilotes de la conception des sujets, de même que la règle selon laquelle **aucune sortie des candidats n'est autorisée pendant une heure et demie à compter du démarrage de l'épreuve** (colonne ''Horaires'' ci-dessous), qui laisse aux organisateurs la possibilité de retarder d'une heure et demie au plus le démarrage des épreuves, en cas d'événements affectant notamment la circulation ou les transports collectifs, sans porter atteinte à la confidentialité des sujets.
S'agissant des candidats bénéficiant d'un tiers-temps supplémentaire, le démarrage anticipé de certaines épreuves peut avoir pour effet que leur sortie ne soit pas autorisée pendant une durée excédant une heure et demie, le délai d'une heure et demie sans sortie étant impérativement établi sur la base de l'horaire des candidats sans tiers-temps.

Les horaires d'organisation sont arrêtés comme suit, par ordre chronologique d'organisation des épreuves :

JANVIER

Éducateur des activités physiques et sportives (concours)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Mardi 23 janvier 2018	*Externe* Réponse à 3 à 5 questions à partir d'un dossier sur l'organisation des APS, les règles d'hygiène et de sécurité, les sciences biologiques et les sciences humaines (3 h)	**9 h-12 h**	8 h-12 h (4 h)
	Interne et 3ème voie Note sur dossier portant sur l'organisation des APS (3 h)	**9 h-12 h**	8 h-12 h (4 h)

Éducateur des activités physiques et sportives (examen PI)

Date	Épreuve	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Mardi 23 janvier 2018	Note sur dossier portant sur l'organisation des APS (3 h)	**9 h-12 h**	8 h-12 h (4h)

Éducateur des activités physiques et sportives principal de 2e classe (concours)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Mardi 23 janvier 2018	**Matin** *Externe* Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'organisation des APS, les règles d'hygiène et de sécurité, les sciences biologiques et les sciences humaines (3 h)	**9 h-12 h**	8 h-12 h (4 h)
	Interne et 3ème voie Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'organisation des APS (3 h)	**9 h-12 h**	8 h-12 h (4 h)
	Après-midi *Interne et 3ème voie* Réponse à questions portant sur l'organisation des APS (3 h)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4 h)

Éducateur des activités physiques et sportives principal de 2e classe (examen PI)

Date	Épreuve	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Mardi 23 janvier 2018	Note sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'organisation des APS (3 h)	**9 h-12 h**	8 h-12 h (4h)

Conseiller des activités physiques et sportives (concours)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Mardi 23 janvier 2018	**Matin** *Externe* Réponses à six questions (4 h) **Après-midi** *Externe* Note sur dossier (4 h) *Interne* Rapport sur dossier avec solutions opérationnelles (4 h)	**8h30-12h30** **14 h-18 h** **14 h-18 h**	8 h-13h20 (5h20) 14h30-19h50 (5h20) 14h30-19h50 (5h20)

AVRIL

Technicien (concours)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 12 avril 2018	*Externe* Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier par spécialité (3 h) *Interne et 3ème voie* Rapport technique sur dossier par spécialité (3 h)	**9 h-12 h** **9 h-12 h**	8 h-12 h (4 h) 8 h-12 h (4 h)

Technicien principal de 2e classe (concours)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 12 avril 2018	**Matin** *Externe, interne et 3ème voie* Rapport technique sur dossier par spécialité avec solutions opérationnelles (3 h) **Après-midi** *Interne et 3ème voie* Étude de cas par spécialité (4 h)	**9 h-12 h** **14 h-18 h**	8 h-12 h (4 h) 13h30-18h50 (5h20)

MAI

Gardien-brigadier (concours)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 15 mai 2018	*Externe* Rapport sur dossier relatif à un événement (1h30) Réponse à des questions de compréhension d'un texte (1 h) *Deux concours internes* Rapport sur dossier relatif à un événement (2 h)	**14 h-15h30** **16h30-17h30** **14 h-16 h**	13h30-15h30 (2 h) 16h30-17h50 (1h20) 14 h-16h40 (2h40)
Jeudi 11 octobre 2018	Tests psychotechniques	**14 h**	

Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2e classe (examen d'avancement de grade)

Date	Épreuve	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 24 mai 2018	Note sur dossier portant sur la spécialité (3 h) (Musée ; Bibliothèque ; Archives ; Documentation)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4h)

Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1re classe (examen d'avancement de grade)

Date	Épreuve	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 24 mai 2018	Note sur dossier portant sur la spécialité (3 h) (Musée ; Bibliothèque ; Archives ; Documentation)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4h)

JUIN

Ingénieur (examen de promotion interne al.1)

ouvert aux techniciens ayant 8 ans de services

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 14 juin 2018	**Matin** Note sur dossier (4 h) **Après-midi** Projet ou étude par option (4 h)	**8h30-12h30** **14 h-18 h**	8 h-13h20 (5h20) 14h30-19h50 (5h20)

SEPTEMBRE

Animateur principal de 2e classe (examen de promotion interne)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 20 septembre 2018	Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle (3 h)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4 h)

Animateur principal de 2e classe (examen d'avancement de grade)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 20 septembre 2018	Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle (3 h)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4 h)

Animateur principal de 1re classe (examen d'avancement de grade)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 20 septembre 2018	Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle (3 h)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4 h)

Rédacteur principal de 2e classe (examen de promotion interne)

Date	Épreuve	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 27 septembre 2018	Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles (3 h)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4 h)

Rédacteur principal de 2e classe (examen d'avancement de grade)

Date	Épreuve	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 27 septembre 2018	Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles (3 h)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4 h)

Rédacteur principal de 1re classe (examen d'avancement de grade)

Date	Épreuve	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 27 septembre 2018	Rapport sur dossier avec propositions opérationnelles (3 h)	**14 h-17 h**	13h30-17h30 (4 h)

NOVEMBRE

Attaché territorial (concours)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 22 novembre 2018	**Matin** *Externe* Composition sur un sujet d'ordre général relatif aux collectivités territoriales (4 h)	**8h30-12h30**	8 h-13h20 (5h20)
	Après-midi *Externe* Note sur dossier par spécialité (4 h)	**14 h-18 h**	14h30-19h50 (5h20)
	Interne et 3ème voie Rapport sur dossier par spécialité avec solutions opérationnelles (4 h)	**14 h-18 h**	14h00-19h20 (5h20)

DÉCEMBRE

Directeur de police municipale (examen de promotion interne)

Date	Épreuves	Horaires	Horaires candidats avec tiers-temps
Jeudi 10 décembre 2018	**Matin** Questionnaire sur le droit public et le droit pénal général (3 h)	9 h-12 h	8 h-12 h (4 h)
	Après-midi Rapport d'analyse et de propositions sur dossier relatif aux missions (3 h)	14 h-17 h	14 h-18 h (4 h)

Association Nationale des Directeurs
et Directeurs-Adjoints des Centres De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

Groupe de travail sur le bilan de la Convention nationale de mutualisation des coûts de concours

Résumé de la réunion du 16 juin 2017 au matin

(destiné à être partagé lors des Commissions Concours de l'ANDCDG le 16 juin AM et de la FNCDG le 6 juillet AM)

Point d'avancement :

Lancé le 9 décembre 2016, le groupe de travail animé par Laurent ZAM, DGA du CDG 35, a lancé en février-mars une enquête sur les niveaux de facturation des lauréats de concours entre périmètres d'organisation (impact de la convention nationale de mutualisation et du nomadisme des candidats). Il s'est réparti le travail d'analyse des données le 6 mai et s'est réuni le 16 juin pour :

- proposer rapidement des ajustements techniques à la convention
- émettre un premier avis sur une approche globale des coûts de concours et des péréquations découlant de la convention
- coordonner des analyses approfondies des données qualitatives et financières recueillies sur trois cadres d'emplois significatifs (rédacteur, attaché, ingénieur)

Actualisation technique de la convention :

Le Groupe a constaté une satisfaction générale concernant la mise en œuvre de la convention, toutefois plusieurs points nécessitent un **toilettage consécutif aux réformes** des régions et de la FPT. Sans attendre la fin de nos travaux, les CDG sont demandeurs d'outils de travail actualisés pour gérer les facturations des lauréats :

- *Article 6 : liste des CDG « désignés » pour recevoir les facturations lauréats*

Un tableau est en cours de finalisation pour diffuser les informations concernant chaque région suite aux nouveaux périmètres et/ou nouvelles chartes régionales. Il servira de **référence pour orienter les mouvements financiers entre les régions ou inter-régions**. Le libellé « désigné » a été préféré à « CDG coordonnateur » car un grand nombre de configurations existent. De plus les anciens chefs-lieux de région perçoivent encore la dotation CNFPT. Une colonne portant la mention « date d'effet » permettra de cerner à partir de quand s'applique une nouvelle domiciliation des factures. Cette échéance est explicitée par une case « modalités transitoires le cas échéant ».

- *Article 5 : mise à jour de la liste des opérations relevant de la mutualisation des coûts*

La convention porte sur les concours et examens transférés du CNFPT et relevant de la compétence exclusive des CDG, autrement dit toutes les opérations sauf celles de catégorie C et de la filière médico-sociale. **Les évolutions réglementaires postérieures à 2010**, comme le NES et plus récemment le PPCR, **ont généré de nouvelles opérations qu'il convient d'ajouter dans la liste**.

Dans une éventuelle récriture de la convention, l'article pourrait être réécrit en précisant que la convention porte sur les opérations de catégorie A et B des filières administrative, technique, culturelle, enseignement artistique, sportive, animation et police municipale. L'énumération des grades et voies de concours constituerait alors une simple annexe facile à actualiser. **Dans l'immédiat, la liste sera diffusée dans le souci de partager auprès de tous les services concours un document exhaustif fiabilisé.**

- *Article 4 : clause de forclusion*

Le groupe de travail a relevé les retards pris par certains CDG pour facturer les coûts lauréats. Ce dysfonctionnement contrevient à l'objectif initial de simplification et d'exécution rapide des mouvements financiers (plus besoin d'attendre les nominations). Des CDG ont reçu des factures de plusieurs dizaines de milliers d'euros, voire supérieures à 100 000 € plus de 2 ans après la clôture de leur propre opération pour un budget du même ordre. Cela pose des difficultés de provisionnement et de trésorerie.

Au vu d'une certaine maturité administrative largement constatée et aux besoins de ne pas avoir des budgets glissants sur 3 ou 4 ans, le groupe de travail propose donc de **supprimer la mention « *dans la mesure du possible* » qui vide de son sens l'article 4**.

En revanche, pour tenir compte des délais légitimes de calculs des coûts et d'imputation des titres (souvent de 12 à 16 mois), le groupe propose que **chaque organisateur soit tenu de prévenir si possible dès l'établissement de la liste d'admission et au plus tard dans l'année du concours les CDG concernés par une future facture** (cf règles de domiciliation). Un CDG qui n'aurait pas été avisé préalablement d'un nombre de factures à venir (lui permettant de provisionner les montants à venir selon un coût estimatif) serait fondé de refuser d'acquitter des coûts lauréats qui parviendraient au-delà des 2 ans.

Cette question, soumise à débat en séance plénière de la Commission concours de l'ANCDG, semble faire l'objet d'un compromis consensuel.

Il est convenu d'attendre les résultats des enquêtes sur les principaux cadres d'emplois pour **statuer sur la manière de procéder pour actualiser formellement la convention**. Le groupe pourra s'orienter sur un simple avenant ou une totale réécriture selon l'ampleur de ses préconisations.

Approche globale des coûts de concours et des péréquations découlant de la convention :

Un premier bilan de la convention de mutualisation des coûts peut être dressé sur un plan national selon une approche de type « macro-économique ». Il s'agit d'évaluer sommairement les sommes consacrées aux concours par les CDG au regard des dotations reçues et les parts reventilées suite aux facturations de lauréats.

- *Agrégation des budgets concours et examens transférés*

Malgré quelques incertitudes, le groupe parvient à **mesurer la montée en puissance des services concours suite au transfert du CNFPT et à l'application de la convention nationale**. Au vu des coûts d'opérations recueillis, le cumul annuel varie d'abord de 8 à 16 millions d'euros avant de se stabiliser à 13 M€. Après interpolation des données manquantes, les dépenses globalisées au niveau national seraient de l'ordre de 10 millions d'euros en 2012, avant d'atteindre un régime de croisière entre 15 et 20 millions les années suivantes. La dotation CNFPT variant entre 17 et 18,5 millions, il apparaît que **le transfert financier ne couvrirait globalement qu'environ 95% des opérations organiées.**

Ces données sont à prendre avec prudence au vu de la méthodologie et des réponses manquantes mais elles montrent la mise en œuvre assez rapide des nouvelles compétences en concours, la lourdeur financière des grosses opérations type attaché produisant des « budgets en dents de scie » et l'effet stabilisateur du calendrier triennal. La provision constituée la première année a été dépensée depuis dans la plupart des régions ou le sera au plus tard l'année prochaine avec la relance des opérations de catégorie B de la filière enseignement artistique.

Une réserve est émise dans la mesure où l'enquête n'a pas porté sur la filière médico-sociale pourtant incluse dans la dotation versée par le CNFPT. D'autre part, le groupe de travail souligne que la maîtrise budgétaire a été rendue possible par un **effort sensible de coordination des CDG et une adaptation du cadencement de certaines filières**. En effet la création du nouvel espace statutaire dit « NES » a multiplié les opérations à organiser sans que les étudiants formés aux métiers territoriaux ne soient plus nombreux

et surtout que les débouchés des collectivités ne croissent : exemple de l'alternance entre le concours d'attaché et de rédacteur principal.

Une vigilance est à conserver en matière de rationalisation pour cependant faire face à la **baisse programmée de la dotation** suite au plafonnement à 0,9 % de la cotisation du CNFPT. Les volumes de concours à programmer durant les prochaines années devront tenir compte à la fois des niveaux de recrutements territoriaux et des problématiques financières. L'optimisation des périmètres d'organisation est l'un des leviers à activer.

- *Quantification du niveau de mutualisation des coûts de concours entre CDG*

Les flux financiers découlant de la convention de mutualisation des coûts sont, en année pleine, de l'ordre de 4 millions d'euros, c'est-à-dire qu'environ **25 % des budgets concours sont refacturés**. Cela montre à la fois **l'importance de l'effet redistributeur de la convention** et a contrario la preuve que les trois quarts des lauréats passent le concours dans leur secteur géographique, preuve d'une **bonne territorialisation des concours**.

Le groupe de travail précise que ces chiffres devront être nuancés par des études affinées. Ainsi, il faudra exclure les facturations intra-périmètre (ex : Ile de France – Centre Val de Loire) pour mesurer le nomadisme des candidats entre les interrégions et les éventuels déséquilibres financiers induits.

Par ailleurs, les concours à un ou deux organisateurs (exemples : cadres de police et enseignement artistique) donnent lieu à une facturation massive entre CDG (près de 80 %). En ce cas la mobilité des candidats est requise et non subie par les CDG. Il ne s'agit pas de multi-inscriptions ou de passage d'épreuves sur des périmètres ressentis comme attractifs par les candidats, mais d'optimisation nationale de concours.

Ce volet de l'enquête est bienvenu pour prouver à nouveau l'action des CDG sur le terrain en matière de mise en œuvre des fondements statutaires de la FPT. Le discours de certains acteurs institutionnels selon laquelle la dotation pourrait être significativement diminuée car certains CDG n'organiseraient pas assez de concours est contredit par **ce bilan qui montre les masses budgétaires consacrées aux concours et la forte incidence des mécanismes de solidarité financière entre les périmètres d'organisation.**

Point d'étape sur les études amorcées sur 3 cadres d'emplois :

Au vu de la masse de données recueillies, il a été décidé de se répartir des travaux d'analyse sur les 3 cadres d'emplois générant à la fois une mobilité significative et des incidences financières notables. Le groupe de travail convient d'une **méthode de travail harmonisée** pour comparer les données et esquisser des interprétations.

- *Zoom sur les opérations du cadre d'emplois de rédacteur (CDG 69, 85 et 87)*

Les premiers éclairages montrent **un coût lauréat variant dans une proportion de 1 à 5** avec des opérations ouvertes pour 15 à 1200 postes générant des écarts budgétaires très sensibles et un fort nomadisme de candidats : Une région pourtant organisatrice s'est vu facturer 205 000 € de coûts lauréats. Certains organisateurs ont « vendu » 70 % de leurs lauréats (donnée à relativiser car sans doute une grande partie des factures intra-périmètre).

- *Zoom sur les opérations du cadre d'emplois d'ingénieur (CDG 34 et 44)*

Il semblerait que le cadencement et les périmètres soient satisfaisants. On noterait peu de nomadisme sur ce concours complexe en matière d'instruction des dossiers (chronophage donc coûteuse) et de conception de sujets. Les aspects financiers seront donc à observer de près.

- *Zoom sur les opérations du cadre d'emplois d'attaché (CDG 35 et 59)*

Le travail de recoupement des données est en cours. Des investigations sont à mener pour rectifier les facturations dites hors périmètres qui contiennent forcément des mouvements

interrégionaux compte tenu du niveau d'organisation de ce concours. **Les écarts de coûts lauréats** semblent moins importants que pour rédacteur mais s'étalent quand même **de 1 à 3**. La question des éléments entrants dans le calcul de coûts faire ressortir l'intégration éventuelle de recettes prélevées auprès des candidats malgré l'illégalité de cette procédure (frais d'inscription). Ces différences de traitement peuvent expliquer une partie des écarts constatés.

- *Consignes méthodologiques générales*

Après avoir comparé les approches envisagées par chaque sous-groupe, il est convenu d'**affiner les analyses engagées en s'appuyant sur une série d'indicateurs communs**. Il s'agira de comparer chaque opération avec les autres opérations de la même session **en croisant les données suivantes** :

- Nombre d'organisateurs par région et selon le nombre de postes ouverts
- Nombre de postes ouverts / effectifs du cadre d'emplois sur le périmètre (données SIASP 2014)
- Taux de sélectivité = nombre d'inscrits / nombre d'admis (à comparer au seuil d'admission lorsqu'il est connu)
- Taux de présence = nombre de présents / nombre d'inscrits
- Coût de l'opération pour chaque organisateur /global national de la session
- Coût par inscrit (en demandant s'il existe des frais de dossier) et coût par lauréat
- Taux de lauréats hors périmètre = nomadisme = pourcentage facturé en lien avec le nombre de postes ouverts eu égard aux effectifs du périmètre
- Coût total pour l'organisateur en incluant les factures recettes et retranchant les recettes perçues
- Taux de lauréats restant inscrits à comparer au nombre de postes ouverts
- Tout autre indicateur pertinent avec la problématique du cadre d'emplois

Perspective d'analyse croisée des données qualitatives

Le groupe de travail pressent une interdépendance des questions de périmètres avec celle des coûts de revient d'opération (hypothèse de seuil de « rentabilité », point d'équilibre avant éventuelle massification coûteuse) ainsi qu'entre le nombre de postes ouverts, l'attractivité, la sélectivité et le risque de non nomination d'une part importante de candidats.

En poursuivant le questionnement, le groupe souhaite partager ses données avec celles des groupes travaillant sur l'absentéisme, la gestion des liste d'aptitude et l'enquête sur les reçus-collés. La démarche présente aussi un lien avec le groupe proposant le calendrier (cadencement et périmètre pertinent). Les questions d'évaluation des coûts et du nomadisme rejoignent nécessairement celles sur la finalité des concours (l'insertion des lauréats).

Il est souhaité d'élargir la réunion programmée le 20 octobre aux pilotes des autres groupes afin **d'esquisser des recommandations de portée générale.**

Calendrier des prochaines étapes :

Le planning suivant est adopté :

- Réunion du groupe de travail **le 20 octobre** au matin pour prendre acte des **avancées sur les études ciblées** (envoi des contributions le 10 octobre pour que chacun puisse émettre un avis en réunion) et **esquisser des préconisations**, si possible en croisant les avis avec les pilotes des autres groupes de travail sur les thématiques transversales des concours (absentéisme, calendrier, reçus-collés, suivi lauréats…)
- Réunion possible du groupe de travail le **4 décembre** au matin (*option à confirmer, sinon échanges par mails dans les 2 semaines précédentes*) en vue de la communication l'après-midi en commission plénière d'**un rapport complet** avec synthèse des approches globales

et par cadres d'emplois, toilettage de la convention et préconisations sur la tenue de tableaux de bord de gestion à partager nationalement dans la durée.

Concours	Type	Nombre moyen d'organisateurs	Evolution du nombre d'organisateurs (entre la 1ère et la dernière session)	Nombre candidats présents en moyenne	Evolution nb candidats présents (entre la 1ère et la dernière session)	Absentéisme moyen (en %)	Evolution Absentéisme (entre la 1ère et la dernière session)	Evolution Nb Postes (entre la 1ère et la dernière session)	Evolution Nb Lauréats (entre la 1ère et la dernière session)	Taux de nomination 1ère année (en %)	Taux de nomination 2ème année (en %)	Taux de nomination 3ème année (en %)	Taux de nomination total (en %)	Taux de Candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année (en %)	**Taux de reçus-collés (en %)**
filière sanitaire et sociale															
Puéricultrice	Externe	4	constant	208	22%	23%	-31%	34%	38%	55%	10%	2%	67%	23%	**10%**
ATSEM	Externe	16	irrégulier, sans tendance	9 823	51%	22%	-13%	32%	6%	47%	14%	6%	67%	14%	**14%**
	Interne			2 193	11%	42%	-15%	48%	-10%	65%	8%	3%	76%		
	3ème voie			194	112%	26%	77%	-15%	-20%	32%	10%	4%	45%		
Educateur de J. Enfants	Externe	6	irrégulier, sans tendance	754	/	20%	/	54%	26%	66%	10%	3%	79%	12%	**9%**
filière sportive															
ETAPS ppal 2cl	Externe	6	constant	141	29%	58%	-4%	-54%	34%	50%	15%	7%	66%	14%	**13%**
	Interne			195	-3%	40%	15%	-59%	-21%	70%	7%	1%	79%		
	3ème voie			17	-72%	51%	47%	-85%	-69%	81%	0%	6%	88%		
ETAPS	Externe	9	constant	1 639	-6%	32%	13%	-47%	34%	53%	12%	7%	71%	15%	**9%**
	Interne			1 166	-40%	22%	80%	-58%	-21%	73%	9%	2%	86%		
	3ème voie			160	-33%	25%	47%	-74%	-69%	41%	9%	2%	73%		
filière culturelle															
Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	Externe	5	constant	1 674	-5%	59%	9%	-29%		53%	15%	2%	69%	8%	**19%**
	Interne			1 692	-22%	28%	12%	-39%		62%	12%	2%	76%		
	3ème voie			89	-61%	22%	58%	3%		57%	25%	0%	82%		
filière animation															
Animateur	Externe	9	en augmentation, +70%	1 260	42%	30%	9%	132%	-57%	51%	12%	2%	66%	21%	**9%**
	Interne			1 857	363%	21%	-38%	192%	-35%	56%	12%	3%	71%		
	3ème voie			155	15%	26%	-44%	153%	-66%	51%	13%	1%	65%		
filière administrative															
Adjoint Administratif	Externe	26	en baisse, -29%	10 626	-29%	36%	11%	-45%	52%	42%	12%	6%	61%	12%	**16%**
	Interne			6 068	-19%	24%	29%	-46%	-56%	69%	8%	2%	78%		
	3ème voie			533	-40%	23%	32%	-40%	-60%	57%	8%	3%	68%		
Rédacteur	Externe	20	en baisse, -29%	9 340	-34%	49%	6%	-39%	-44%	56%	12%	3%	70%	10%	**9%**
	Interne			16 116	36%	30%	-21%	-9%	-16%	70%	13%	3%	88%		
	3ème voie			1554	-35%	36%	-26%	-65%	-51%	69%	12%	3%	87%		
Rédacteur ppal 2cl	Externe	15	constant	5 383	-9%	59%	9%	-36%	-11%	62%	14%	3%	79%	5%	**12%**
	Interne			5 519	22%	48%	3%	-28%	-22%	78%	9%	1%	88%		
	3ème voie			544	4%	52%	12%	-35%	9%	75%	10%	0%	85%		
Attaché	Externe	6	en légère baisse, -17%	9 854	-24%	44%	33%	1%	11%	53%	13%	7%	74%	11%	**10%**
	Interne			14 954	-3%	29%	69%	-13%	-20%	68%	12%	6%	85%		
	3ème voie			1829	-11%	26%	107%	-20%	-15%	63%	13%	6%	82%		

Groupe de travail sur le bilan des « Reçus-Collés » des concours
Point d'étape – juin 2017

Afin de disposer d'éléments de réponse concrets et actualisés sur le thème récurrent des « reçus-collés » et de leur volume, le Président de la commission concours de la FNCDG, Jean-François PEUMERY, a sollicité auprès du Président de la commission recrutement concours de l'ANDCDG, Jean-Paul HUBY, la réalisation d'une étude approfondie sur les récentes listes d'aptitude des concours les plus significatifs relevant de la compétence des Centres de Gestion, avec un panachage sur les catégories et filières.

Un groupe de travail a ainsi été constitué au sein de la commission « recrutement concours » lors de la réunion du 20 juin 2016 impliquant 12 Centres de gestion (CDG 14, CDG 21, CDG 34, CDG 35, CDG 54, CDG 57, CDG 67, CDG 68, CDG 69, CDG 89, CIG PC, CIG GC).

L'étude porte sur 9 grades sans spécialité et sur 6 grades avec spécialités :

Concours avec spécialités

- Attaché Territorial…….
- Ingénieur Territorial……
- Technicien…….
- Technicien principal de 2ème classe……
- Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques
- Adjoint Technique de 1ère classe…….

Concours sans spécialité

- Rédacteur……
- Rédacteur principal de 2ème classe…….
- Educateur des APS……
- Educateur des APS principal de 2ème classe…….
- Animateur……..
- ATSEM……..
- Adjoint Administratif de 1ère classe……..
- Puéricultrice……..
- Educateur de Jeunes Enfants…….

Au courant de l'été 2016, un premier courriel avait été transmis invitant les CDG de métropole à indiquer si une ou plusieurs de ces opérations avaient été réalisées par leurs soins sur la période 2010 - 2016.

Les CDG ayant répondu et qui avaient organisé un concours d'accès à un grade cité ci-dessus ont été à nouveau sollicités au mois d'octobre 2016 pour remplir un questionnaire plus précis sur les présents/absents de leurs sessions et sur les nominations/réinscriptions intervenues suite aux concours. Les réponses étaient attendues pour le mois de décembre 2016.

Compte-tenu des réponses tardives, des incohérences constatées et surtout du temps nécessaire à la compilation, l'étude complète ne peut être rendue comme il était prévu.

Néanmoins, à partir des 2/3 des grades traités (filière technique exceptée), quelques constats semblent se dégager :

- Un taux de nomination moyen de 74,8 % compris entre 45 et 88 %.
- Un taux de nomination important dans la 1ère année (env. 59%) qui chute dans la 2ème année (env. 11%) et la 3ème année (env. 3%).
- Un taux de reçus collés moyen de 11,8 % compris entre 9 et 19 %.
- Se rajoutent les candidats non réinscrits à l'issue des 1ères et 2èmes années qui représentent en moyenne 13,1%.

- Un taux de nomination plus important à l'issue du concours interne : 81% en moyenne et plus élevé de 5 à 17% que le concours externe.
 <u>Commentaire</u> *: La répartition règlementaire d'ouverture des postes est globalement plus favorable aux concours externes. Pour assurer un niveau de recrutement minimal et conforme le plus souvent aux recensements effectués à l'issue d'un concours interne, le nombre de postes à ouvrir aux concours externes est peut-être légèrement surestimé, entrainant ainsi un taux de reçus-collés plus élevé dans cette voie.*

- Le taux de nomination est très important dans la 1ère année pour les candidats issus d'un concours interne (env 68%) mais chute beaucoup plus vite que le concours externe ou de 3ème voie. 13% de candidats nommés dans les 2ème et 3ème année pour les concours interne contre 17% pour les concours externe (stats établies à partir de concours contenant les 3 voies de concours).
 <u>Commentaire</u> *: La loi « déontologie » du 20 avril 2016 qui allonge la durée de validité d'inscription des lauréats sur les listes d'aptitude, de trois à quatre ans pourrait donc réduire le volume des « reçus-collés » dans une petite proportion.*

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

Adjoint Administratif

Présentation

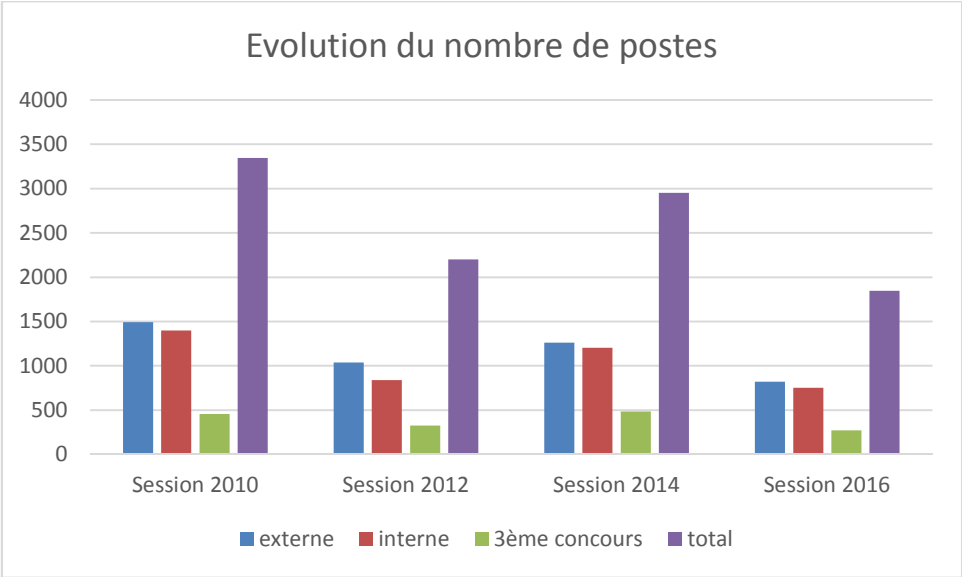
L'étude sur le concours d'adjoint administratif a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CDG 02		CDG 02		CDG 02		CDG 02
CDG 09		CDG 09		CDG 09		
CDG 10				CDG 10		CDG 10
CDG 11				CDG 11		CDG 11
				CDG 13		
CDG 14		CDG 14		CDG 14		CDG 14
		CDG 16				CDG 16
CDG 17						
		CDG 19				
CDG 22		CDG 22		CDG 22		CDG 22
CDG 25		CDG 25				
CDG 27		CDG 27		CDG 27		CDG 27
CDG 30				CDG 30		
CDG 31		CDG 31		CDG 31		
CDG 34				CDG 34		
						CDG 37
CDG 40		CDG 40				
		CDG 45				
CDG 46		CDG 46				
CDG 50		CDG 50		CDG 50		CDG 50
CDG 51		CDG 51				
CDG 52		CDG 52		CDG 52		
CDG 53		CDG 53		CDG 53		
CDG 57		CDG 57		CDG 57		CDG 57
CDG 59		CDG 59		CDG 59		CDG 59
CDG 61		CDG 61		CDG 61		CDG 61
		CDG 63				CDG 63
CDG 67		CDG 67		CDG 67		CDG 67
CDG 68		CDG 68		CDG 68		CDG 68
CDG 70		CDG 70		CDG 70		CDG 70
CDG 72		CDG 72				
CDG 76				CDG 76		
CDG 77		CDG 77		CDG 77		CDG 77
CDG 79				CDG 79		
CDG 80		CDG 80		CDG 80		CDG 80
				CDG 81		CDG 81
				CDG 84		CDG 84
		CDG 85				
				CDG 87		
CIG GC		CIG GC		CIG GC		CIG GC
CIG PC		CIG PC		CIG PC		CIG PC

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nombre de postes mis au concours

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	1493	1398	455	3346
Session 2012	1037	838	324	2199
Session 2014	1262	1205	486	2953
Session 2016	820	752	273	1845
Evolution 2010/2016	-45%	-46%	-40%	-45%



Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Externe (Mini/Maxi)	Interne (Mini/Maxi)	3ème concours (Mini/Maxi)
Session 2010	6 / 350	6 / 300	0 / 100
Session 2012	6 / 160	6 / 160	0 / 80
Session 2014	8 / 532	8 / 532	0 / 267
Session 2016	11 / 160	8 / 160	0 / 80

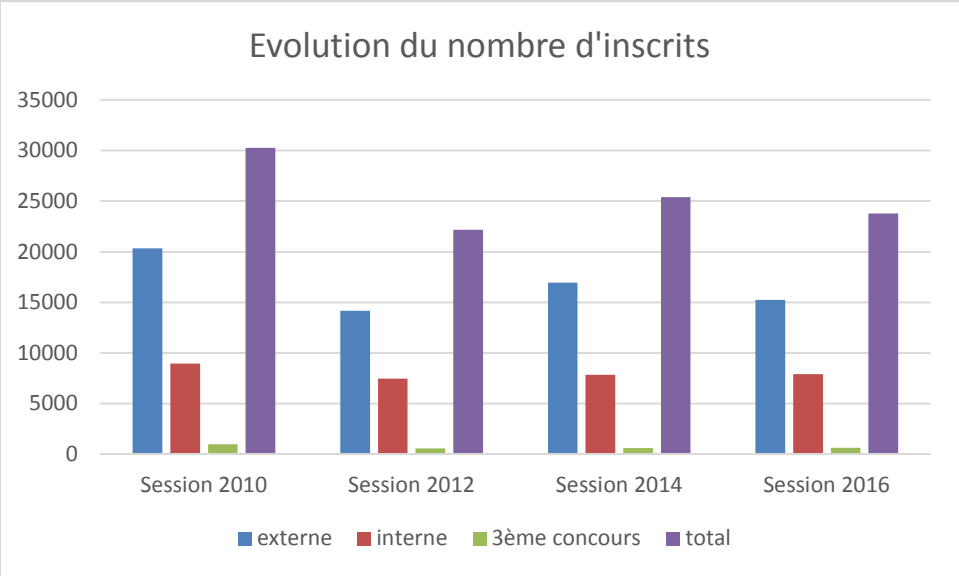
Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2010	31
Session 2012	27
Session 2014	27
Session 2016	22
Evolution 2010/2016	En baisse : - 29 %

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Le nombre d'inscrits

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	20332	8948	968	30248
Session 2012	14152	7455	574	22181
Session 2014	16951	7835	607	25393
Session 2016	15252	7903	633	23788
Evolution 2010/2016	-25%	-12%	-35%	-21%

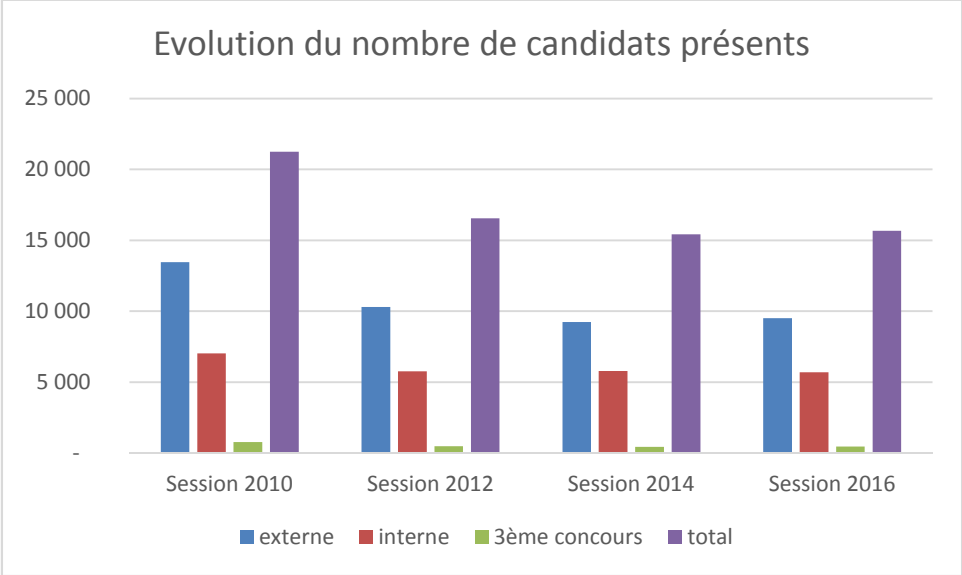


Absentéisme et nombre de présents

Nb de candidats présents	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	13 459	7 024	768	21 251
Session 2012	10 307	5 764	483	16 554
Session 2014	9 228	5 781	421	15 430
Session 2016	9 511	5 703	460	15 674
Moyenne	**10 626**	**6 068**	**533**	**17 227**
Evolution 2010/2016	-29%	-19%	-40%	-26%

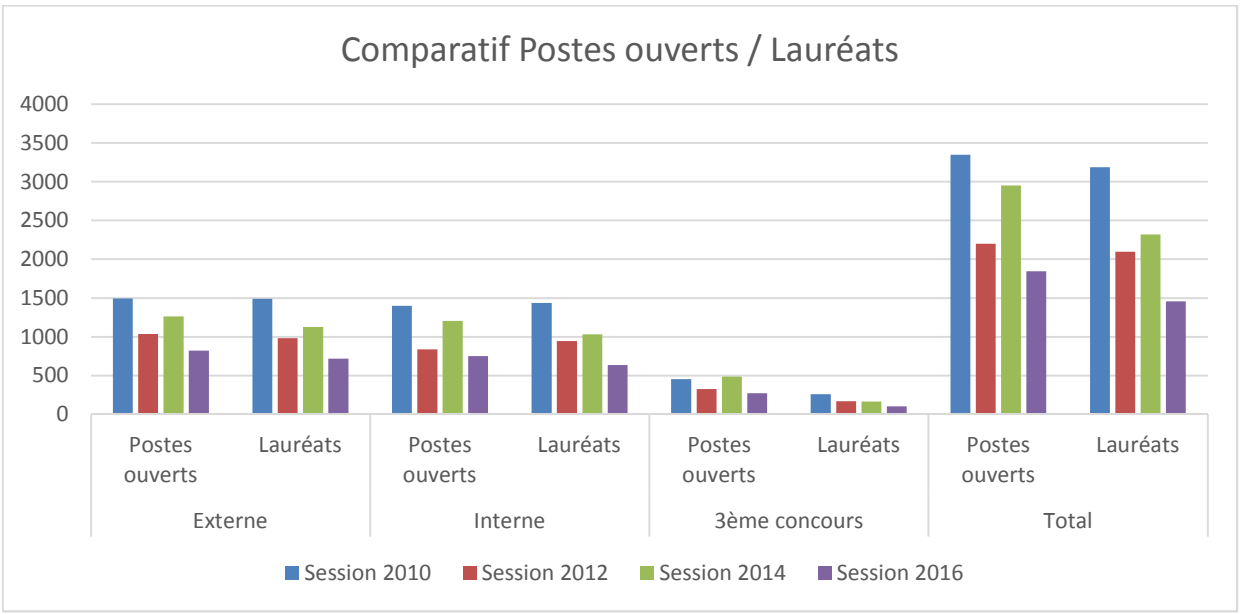
Absentéisme	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	33,8%	21,5%	20,7%	29,7%
Session 2012	27,2%	22,7%	15,9%	25,4%
Session 2014	45,6%	26,2%	30,6%	39,2%
Session 2016	37,6%	27,8%	27,3%	34,1%
Moyenne	**36,3%**	**24,5%**	**23,4%**	**32,2%**
Evolution 2010/2016	+11%	+29%	+32%	+15%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Session 2010	1493	1491	1398	1438	455	258	3346	3187
Session 2012	1037	981	838	946	324	168	2199	2095
Session 2014	1262	1126	1205	1030	486	165	2953	2321
Session 2016	820	718	752	637	273	104	1845	1459
Evolution 2010/2016	-45%	+52%	-46%	-56%	-40%	-60%	-45%	-54%



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année - Session 2010	35,81 %	69,26 %	50,39 %	52,09 %
1ère année - Session 2012	51,78 %	68,39 %	66,07 %	60,43 %
1ère année - Session 2014	34,99 %	67,86 %	58,79 %	51,27 %
1ère année - Session 2016	Non représentatif			
1ère année – moyenne*	42,15 %	68,92 %	56,57 %	55,40 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année - Session 2010	14,49 %	8,97 %	10,47 %	11,67 %
2ème année - Session 2012	10,09 %	5,92 %	4,76 %	7,78 %
2ème année - Session 2014	9,15 %	7,86 %	8,48 %	8,53 %
2ème année - Session 2016	Non représentatif			
2ème année – moyenne*	12,47 %	7,76 %	8,22 %	10,13 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année - Session 2010	6,10 %	1,88 %	3,88 %	4,02 %
3ème année - Session 2012	6,12 %	1,59 %	1,19 %	3,68 %
3ème année - Session 2014	Non représentatif			
3ème année - Session 2016	Non représentatif			
3ème année – moyenne*	6,11 %	1,76 %	2,82 %	3,88 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
% de nomination*	61 %	78 %	68 %	**69,41 %**

**Uniquement sur les sessions 2010 et 2012*

Nomination par année

Année de nomination	externe	interne	3ème voie	Total	*Observations*		
2011	534	996	130	1 660	LA 2010 (An 1)		
2012	216	129	27	372	LA 2010 (An 2)		
2013	599	674	121	1 394	LA 2010 (An 3)	LA 2012 (An 1)	
2014	99	56	8	163		LA 2012 (An 2)	
2015	163	96	16	275		LA 2012 (An 3)	LA 2014 (An 1)
2016	14	4	0	18			LA 2014 (An 2)

Session 2016, non représentative donc non traitée.

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de perte

(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année - Session 2010	44	141	54	7,5 %
1ère année - Session 2012	3	146	29	8,5 %
1ère année - Session 2014	139	122	32	12,62 %
1ère année – moyenne *				**7,89 %**

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année - Session 2010	139	38	0	5,5 %
2ème année - Session 2012	41	19	2	2,9 %
2ème année - Session 2014	176	28	2	8,9 %
2ème année – moyenne *				**4,5 %**

*Uniquement sur les sessions 2010 et 2012

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **12,4 %**

Taux de reçus-collés
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme des 3 années)

	total
Session 2010	15,72 %
Session 2012	15,27 %
Moyenne	**15,66 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

ANIMATEUR

Présentation

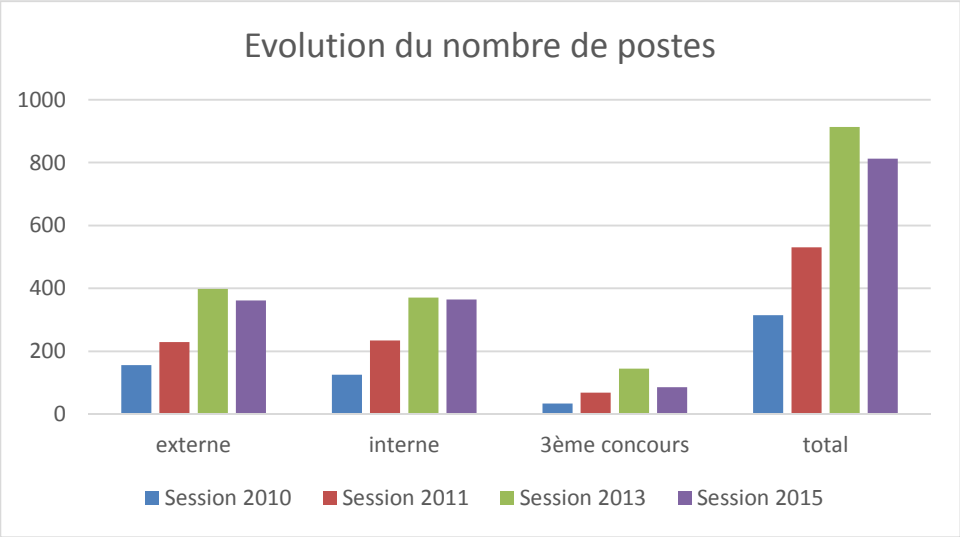
L'étude sur le concours d'Animateur a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
			CDG 02			
			CDG 11			
					CDG 25	
			CDG 13			
CDG 27			CDG 27		CDG 27	
					CDG 30	
					CDG 33	
	CDG 40					
					CDG 45	
CDG 47						
			CDG 53			
CDG 57			CDG 57		CDG 57	
CDG 59			CDG 59		CDG 59	
	CDG 63					
					CDG 72	
CDG 80						
CDG 81			CDG 81		CDG 81	
			CDG 84		CDG 84	
			CDG 86			
	CDG 87					
					CIG GC	
	CIG PC		CIG PC			
CDG 21			CDG 21		CDG 21	

Nombre de postes mis au concours

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	156	125	34	315
Session 2011	229	234	68	531
Session 2013	398	371	145	914
Session 2015	362	365	86	813

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Externe (Mini/Maxi)	Interne (Mini/Maxi)	3ème concours (Mini/Maxi)
Session 2010	4 / 64	4 / 54	2 / 17
Session 2011	12 / 150	10 / 180	5 / 45
Session 2013	6 / 200	7 / 120	0 / 86
Session 2015	3 / 177	4 / 142	0 / 35

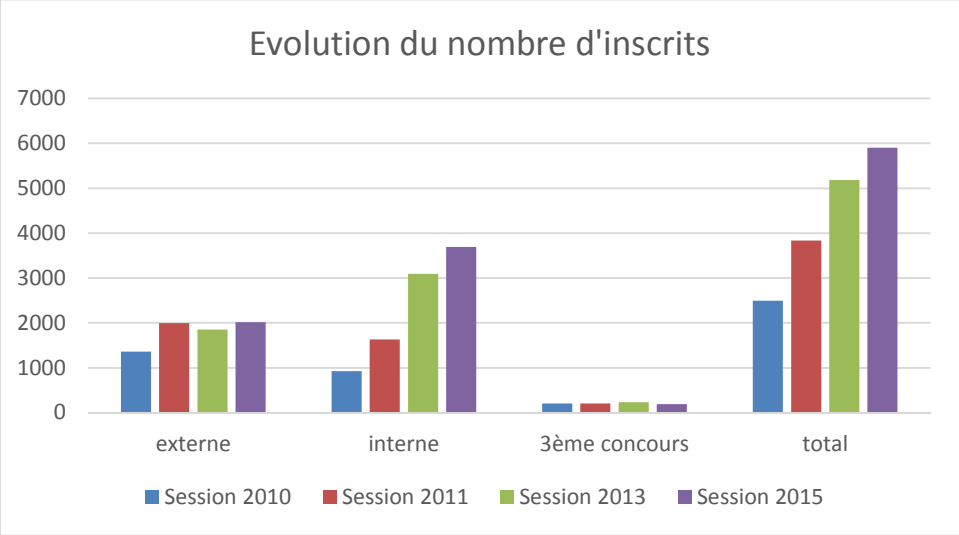
Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2010	7
Session 2011	5
Session 2013	12
Session 2015	12

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Le nombre d'inscrits

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	1364	926	208	2498
Session 2011	1994	1635	207	3836
Session 2013	1852	3096	234	5182
Session 2015	2016	3696	194	5906

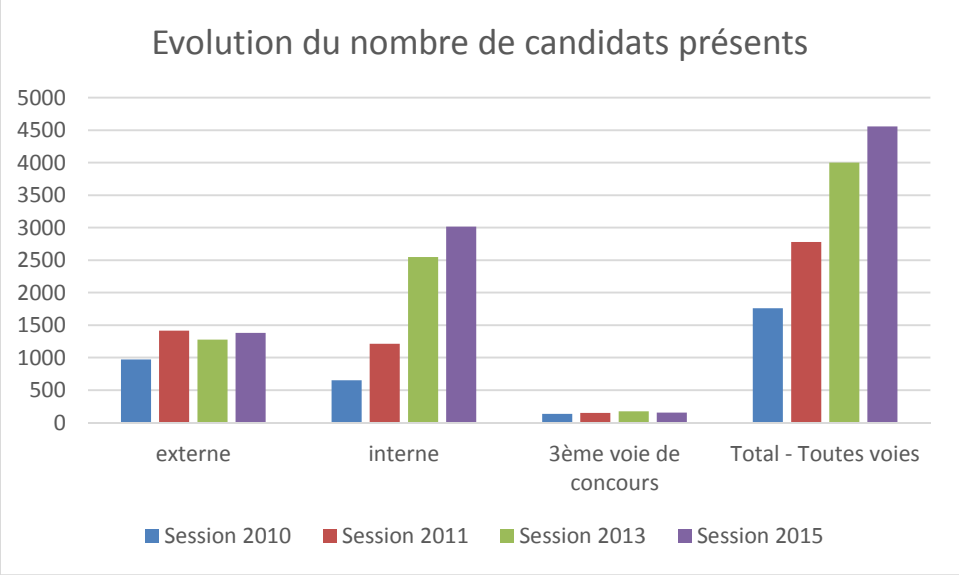


Absentéisme et nombre de présents

Absentéisme	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2010	28,81%	29,70%	34,13%	29,58%
Session 2011	29,09%	25,87%	26,57%	27,58%
Session 2013	31,10%	17,67%	24,79%	22,79%
Session 2015	31,50%	18,37%	19,07%	22,88%
Moyenne	**30,22%**	**20,57%**	**26,22%**	**24,85%**

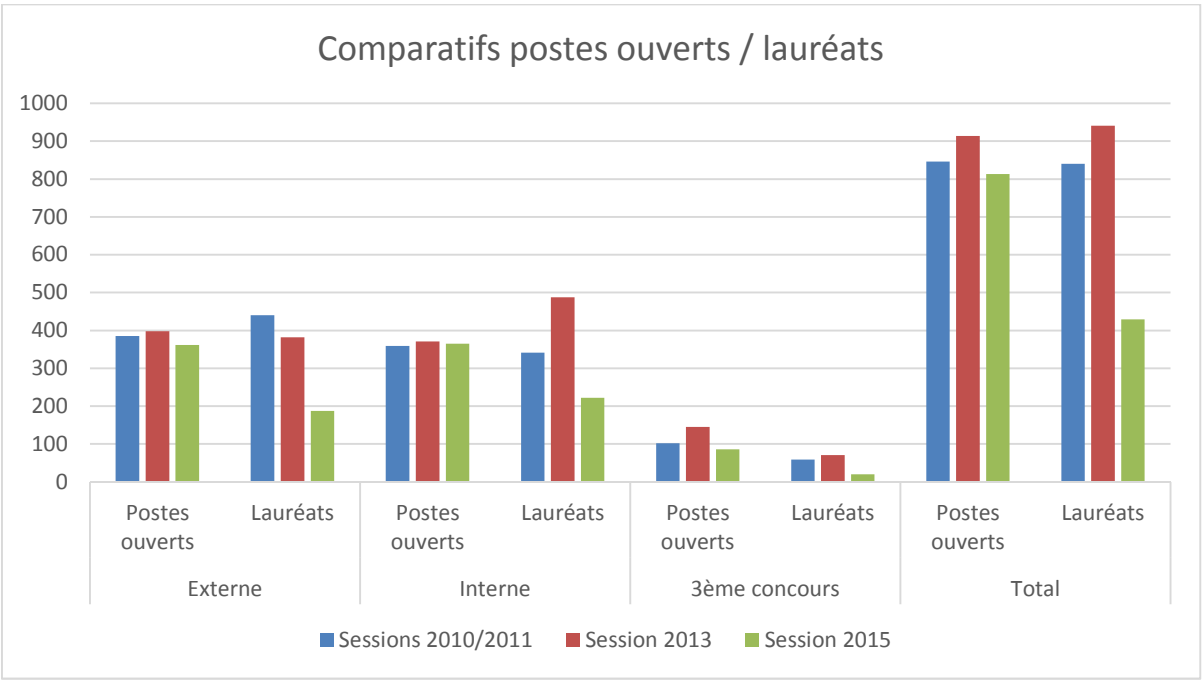
Nombre de candidats présents	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2010	971	651	137	1759
Session 2011	1414	1212	152	2778
Session 2013	1276	2549	176	4001
Session 2015	1381	3017	157	4555
Moyenne	**1260**	**1857**	**155**	**3273**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Sessions 2010/2011	385	440	359	341	102	59	846	840
Session 2013	398	382	371	488	145	71	914	941
Session 2015	362	187	365	222	86	20	813	429



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année – Sessions 2010/2011	52,95 %	57,48 %	44,07 %	54,17 %
1ère année - Session 2013	49,21 %	55,12 %	56,34 %	52,82 %
1ère année - Session 2015	non représentatif			/
1ère année – moyenne*	51,22 %	56,09 %	50,77 %	53,45 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année – Sessions 2010/2011	6,36 %	7,92 %	10,17 %	7,26 %
2ème année - Session 2013	18,85 %	15,37 %	15,49 %	16,79 %
2ème année - Session 2015	non représentatif			/
2ème année – moyenne*	12,17 %	12,30 %	13,08 %	12,30 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année – Sessions 2010/2011	3,64 %	4,99 %	1,69 %	4,05 %
3ème année - Session 2013	non représentatif			/
3ème année - Session 2015	non représentatif			/
3ème année - moyenne	2,43 %	2,77 %	0,77 %	2,47 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
% de nomination**	66 %	71 %	65 %	**68,22 %**

**Uniquement sur les sessions 2010/2011 et 2013*

*** Uniquement sur les sessions 2010/2011*

Nomination par année

Année de nomination	externe	interne	3ème voie	Total	*Observations*		
2011	233	196	26	455	LA 2010/11 (An 1)		
2012	28	27	6	61	LA 2010/11 (An 2)		
2013	16	17	1	34	LA 2010/11 (An 3)		
2014	188	269	40	497		LA 2013 (An 1)	
2015	72	75	11	158		LA 2013 (An 2)	
2016	4	6	0	10		LA 2013 (An 3)	

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de perte
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année – Sessions 2010 / 2011	94	60	18	20,48 %
1ère année - Session 2013	47	75	7	13,71 %
1ère année - moyenne				**16,90%**

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année – Sessions 2010 / 2011	26	16	2	20,66 %
2ème année - Session 2013	9	8	4	6,67 %
2ème année - moyenne				**3,65%**

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **20,55 %**

Taux de reçus-collés
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme des 3 années)

	total
Sessions 2010 / 2011	8,81 %
Moyenne	**8,81 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Présentation

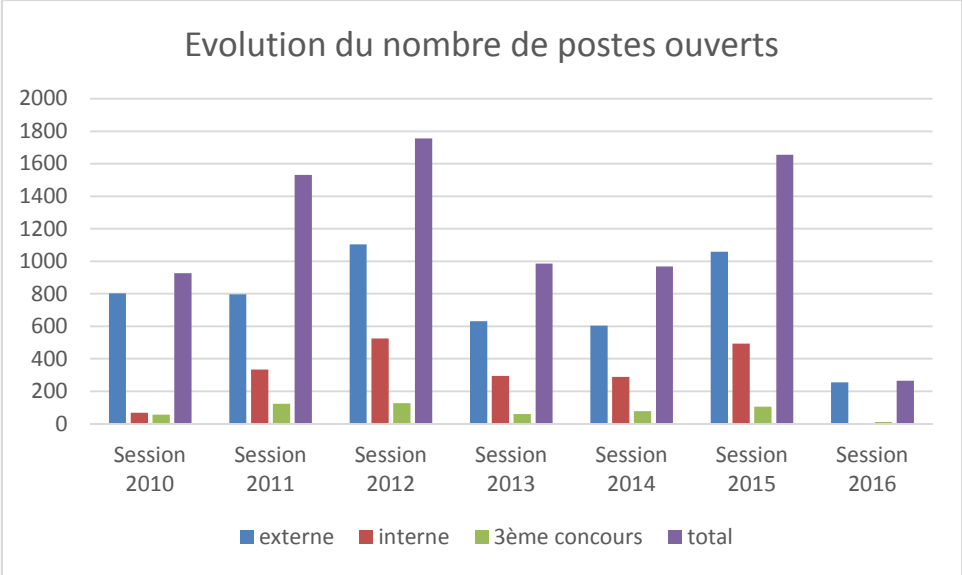
L'étude sur le concours d'ATSEM a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	CDG 02			CDG 02		
	CDG 09					
	CDG 11		CDG 11		CDG 11	
		CDG 13				
		CDG 14			CDG 14	
CDG 27			CDG 27		CDG 27	
	CDG 30		CDG 30		CDG 30	
CDG 31	CDG 31	CDG 31	CDG 31	CDG 31	CDG 31	
					CDG 33	
CDG 34		CDG 34		CDG 34		CDG 34
		CDG 35			CDG 35	
						CDG 37
CDG 38	CDG 38		CDG 38	CDG 38	CDG 38	CDG 38
CDG 40		CDG 40				
CDG 45		CDG 45				
	CDG 47		CDG 47			
CDG 51						
CDG 52		CDG 52			CDG 52	
		CDG 57			CDG 57	
	CDG 59	CDG 59		CDG 59		
CDG 61		CDG 61			CDG 61	
		CDG 63			CDG 63	
	CDG 64					CDG 64
	CDG 65		CDG 65		CDG 65	
		CDG 67	CDG 67		CDG 67	
CDG 68		CDG 68	CDG 68	CDG 68	CDG 68	
CDG 70		CDG 70		CDG 70		
CDG 77	CDG 77	CDG 77	CDG 77	CDG 77	CDG 77	
		CDG 79		CDG 79		
	CDG 80					
		CDG 84				
CIG GC	CIG GC	CIG GC	CIG GC	CIG GC	CIG GC	CIG GC
CIG PC	CIG PC	CIG PC	CIG PC	CIG PC	CIG PC	CIG PC

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nombre de postes mis au concours

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	802			802
Session 2011	797	334	124	1532
Session 2012	1104	524	128	1756
Session 2013	632	294	60	986
Session 2014	603	289	77	969
Session 2015	1058	493	105	1656
Session 2016	255	0	10	265
Evolution Sessions 2011-2015	+32%	+625%	-15%	+8%



Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Externe (Mini/Maxi)	Interne (Mini/Maxi)	3ème concours (Mini/Maxi)
Session 2010	24 / 200		
Session 2011	6 / 200	3 / 50	1 / 50
Session 2012	15 /162	7 / 75	2 / 13
Session 2013	9 / 632	5 / 294	1 / 60
Session 2014	13 / 162	6 / 75	1 / 25
Session 2015	3 / 195	2 / 90	0 / 15
Session 2016	29 / 90	0 / 0	3 / 10

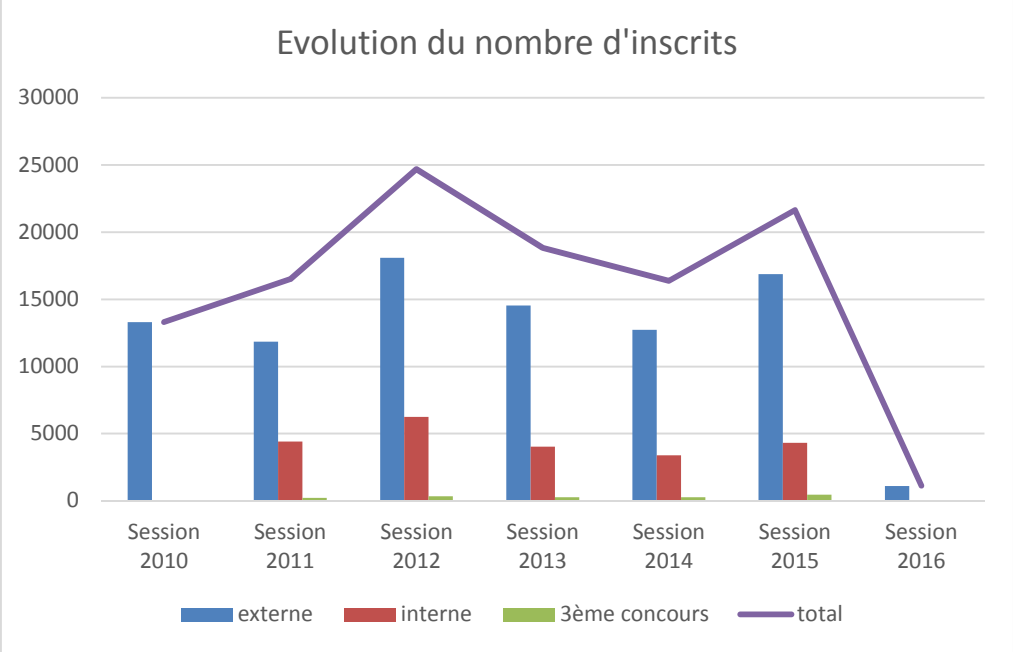
Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2010	14
Session 2011	14
Session 2012	20
Session 2013	12
Session 2014	11
Session 2015	18
Session 2016	6

Le nombre d'inscrits

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	13305			13305
Session 2011	11839	4423	227	16489
Session 2012	18098	6237	344	24679
Session 2013	14534	4031	259	18824
Session 2014	12717	3394	270	16381
Session 2015	16867	4321	461	21649
Session 2016	1108	0	13	1121
Evolution 2011-2015	+42%	-2%	+103%	+31%

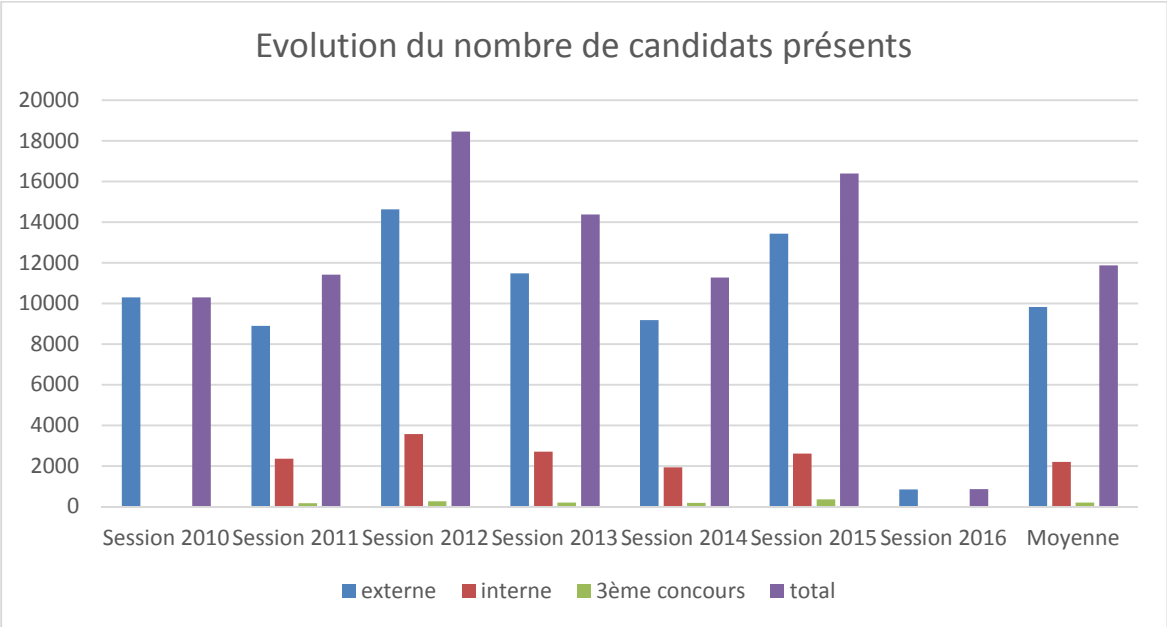


Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Absentéisme et nombre de présents

Nb de candidats présents	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	10303			10303
Session 2011	8895	2360	167	11422
Session 2012	14631	3572	259	18462
Session 2013	11474	2698	200	14372
Session 2014	9171	1923	179	11273
Session 2015	13437	2610	354	16401
Session 2016	848	0	7	855
Moyenne	**9823**	**2193**	**194**	**11962**
Evolution 2010/2015	+51%	+11%	+112%	+44%

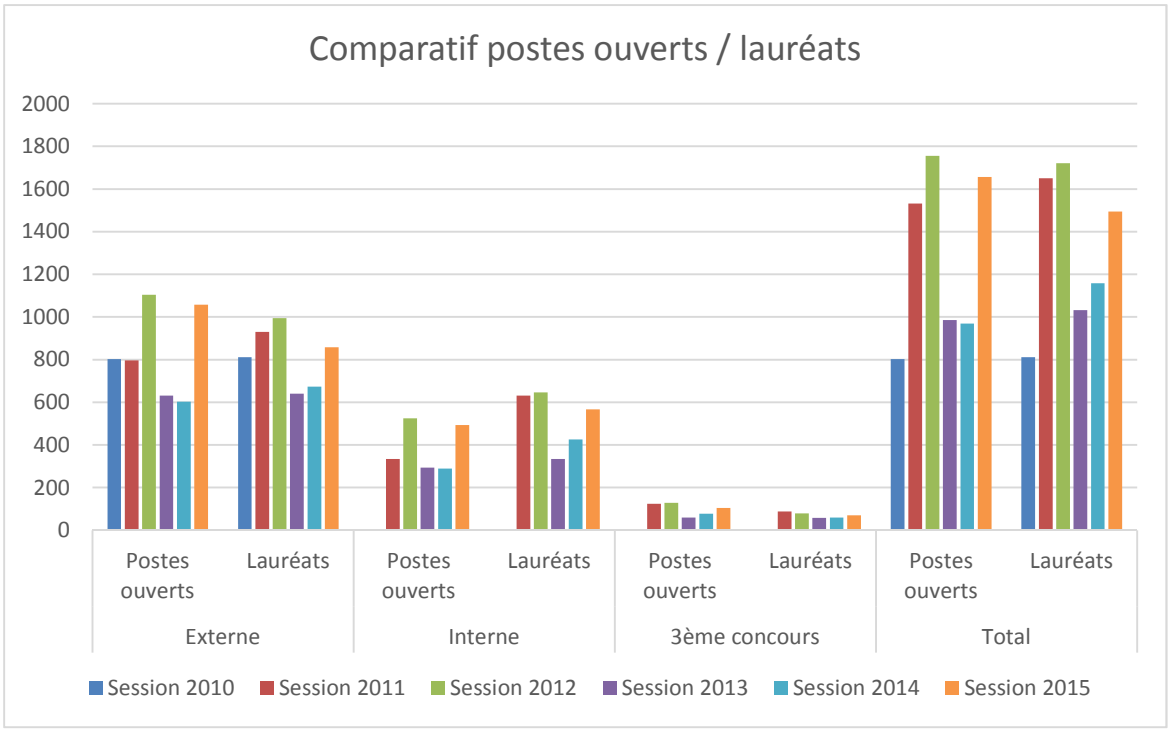
Absentéisme	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	23%			23%
Session 2011	25%	47%	26%	31%
Session 2012	19%	43%	25%	25%
Session 2013	21%	33%	23%	24%
Session 2014	28%	43%	34%	31%
Session 2015	20%	40%	23%	24%
Session 2016	23%		46%	24%
Moyenne	**22%**	**41%**	**30%**	**26%**
Evolution 2010/2015	-13%	-15%	+77%	-8%



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Session 2010	802	812	0	0	0	0	802	812
Session 2011	797	930	334	632	124	88	1532	1650
Session 2012	1104	995	524	647	128	79	1756	1721
Session 2013	632	640	294	334	60	58	986	1032
Session 2014	603	674	289	425	77	59	969	1158
Session 2015	1058	858	493	567	105	70	1656	1495
Evolution 2010/2015	+32%	+6%	+48%	-10%	-15%	-20%	+8%	-9%



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année - Session 2010	57,14 %	/	/	57,14 %
1ère année - Session 2011	39,46 %	58,86 %	26,14 %	46,18 %
1ère année - Session 2012	44,92 %	70,17 %	37,97 %	54,10 %
1ère année - Session 2013	40,78 %	76,05 %	20,69 %	51,07 %
1ère année - Session 2014	35,01 %	63,06 %	35,59 %	45,34 %
1ère année - Session 2015	Non représentatif (année incomplète)			
1ère année – moyenne*	46,69 %	65,13 %	31,74 %	51,73 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année - Session 2010	12,66 %	/	/	12,66 %
2ème année - Session 2011	12,37 %	8,70 %	9,09 %	10,79 %
2ème année - Session 2012	16,58 %	7,57 %	10,13 %	12,90 %
2ème année - Session 2013	12,03 %	6,59 %	15,52 %	10,47 %
2ème année - Session 2014	Non représentatif (année incomplète)			
2ème année - Session 2015	Non représentatif (année incomplète)			
2ème année – moyenne*	13,99 %	8,13 %	9,56 %	12,02 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année - Session 2010	5,54 %	/	/	5,54 %
3ème année - Session 2011	6,02 %	1,42 %	1,14 %	4,00 %
3ème année - Session 2012	7,14 %	4,02 %	6,33 %	5,93 %
3ème année - Session 2013	Non représentatif (année incomplète)			
3ème année - Session 2014	Non représentatif (année incomplète)			
3ème année - Session 2015	Non représentatif (année incomplète)			
3ème année – moyenne*	6,26 %	2,74 %	3,59 %	5,09 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
% de nomination*	67 %	76 %	45 %	**68,85 %**

**Uniquement sur les sessions 2010 à 2012*

Nomination par année

Année de nomination	Ext.	Int.	3ème voie	Total	*Observations*				
2011	464			464	LA 2010 (An 1)				
2012	470	372	23	865	LA 2010 (An 2)	LA 2011 (An 1)			
2013	727	104	16	727	LA 2010 (An 3)	LA 2011 (An 2)	LA 2012 (An 1)		
2014	482	312	21	815		LA 2011 (An 3)	LA 2012 (An 2)	LA 2013 (An 1)	
2015	384	316	35	735			LA 2012 (An 3)	LA 2013 (An 2)	LA 2014 (An 1)
2016	136	105	16	257				LA 2013 (An 3)	LA 2014 (An 2)

Session 2015, non représentative mais prise en compte pour l'année 2016..

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de perte
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année - Session 2010	58			7,14 %
1ère année - Session 2011	135	154	10	18,12 %
1ère année - Session 2012	69	71	7	8,54 %
1ère année - Session 2013	54	35	8	9,40 %
1ère année - Session 2014	60	56	8	10,71 %
1ère année – moyenne *				**11,88 %**

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année - Session 2010	16			1,97 %
2ème année - Session 2011	9	2	13	1,45 %
2ème année - Session 2012	21	12	1	1,98 %
2ème année - Session 2013	19	3	1	2,23 %
2ème année - Session 2014	Non représentatif			
2ème année – moyenne *				**1,77 %**

*Uniquement sur les sessions 2010 à 2012

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **13,65 %**

Taux de reçus-collés
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme des 3 années)

	total
Session 2010	8,25 %
Session 2011	19,58 %
Session 2012	10,52 %
Moyenne	**13,65 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

ATTACHE

Présentation

L'étude sur le concours d'Attaché a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

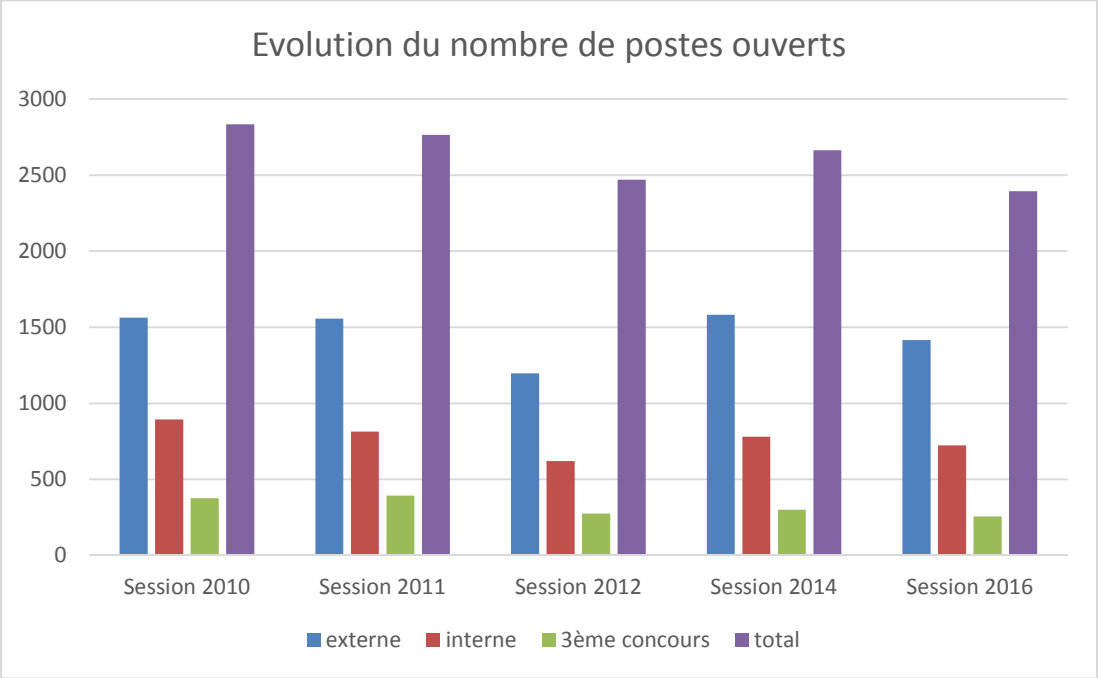
Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CDG 13 *AG, GSS, AI, UDT*	CDG 13 *AG, GSS, AI, UDT*	CDG 13 *AG, GSS, AI, UDT*		CDG 13 *AG, GSS, AI, UDT*		
CDG 33 *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CDG 33 *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CDG 33 *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CDG 33 *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CDG 33 *AG, GSS, AY, AI, UDT*
CDG 35 *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CDG 35 *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CDG 35 *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CDG 35 *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CDG 35 *AG, GSS, AY, AI, UDT*
CDG 54 *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CDG 54 *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CDG 54 *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CDG 54 *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CDG 54 *AG, GSS, AY, AI, UDT*
CDG 59 *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CDG 59 *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CDG 59 *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CDG 59 *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CDG 59 *AG, GSS, AY, AI, UDT*
CIG GC *AG, GSS, AY, AI, UDT*	CIG GC *AG, GSS, AY, AI, UDT*					CIG GC *AG, GSS, AY, AI, UDT*
		CIG PC *AG, GSS, AY, AI, UDT*		CIG PC *AG, GSS, AY, AI, UDT*		

Légende :
AG : Administration générale
GSS : Gestion du secteur sanitaire et social
AY : Analyste
AI : Animation
UDT : Urbanisme et développement des territoires

Nombre de postes mis au concours

Postes	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	1564	894	376	2834
Session 2011	1556	814	394	2764
Session 2012	1196	621	275	2469
Session 2014	1581	781	301	2663
Session 2016	1415	723	256	2394
Evolution 2010/2016	-10%	-19%	-32%	-16%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Externe (Mini/Maxi)	Interne (Mini/Maxi)	3ème concours (Mini/Maxi)
Session 2010	71 / 480	71 / 238	26 / 96
Session 2011	139 / 394	69 / 210	28 / 96
Session 2012	128 / 463	72 /240	21 / 97
Session 2014	103 / 463	56 / 240	17 / 97
Session 2016	94 / 452	60 / 223	23 / 75

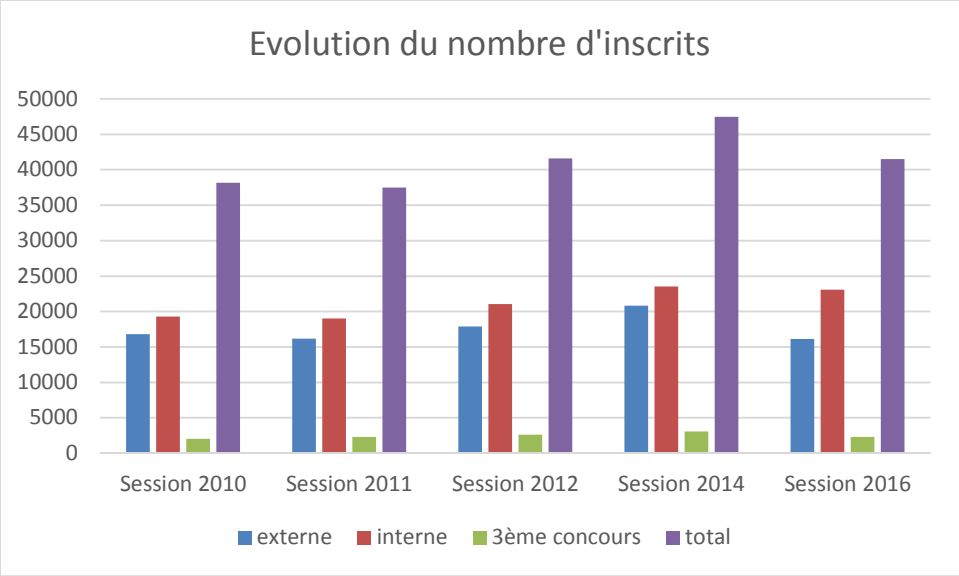
Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2010	6
Session 2011	6
Session 2012	6
Session 2014	6
Session 2016	5
Evolution 2010 / 2016	-17%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Le nombre d'inscrits

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	16817	19302	2039	38158
Session 2011	16182	19026	2299	37507
Session 2012	17895	21050	2640	41585
Session 2014	20844	23540	3069	47453
Session 2016	16143	23089	2287	41519
Evolution 2010/2016	-4%	20%	12%	9%

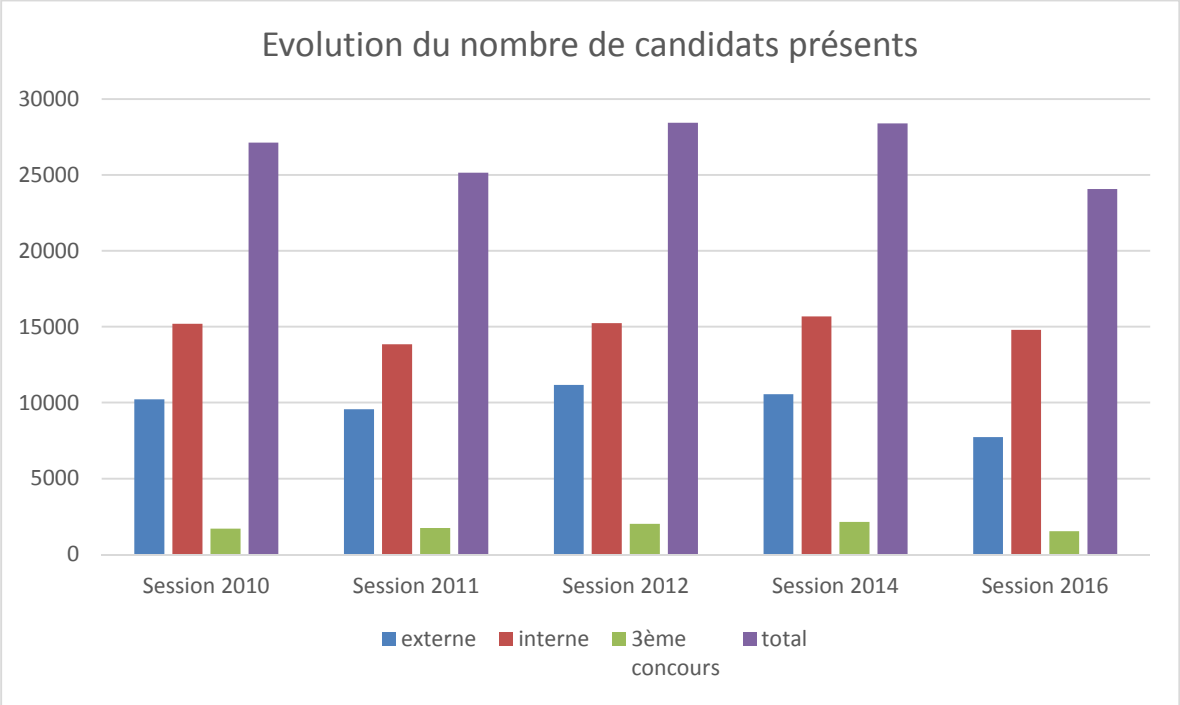


Absentéisme et nombre de présents

Absentéisme	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	39,18%	21,27%	16,14%	28,89%
Session 2011	40,91%	27,25%	24,05%	32,95%
Session 2012	37,56%	27,58%	23,64%	31,62%
Session 2014	49,31%	33,38%	30,01%	40,16%
Session 2016	52,04%	35,88%	33,41%	42,03%
Moyenne	43,93%	29,47%	25,87%	35,42%
Evolution 2010/2016	33%	69%	107%	45%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

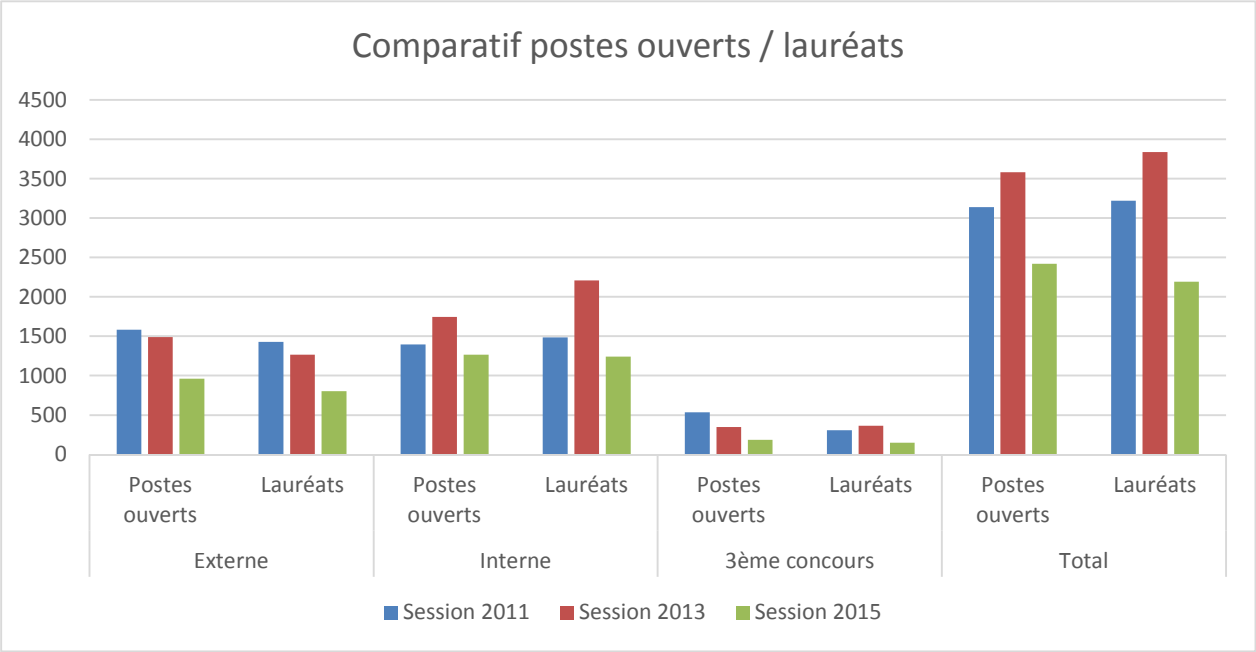
Nb Présents	externe	interne	3ème concours	total
Session 2010	10228	15197	1710	27135
Session 2011	9562	13841	1746	25149
Session 2012	11174	15244	2016	28434
Session 2014	10566	15683	2148	28397
Session 2016	7742	14805	1523	24070
Moyenne	9854	14954	1829	26637
Evolution 2010/2016	-24%	-3%	-11%	-11%



Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Session 2010	1564	1323	894	1118	376	330	2834	2771
Session 2011	1556	1195	814	1148	394	288	2764	2631
Session 2012	1196	1182	621	939	275	304	2469	2425
Session 2014	1581	1473	781	897	301	280	2663	2650
Evolution 2010/2014	1%	11%	-13%	-20%	-20%	-15%	-6%	-4%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année - Session 2010	55,6 %	70,6 %	65,7 %	62,9 %
1ère année - Session 2011	51,2 %	68,0 %	64,2 %	59,9 %
1ère année - Session 2012	52,3 %	63,7 %	57,9 %	57,4 %
1ère année - Session 2014	55,4 %	62,3 %	61,8 %	57,3 %
1ère année – moyenne *	53,1 %	67,6 %	62,7 %	60,2 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année - Session 2010	14,4 %	11,9 %	14,2 %	13,4 %
2ème année - Session 2011	12,5 %	11,2 %	11,8 %	11,9 %
2ème année - Session 2012	13,3 %	12,7 %	11,5 %	12,8 %
2ème année - Session 2014	non représentatif			
2ème année – moyenne *	13,4 %	11,9 %	12,6 %	12,7 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année - Session 2010	6,1 %	4,3 %	4,9 %	5,2 %
3ème année - Session 2011	7,4 %	6,3 %	7,6 %	7,0 %
3ème année - Session 2012	7,4 %	6,7 %	6,3 %	7,0 %
3ème année - Session 2014	non représentatif			/
3ème année – moyenne *	6,9 %	5,7 %	6,2 %	6,3 %

	externe	interne	3ème voie de	Total - Toutes voies

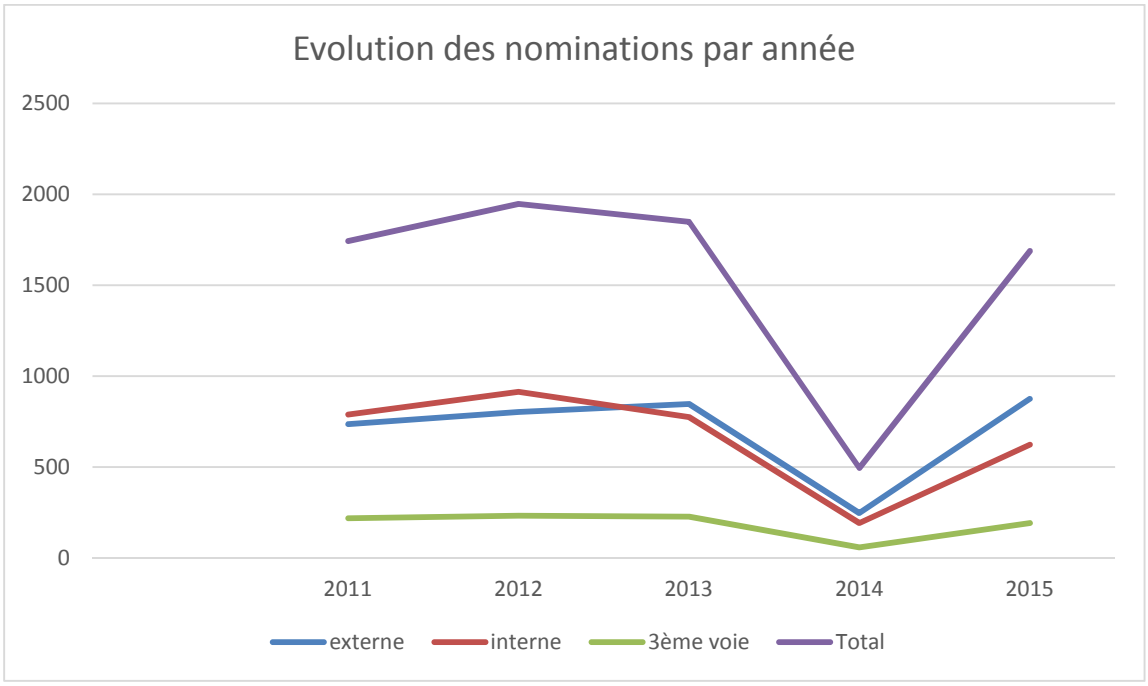
Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

			concours	confondues
% de nomination *	73,5 %	85,2 %	81,5 %	**79,2 %**

** Uniquement sur les sessions 2010 à 2012*

Nomination par année

Année de nomination	externe	interne	3ème voie	Total	*Observations*			
2011	736	789	217	1742	LA 2010 (An 1)			
2012	802	913	232	1947	LA 2010 (An 2)	LA 2011 (An 1)		
2013	847	775	226	1848	LA 2010 (An 3)	LA 2011 (An 2)	LA 2012 (An 1)	
2014	246	191	57	494		LA 2011 (An 3)	LA 2012 (An 2)	
2015	874	622	192	1688			LA 2012 (An 3)	LA 2014 (An 1)



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH
Taux de perte
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année - Session 2010	74	71	12	5,7 %
1ère année - Session 2011	120	64	17	7,6 %
1ère année - Session 2012	78	65	28	7,1 %
1ère année - moyenne	**7,4 %**	**6,2 %**	**6,2 %**	**6,8 %**

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année - Session 2010	62	18	17	3,5 %
2ème année - Session 2011	54	37	5	3,6 %
2ème année - Session 2012	68	33	12	4,7 %
2ème année - moyenne	**5,0 %**	**2,7 %**	**3,7 %**	**3,9 %**

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **10,7 %**

Taux de reçus-collés
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme des 3 années)

	total
Session 2010	9,4 %
Session 2011	10,0 %
Session 2012	11,1 %
Moyenne	**10,1 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours EJE

Présentation

L'étude sur le concours d'Educateur de Jeunes Enfants a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

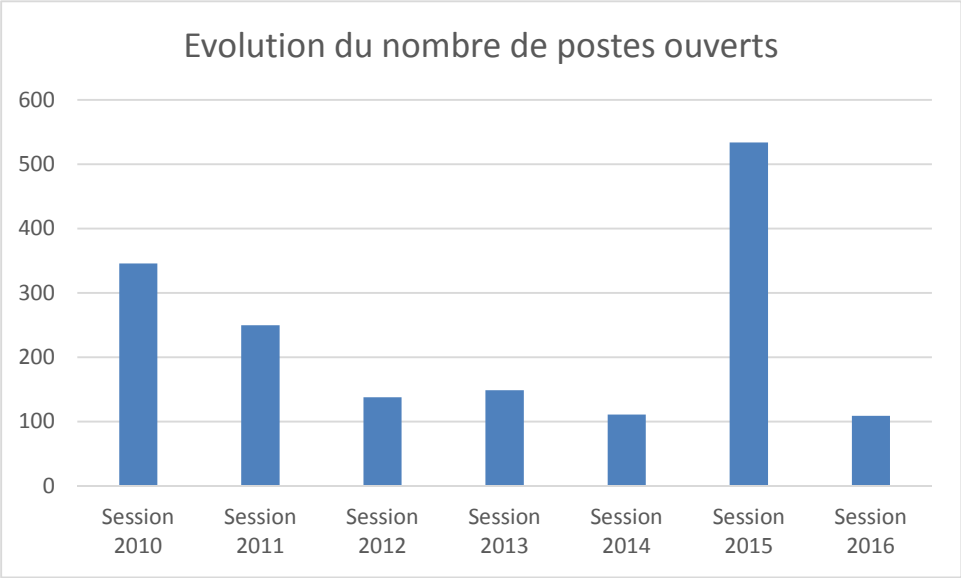
Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
				CDG 11		
			CDG 13			
	CDG 19		CDG 19		CDG 19	
		CDG 29			CDG 29	
						CDG 30
	CDG 33					CDG 33
CDG 40						
			CDG 45			
	CDG 57		CDG 57		CDG 57	
		CDG 59	CDG 59		CDG 59	
			CDG 63		CDG 63	
CDG 64		CDG 64	CDG 64	CDG 64	CDG 64	
	CDG 68	CDG 68		CDG 68		CDG 68
		CDG 76			CDG 76	
			CDG 81		CDG 81	
	CDG 84					CDG 84
					CIG GC	
CIG PC	CIG PC					

Nombre de postes mis au concours

Le concours d'accès à ce grade a été organisé tous les ans depuis 2010.

	Externe
Session 2010	346
Session 2011	250
Session 2012	138
Session 2013	149
Session 2014	111
Session 2015	534
Session 2016	109
Evolution 2010/2016	-68%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Externe (Mini/Maxi)
Session 2010	5/326
Session 2011	7/150
Session 2012	18/38
Session 2013	5/36
Session 2014	25/56
Session 2015	12/350
Session 2016	18/41

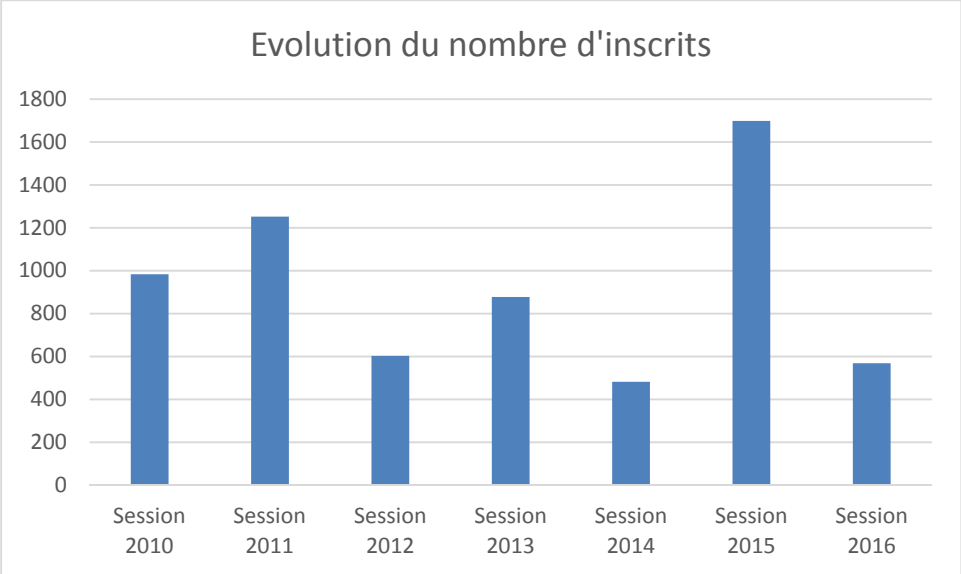
Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2010	3
Session 2011	6
Session 2012	5
Session 2013	8
Session 2014	3
Session 2015	9
Session 2016	4
Evolution 2010/2016	=

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Le nombre d'inscrits

	Externe
Session 2010	983
Session 2011	1253
Session 2012	603
Session 2013	878
Session 2014	482
Session 2015	1699
Session 2016	569
Evolution 2010/2016	-42%

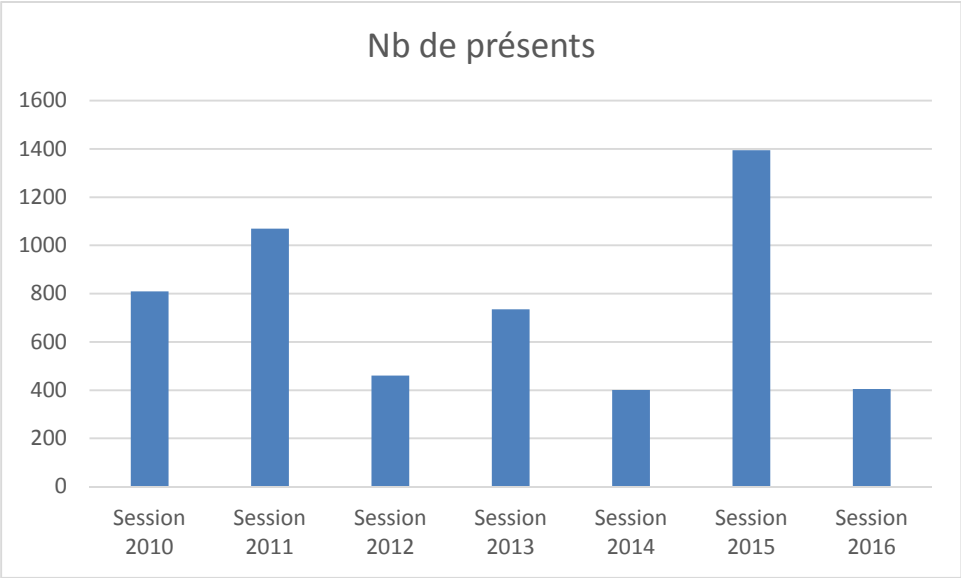


Absentéisme et nombre de présents

	Nb de présents
Session 2010	810
Session 2011	1070
Session 2012	461
Session 2013	735
Session 2014	401
Session 2015	1395
Session 2016	405
Total	5277
Moyenne/session	**754**
Evolution 2010/2016	-50%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

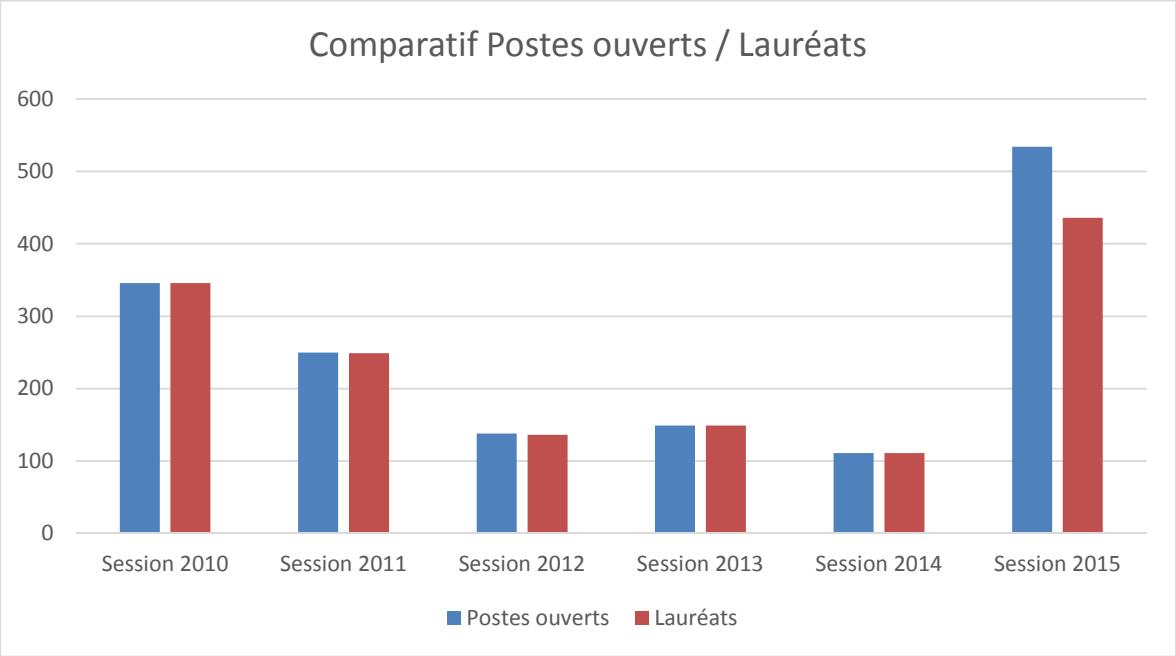
	Absentéisme
Session 2010	17,6%
Session 2011	14,6%
Session 2012	23,5%
Session 2013	16,3%
Session 2014	16,8%
Session 2015	17,9%
Session 2016	38,5%
Moyenne	**19,5%**
Evolution 2010/2016	+118%



Lauréats

	Externe	
	Postes ouverts	Lauréats
Session 2010	346	346
Session 2011	250	249
Session 2012	138	136
Session 2013	149	149
Session 2014	111	111
Session 2015	534	436
Evolution 2010/2015	+54%	+26%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Taux de nomination (moyenne calculée sur les sessions 2010 à 2012)

	externe
1ère année - Session 2010	67,6%
1ère année - Session 2011	66,2%
1ère année - Session 2012	59,5%
1ère année - Session 2013	57,7%
1ère année - Session 2014	68,5%
1ère année - Session 2015	63,5%
1ère année - moyenne	**65,7%**

	externe
2ème année - Session 2010	11,6%
2ème année - Session 2011	8,7%
2ème année - Session 2012	9,5%
2ème année - Session 2013	17,4%
2ème année - Session 2014	7,2%
2ème année - Session 2015	/
2ème année - moyenne	**10,2%**

	externe
3ème année - Session 2010	2,9%
3ème année - Session 2011	4,8%
3ème année - Session 2012	2,9%
3ème année - Session 2013	8,1%
3ème année - Session 2014	/
3ème année - Session 2015	/
3ème année - moyenne	

Taux de nomination : 79%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nomination par année

Date de nomination	externe	*Observations : nominations par liste d'aptitude*					
	Nb	*LA 2010*	*LA 2011*	*LA 2012*	*LA 2013*	*LA 2014*	*LA 2015*
2010	234	*234*					
2011	205	*40*	*165*				
2012	113	*10*	*22*	*81*			
2013	111		*12*	*13*	*86*		
2014	106			*4*	*26*	*76*	
2015	297				*12*	*8*	*277*



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de perte (moyenne calculée sur les sessions 2010 à 2012)
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe
1ère année - Session 2010	8,1%
1ère année - Session 2011	8,8%
1ère année - Session 2012	16,9%
1ère année - Session 2013	4,0%
1ère année - Session 2014	4,5%
1ère année - Session 2015	/
1ère année - moyenne	

	externe
2ème année - Session 2010	1,4%
2ème année - Session 2011	3,2%
2ème année - Session 2012	1,5%
2ème année - Session 2013	/
2ème année - Session 2014	/
2ème année - Session 2015	/
2ème année - moyenne	

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : 12,0**%**

Taux de reçus-collés (moyenne calculée sur les sessions 2010 à 2012)
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais jamais nommées)

	externe
3ème année - Session 2010	8,4%
3ème année - Session 2011	8,0%
3ème année - Session 2012	9,6%
3ème année - Session 2013	/
3ème année - Session 2014	/
3ème année - Session 2015	/
3ème année - moyenne	**8,5%**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

ETAPS principal 2ème classe

Présentation

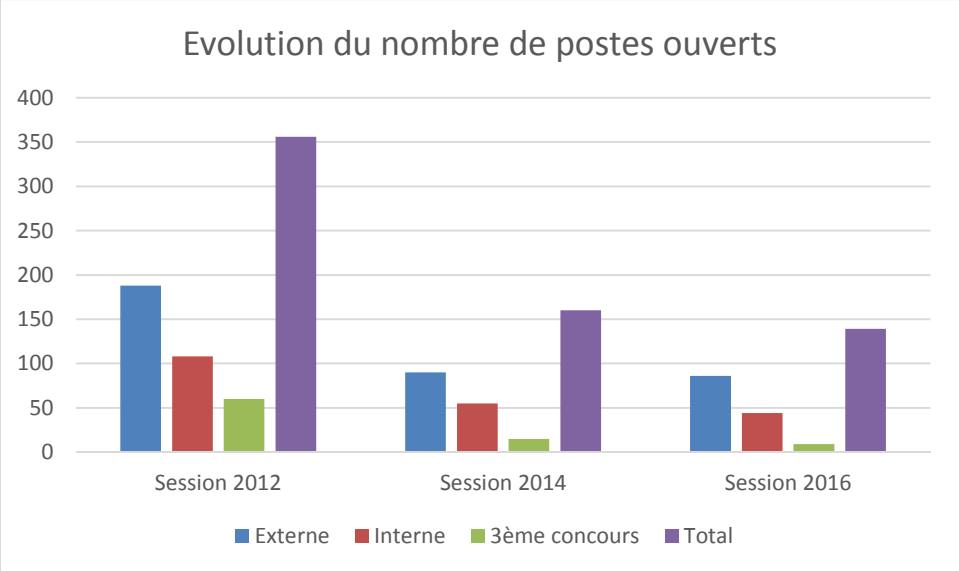
L'étude sur le concours d'ETAPS ppal 2cl a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		CDG 13		CDG 13		CDG 13
		CDG 33				
		CDG 35		CDG 35		CDG 35
						CDG 57
		CDG 59		CDG 59		CDG 59
		CDG 68		CDG 68		CDG 68
		CIG GC		CIG GC		CIG GC

Nombre de postes mis au concours

Le grade d'ETAPS ppal 2cl est un nouveau grade crée dans le cadre du Nouvel Espace Statutaire dont les premiers textes règlementaires sont apparus en mars 2010. Le concours d'accès à ce grade a été organisé pour la première fois en 2012.

	Externe	Interne	3ème concours	Total
Session 2012	188	108	60	356
Session 2014	90	55	15	160
Session 2016	86	44	9	139
Evolution 2012/2016	- 54 %	- 59 %	- 85 %	- 61 %



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

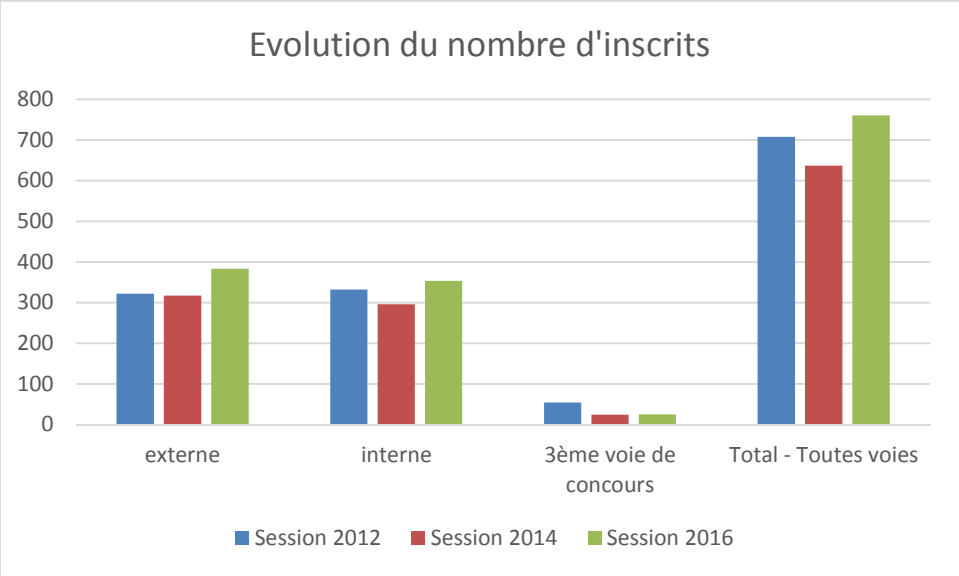
	Externe (Mini/Maxi)	Interne (Mini/Maxi)	3ème concours (Mini/Maxi)
Session 2012	4 / 79	5 / 43	1 / 22
Session 2014	6 / 48	3 / 24	0 / 8
Session 2016	7 / 30	3 / 15	0 / 5

Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2012	6
Session 2014	5
Session 2016	6
Evolution 2012/2016	=

Le nombre d'inscrits

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2012	322	332	54	708
Session 2014	317	296	24	637
Session 2016	383	353	25	761
Evolution 2012/2016	+ 18 %	+ 6 %	- 53 %	+7,5 %



Le nombre de candidats inscrits a diminué en 2014 par rapport à 2012 de 10% mais en 2016 il était en nette augmentation dépassant ainsi le nombre d'inscrits de la session 2012 (+7,5%).

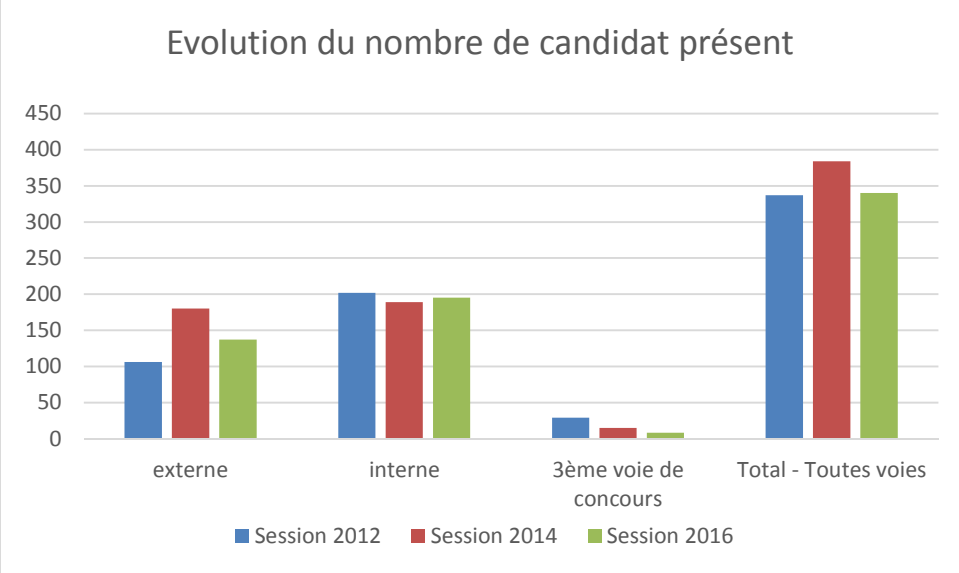
La proportion de personnes inscrites au concours interne diminue par rapport au concours externe.

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Absentéisme et nombre de présents

Absentéisme	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2012	67%	39%	46%	52%
Session 2014	43%	36%	38%	40%
Session 2016	64%	45%	68%	55%
Moyenne	**58 %**	**40 %**	**51 %**	**49 %**
Evolution 2012/2016	- 4 %	+ 15 %	+ 47 %	+ 6 %

Nombre de candidats présents	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2012	106	202	29	337
Session 2014	180	189	15	384
Session 2016	137	195	8	340
Moyenne	**141**	**195**	**17**	**353**
Evolution 2012/2016	+ 29 %	- 3 %	- 72 %	+ 0,8 %



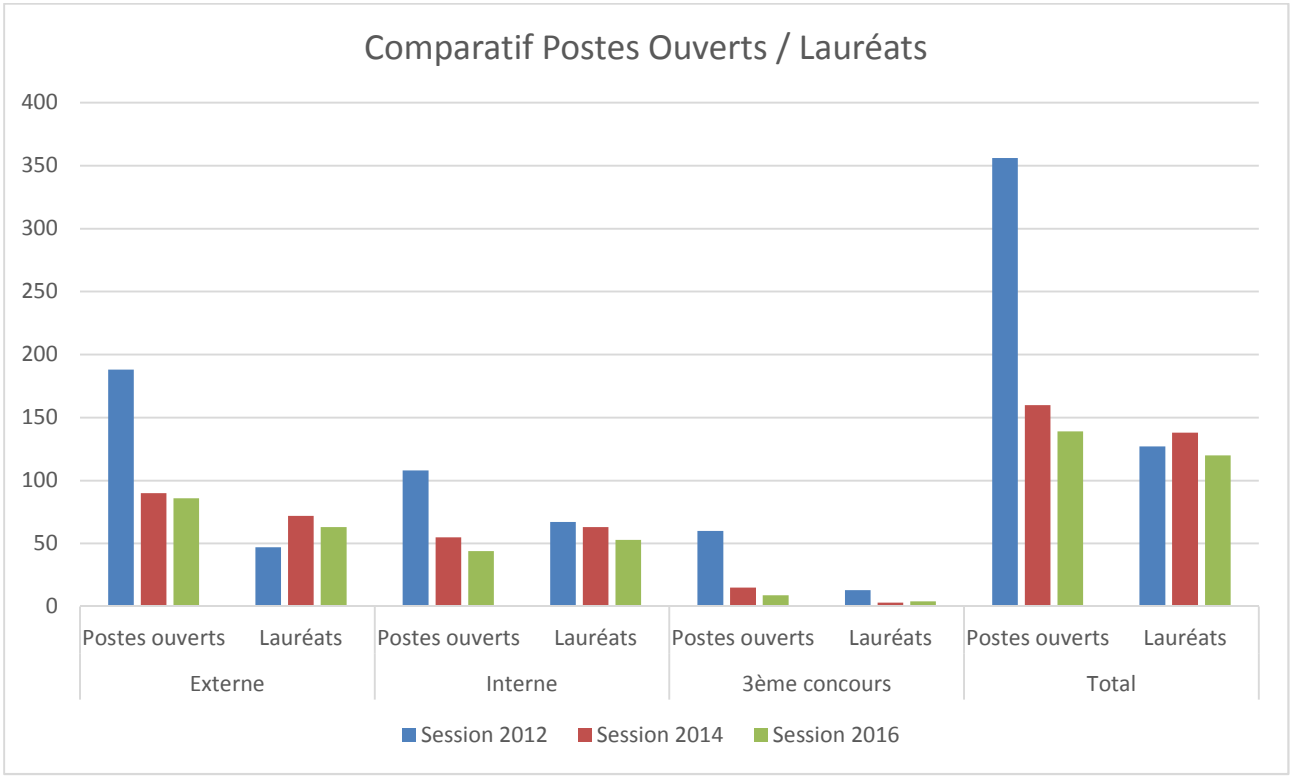
L'absentéisme est important.

Le nombre de candidats présent est relativement constant pour le concours interne. Il oscille davantage pour le concours externe et diminue à chaque session pour le concours de 3ème voie.

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Session 2012	188	47	108	67	60	13	356	127
Session 2014	90	72	55	63	15	3	160	138
Session 2016	86	63	44	53	9	4	139	120
Evolution 2012/2016	- 54 %	+ 34 %	- 59 %	- 21 %	- 85 %	- 69 %	- 61 %	- 5,5 %



Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année - Session 2012	40,43 %	71,64 %	76,92 %	60,63 %
1ère année - Session 2014	56,94 %	68,25 %	100 %	63,04 %
1ère année - Session 2016	non représentatif			
1ère année - moyenne	50,42 %	70,00 %	81,25 %	61,89 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année - Session 2012	2,13 %	2,99 %	0	2,36 %
2ème année - Session 2014	12,50 %	12,70 %	0	12,32 %
2ème année - Session 2016	non représentatif			
2ème année - moyenne	8,40 %	7,69 %	0 %	7,55 %

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année - Session 2012	17,02 %	1,49 %	7,69 %	7,87 %
3ème année - Session 2014	non représentatif			/
3ème année - Session 2016	non représentatif			/
3ème année - moyenne	17,02 %	1,49 %	7,69 %	7,87 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
	60 %	76 %	85 %	**70,9 %**

Uniquement sur la session 2012

Nomination par année

Année de nomination	externe	interne	3ème voie	Total	*Observations*		
2013	19	48	10	77	LA 2013 (An 1)		
2014	42	45	3	90	LA 2013 (An 2)	LA 2014 (An 1)	
2015	17	9	1	27	LA 2013 (An 3)	LA 2014 (An 2)	
2016	3	7	0	10		LA 2014 (An 3)	LA 2016 (An 1)

Année 2016 traitée de manière partielle.

Taux de perte
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année - Session 2012	6	13	1	20
1ère année - Session 2014	6	5	0	11
1ère année - moyenne				**11,7 %**

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année - Session 2012	2	0	0	2
2ème année - Session 2014	3	1	0	4
2ème année - moyenne				**2,3 %**

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **13,96 %**

Taux de reçus-collés

(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme de leur inscription)

	Total
Session 2012	11,81 %
Moyenne	**11,81 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

ETAPS

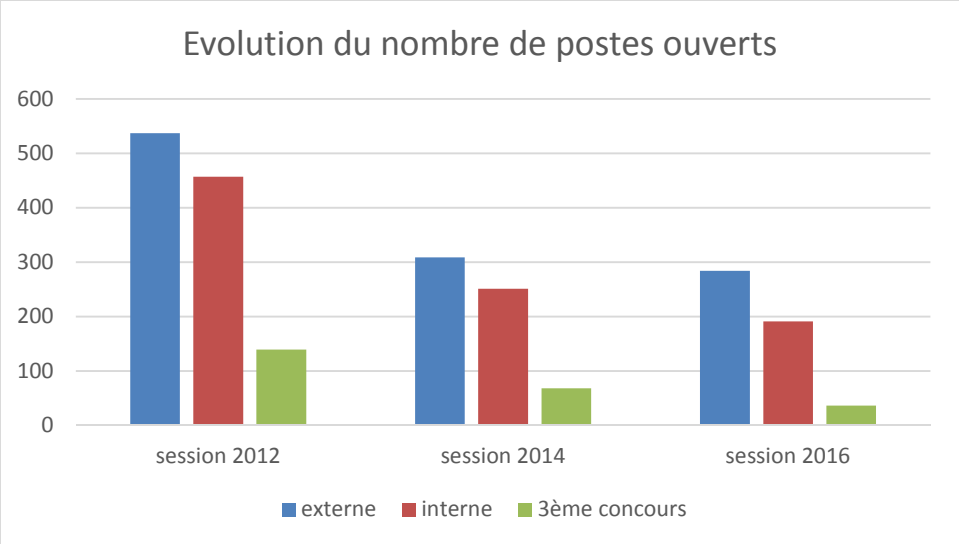
Présentation

L'étude sur le concours d'ETAPS a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		CDG 13		CDG 13		CDG 13
		CDG 27		CDG 27		CDG 27
				CDG 33		CDG 33
		CDG 35		CDG 35		CDG 35
		CDG 57				CDG 57
		CDG 59		CDG 59		CDG 59
		CDG 68		CDG 68		CDG 68
		CDG 72		CDG 72		CDG 72
		CDG 84				
		CIG GC		CIG GC		CIG GC

Nombre de postes mis au concours

	externe	interne	3ème concours	total
session 2012	537	457	139	1133
session 2014	309	251	68	628
session 2016	284	191	36	511
Evolution sessions 2012 / 2016	-47%	-58%	-74%	-55%



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Externe (Mini/Maxi)	Interne (Mini/Maxi)	3ème concours (Mini/Maxi)
Session 2012	6/235	4/204	0/75
Session 2014	8/120	8/96	4/24
Session 2016	8/100	6/62	0/18

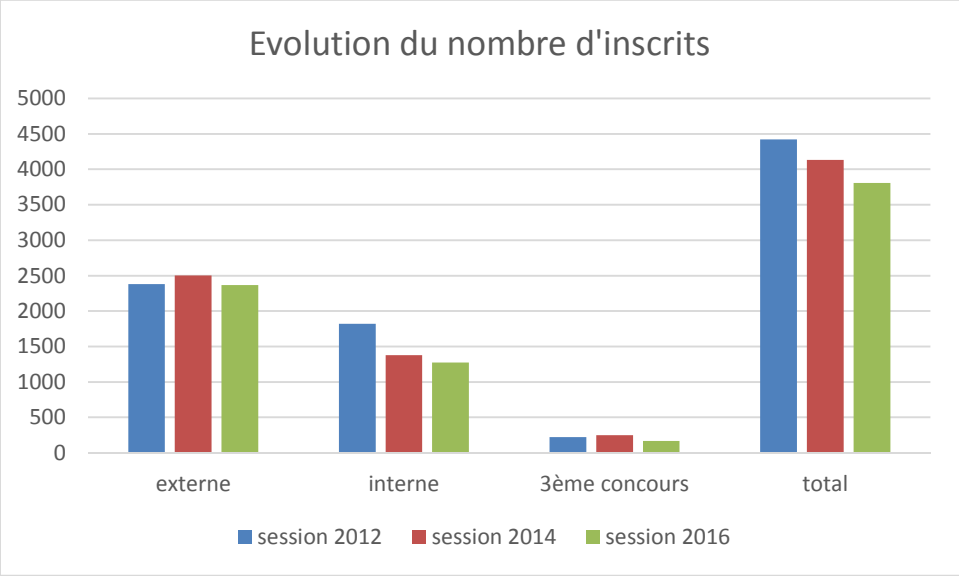
Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2012	9
Session 2014	8
Session 2016	9
Evolution 2012-2016	constant

Le nombre d'organisateurs reste stable mais le nombre de postes ouverts tend à diminuer.

<u>Le nombre d'inscrits</u>

	externe	interne	3ème concours	total
session 2012	2379	1821	221	4421
session 2014	2504	1379	248	4131
session 2016	2367	1275	166	3808
Evolution 2012-2016	0%	-30%	-25%	-14%

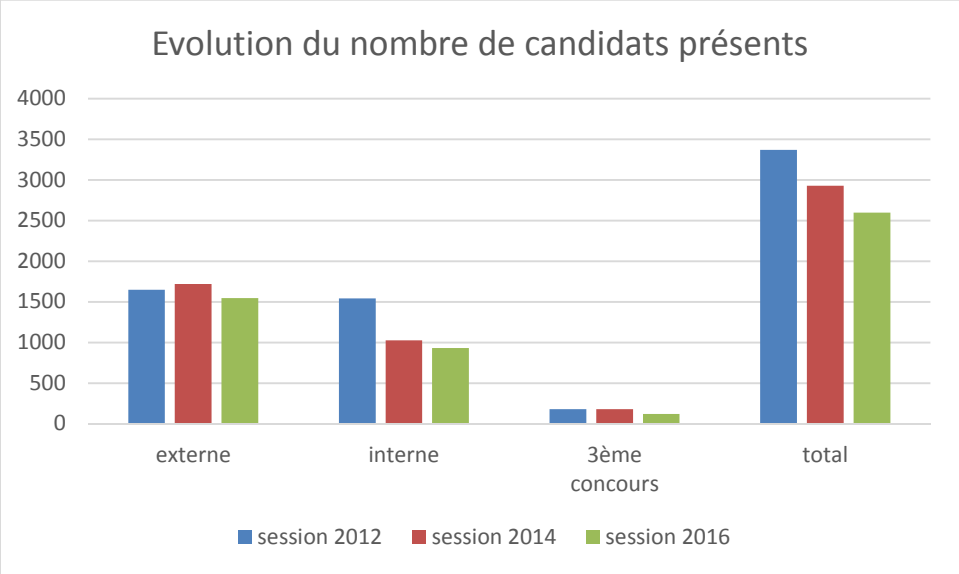


Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Absentéisme et nombre de présents

Absentéisme	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2012	31 %	15 %	19 %	24 %
Session 2014	31 %	26 %	27 %	29 %
Session 2016	35 %	27 %	28 %	32 %
Moyenne	**32 %**	**22 %**	**25 %**	**28 %**
Evolution 2012-2016	13%	80%	47%	33%

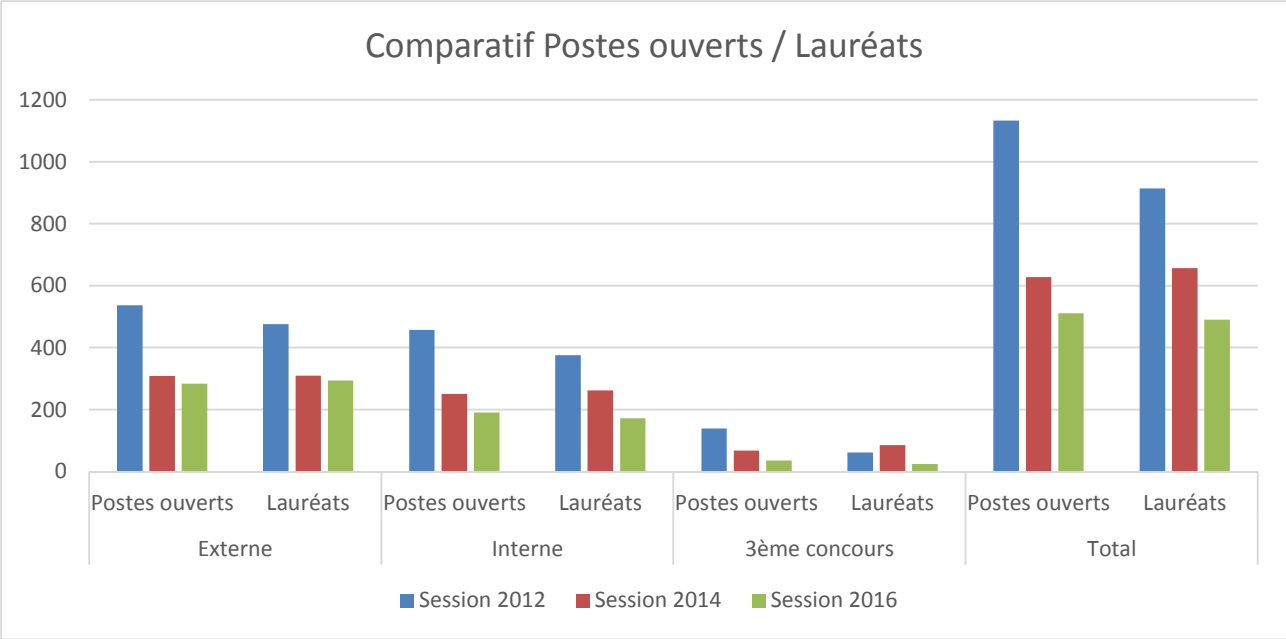
Nombre de candidats présents	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
session 2012	1649	1542	178	3369
session 2014	1721	1026	181	2928
session 2016	1547	931	120	2598
Moyenne	**1639**	**1166**	**160**	**2965**
Evolution 2012-2016	-6%	-40%	-33%	-23%



Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Session 2012	537	476	457	376	139	62	1133	914
Session 2014	309	310	251	262	68	85	628	657
Session 2016	284	294	191	172	36	24	511	490
Evolution 2012-2016	-47%	-38%	-58%	-54%	-74%	-61%	-55%	-46%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année - Session 2012	53,15 %	77,39 %	66,13 %	64,00 %
1ère année - Session 2014	51,61 %	65,65 %	22,35 %	53,42 %
1ère année - Session 2016	non représentatif			
1ère année - moyenne	52,54 %	72,57 %	40,82 %	59,58 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année - Session 2012	11,34 %	6 ,65 %	4,84 %	8,97 %
2ème année - Session 2014	13,23 %	11,45 %	11,76 %	12,33 %
2ème année - Session 2016	non représentatif			
2ème année - moyenne	12,09 %	8,62 %	8,84 %	10,38 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année - Session 2012	6,51 %	2,39 %	1,61 %	4,49 %
3ème année - Session 2014	non représentatif			/
3ème année - Session 2016	non représentatif			/
3ème année - moyenne	6,51 %	2,39 %	1,61 %	4,49 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
% de nomination	71 %	86 %	73 %	**77,5 %**

Uniquement sur la session 2012

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nomination par année

Année de nomination	externe	interne	3ème voie	Total	*Observations*		
2013	253	291	41	585	LA 2012 (An 1)		
2014	214	197	22	433	LA 2012 (An 2)	LA 2014 (An 1)	
2015	72	39	11	122	LA 2012 (An 3)	LA 2014 (An 2)	
2016	30	27	4			LA 2014 (An 3)	LA 2016 (An 1)

Année 2016, traitée de manière partielle

Taux de perte

(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année - Session 2012	42	41	6	89
1ère année - Session 2014	27	27	43	97
1ère année - moyenne				**11,84 %**

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année - Session 2012	34	1	2	37
2ème année - Session 2014	6	4	0	10
2ème année - moyenne				**2,99 %**

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **14,83 %**

Taux de reçus-collés
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme des 3 années)

	total
Session 2012	13,79
Moyenne	**13,79 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours Puéricultrice

Présentation

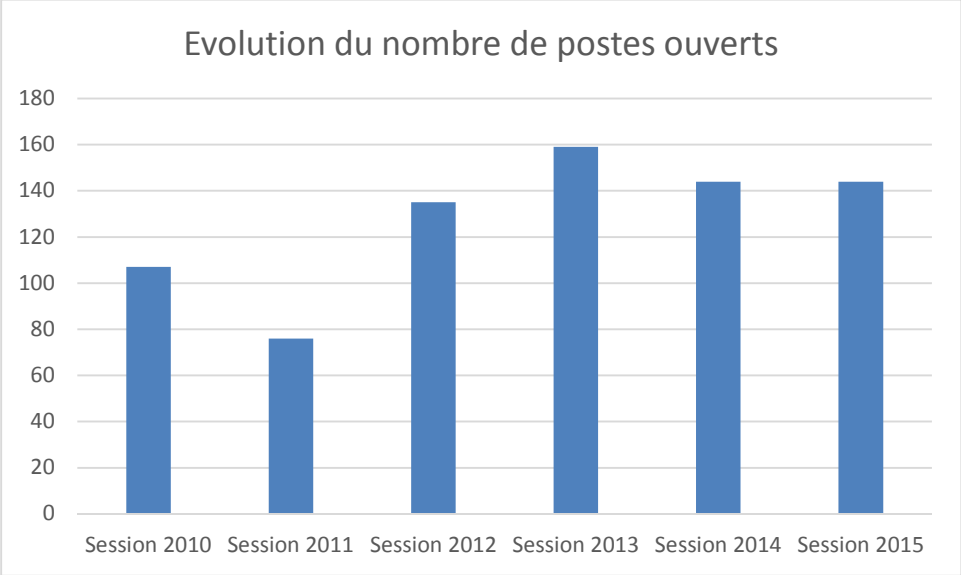
L'étude sur le concours de Puéricultrice a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
				CDG 13		
		CDG 30				
		CDG 31	CDG 31			
CDG 34						
					CDG 45	
CDG 59		CDG 59		CDG 59		
CDG 64	CDG 64	CDG 64	CDG 64	CDG 64	CDG 64	
CDG 77	CDG 77	CDG 77	CDG 77	CDG 77		
					CDG 84	
CDG 21	CDG 21		CDG 21	CDG 21	CDG 21	

Nombre de postes mis au concours

Le concours d'accès à ce grade a été organisé tous les ans depuis 2010.

	Externe
Session 2010	107
Session 2011	76
Session 2012	135
Session 2013	159
Session 2014	144
Session 2015	144
Evolution 2010/2015	+34%



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

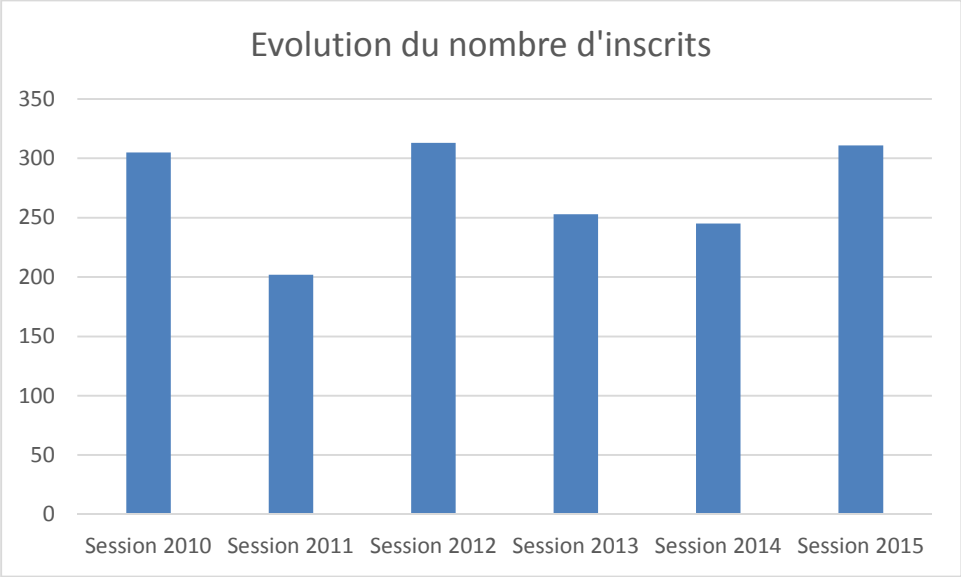
	Externe (Mini/Maxi)
Session 2010	6 / 76
Session 2011	12 / 46
Session 2012	6 / 81
Session 2013	10 / 113
Session 2014	12 / 108
Session 2015	8 /107

Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2010	5
Session 2011	3
Session 2012	5
Session 2013	4
Session 2014	5
Session 2015	4
Evolution 2010/2015	=

Le nombre d'inscrits

	Externe
Session 2010	305
Session 2011	202
Session 2012	313
Session 2013	253
Session 2014	245
Session 2015	311
Evolution 2010/2015	+1,9%

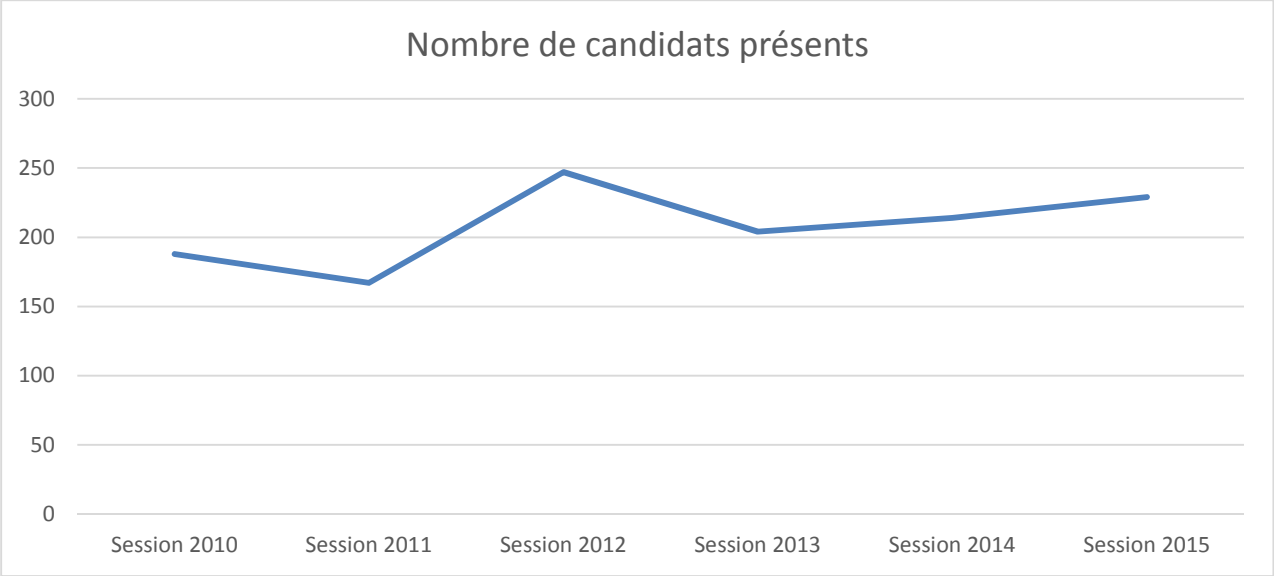


Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Absentéisme et nombre de présents

	Nb de présents
Session 2010	188
Session 2011	167
Session 2012	247
Session 2013	204
Session 2014	214
Session 2015	229
Total	1249
Moyenne/session	**208**
Evolution 2010/2015	+ 22%

	Absentéisme
Session 2010	38,36 %
Session 2011	17,33 %
Session 2012	21,09 %
Session 2013	19,37 %
Session 2014	12,65 %
Session 2015	26,37 %
Moyenne	**23,33 %**
Evolution 2010/2015	- 31%

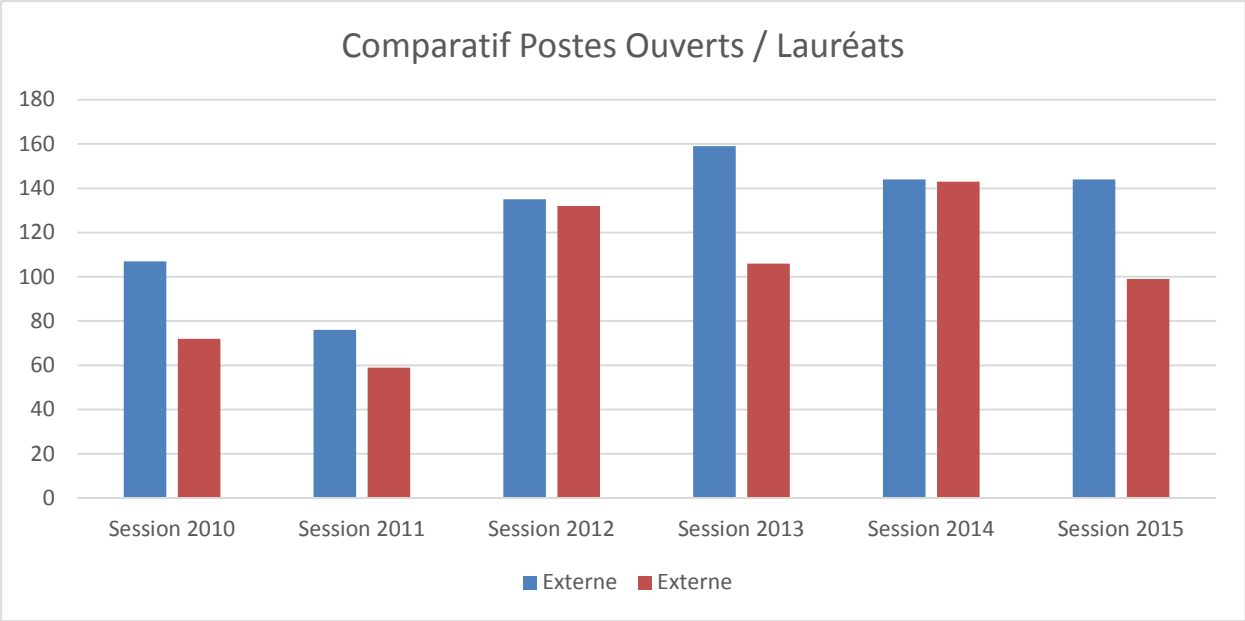


Le nombre de candidats présent est relativement constant.

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Lauréats

	Externe	
	Postes ouverts	Lauréats
Session 2010	107	72
Session 2011	76	59
Session 2012	135	132
Session 2013	159	106
Session 2014	144	143
Session 2015	144	99
Evolution 2010/2015	+34,5%	+37,5%



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de nomination (moyenne calculée sur les sessions 2010 à 2013)

	externe
1ère année - Session 2010	58,33
1ère année - Session 2011	74,58
1ère année - Session 2012	53,79
1ère année - Session 2013	43,40
1ère année - Session 2014	51,75
1ère année - Session 2015	55,56
1ère année - moyenne	**55,01 %**

	externe
2ème année - Session 2010	16,67
2ème année - Session 2011	3,39
2ème année - Session 2012	9,85
2ème année - Session 2013	8,49
2ème année - Session 2014	9,09
2ème année - Session 2015	/
2ème année - moyenne	**9,76 %**

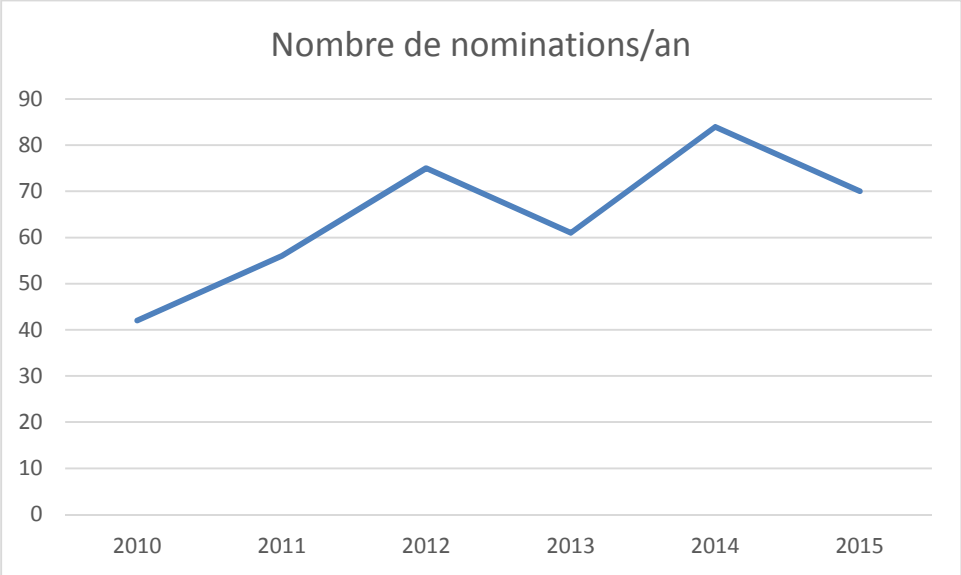
	externe
3ème année - Session 2010	2,78
3ème année - Session 2011	3,39
3ème année - Session 2012	0,76
3ème année - Session 2013	1,89
3ème année - Session 2014	/
3ème année - Session 2015	/
3ème année - moyenne	**1,90 %**

Taux de nomination : 65 %

Nomination par année

Date de nomination	externe	*Observations : nominations par liste d'aptitude*					
	Nb	*LA 2010*	*LA 2011*	*LA 2012*	*LA 2013*	*LA 2014*	*LA 2015*
2010	42	*42*					
2011	56	*12*	*44*				
2012	75	*2*	*2*	*71*			
2013	61		*2*	*13*	*46*		
2014	84			*1*	*9*	*74*	
2015	70				*2*	*13*	*55*

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Taux de perte (moyenne calculée sur les sessions 2010 à 2013)
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe
1ère année - Session 2010	6,94
1ère année - Session 2011	13,56
1ère année - Session 2012	20,45
1ère année - Session 2013	33,02
1ère année - Session 2014	26,57
1ère année - Session 2015	4,04
1ère année - moyenne	**20,33 %**

	externe
2ème année - Session 2010	5,56
2ème année - Session 2011	0,00
2ème année - Session 2012	0,76
2ème année - Session 2013	3,77
2ème année - Session 2014	2,80
2ème année - Session 2015	/
2ème année - moyenne	**2,44 %**

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **22,77 %**

Taux de reçus-collés (moyenne calculée sur les sessions 2010 à 2014)
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais jamais nommées)

	externe
3ème année - Session 2010	9,72
3ème année - Session 2011	5,08
3ème année - Session 2012	12,12
3ème année - Session 2013	9,43
3ème année - Session 2014	9,09
3ème année - Session 2015	/
3ème année - moyenne	**10,16 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

REDACTEUR

Présentation

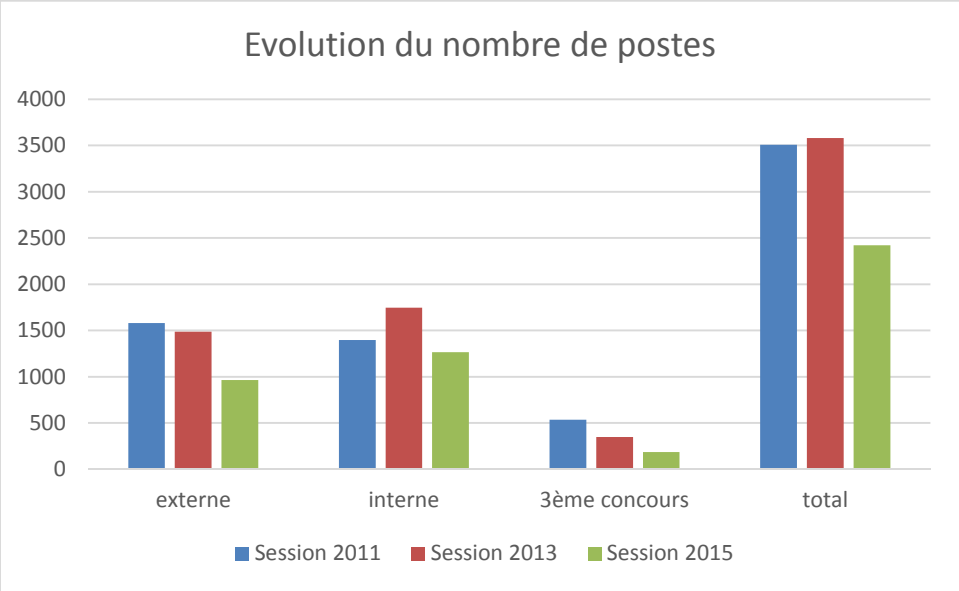
L'étude sur le concours de Rédacteur a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	CDG 02		CDG 02		CDG 02	
					CDG 10	
	CDG 13		CDG 13			
	CDG 14		CDG 14		CDG 14	
			CDG 19			
	CDG 25					
	CDG 27		CDG 27		CDG 27	
			CDG 29		CDG 29	
	CDG 30					
	CDG 31		CDG 31		CDG 31	
			CDG 34			
	CDG 35					
	CDG 37				CDG 37	
	CDG 38		CDG 38		CDG 38	
	CDG 40					
			CDG 45			
	CDG 51		CDG 51		CDG 51	
					CDG 52	
	CDG 53				CDG 53	
	CDG 54					
	CDG 57		CDG 57		CDG 57	
	CDG 59		CDG 59		CDG 59	
	CDG 61		CDG 61		CDG 61	
	CDG 64					
	CDG 68		CDG 68		CDG 68	
	CDG 76					
	CDG 77					
	CDG 79					
			CDG 80		CDG 80	
	CDG 84		CDG 84			
			CDG 85			
					CIG GC	
	CIG PC		CIG PC			

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nombre de postes mis au concours

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2011	1581	1395	533	3509
Session 2013	1488	1745	348	3581
Session 2015	963	1266	184	2420



Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Externe (Mini/Maxi)	Interne (Mini/Maxi)	3ème concours (Mini/Maxi)
Session 2011	22 / 200	15 / 200	0 / 100
Session 2013	8 / 480	7 / 480	0 / 71
Session 2015	10 / 293	10 / 496	0 / 62

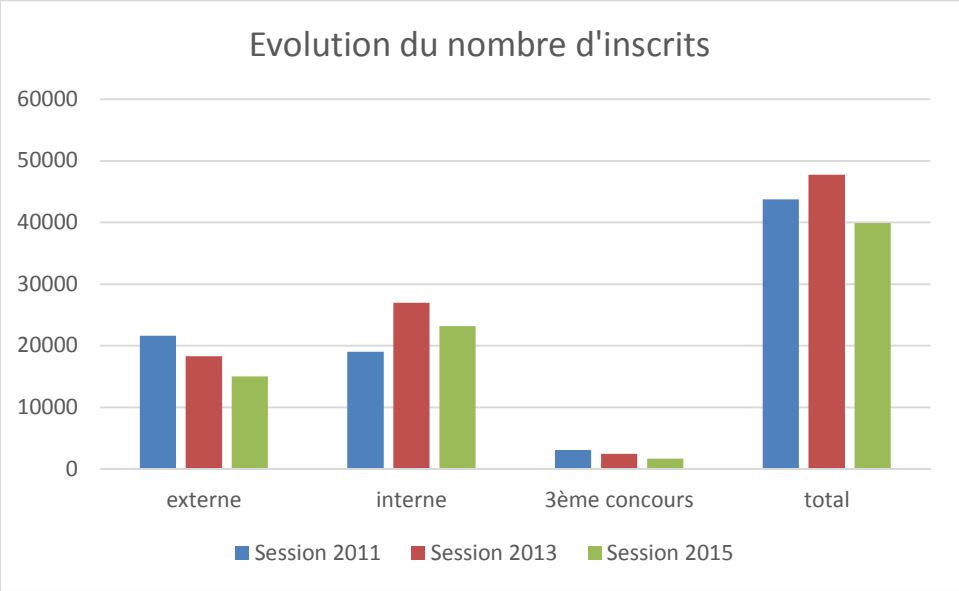
Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2011	24
Session 2013	19
Session 2015	17

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Le nombre d'inscrits

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2011	21623	19024	3103	43750
Session 2013	18323	26950	2457	47730
Session 2015	15042	23172	1683	39897

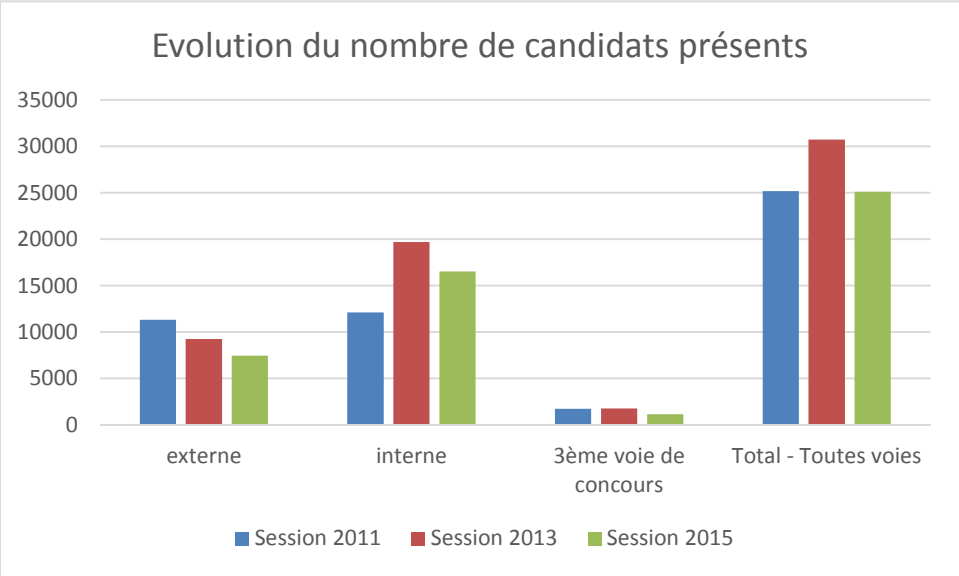


Absentéisme et nombre de présents

Absentéisme	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2011	47,69%	36,31%	43,47%	42,44%
Session 2013	49,52%	26,87%	28,04%	35,62%
Session 2015	50,43%	28,69%	32,26%	37,04%
Moyenne	**49,05%**	**30,08%**	**35,63%**	**38,32%**
Evolution 2011-2015	+6%	-21%	-26%	-13%

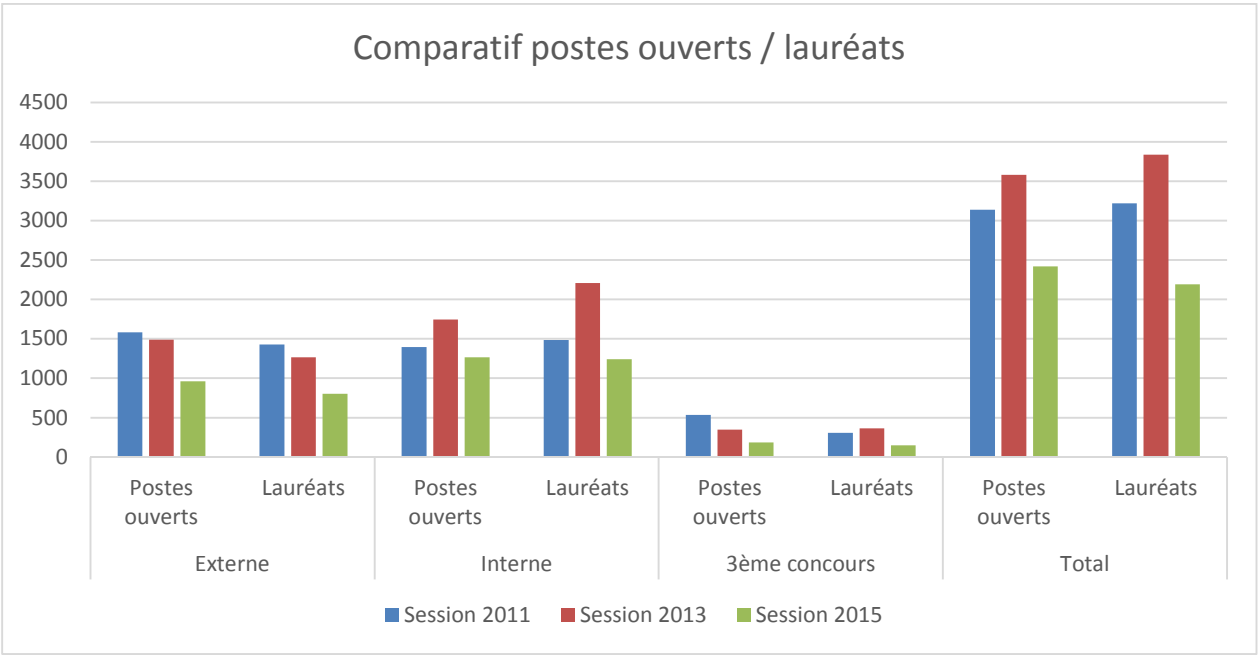
Nombre de candidats présents	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2011	11312	12117	1754	25183
Session 2013	9250	19709	1768	30727
Session 2015	7457	16523	1140	25120
Moyenne	**9340**	**16116**	**1554**	**27010**
Evolution 2011-2015	-34%	+36%	-35%	0%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Session 2011	1581	1427	1395	1485	533	307	3140	3219
Session 2013	1488	1268	1745	2208	348	364	3581	3840
Session 2015	963	801	1266	1242	184	150	2420	2193
Evol 11 / 15	-39%	-44%	-9%	-16%	-65%	-51%	-23%	-32%



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année - Session 2011	56,45 %	73,74 %	75,86 %	66,24 %
1ère année - Session 2013	56,50 %	67,16 %	62,78 %	63,29 %
1ère année - Session 2015	non représentatif			
1ère année - moyenne	56,47 %	69,89 %	69,00 %	64,68 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année - Session 2011	11,16 %	10,52 %	8,76 %	10,64 %
2ème année - Session 2013	13,34 %	14,06 %	14,20 %	13,84 %
2ème année - Session 2015	non représentatif			
2ème année - moyenne	12,13 %	12,59 %	11,62 %	12,32 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année - Session 2011	2,56 %	3,53 %	2,62 %	3,03 %
3ème année - Session 2013	non représentatif			/
3ème année - Session 2015	non représentatif			/
3ème année - moyenne	2,56 %	3,53 %	2,62 %	3,03 %

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
% de nomination *	70 %	88 %	87 %	**79,90%**

** Uniquement sur la session 2012*

Nomination par année

Année de nomination	externe	interne	3ème voie	Total	*Observations*		
2012	840	1129	242	2211	LA 2011 (An 1)		
2013	166	161	28	355	LA 2011 (An 2)		
2014	720	1506	230	2456	LA 2011 (An 3)	LA 2013 (An 1)	
2015	161	304	50	515		LA 2013 (An 2)	
2016	338	633	87	1058		LA 2013 (An 3)	LA 2016 (An 1)

Année 2016, traitée de manière partielle

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de perte
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année - Session 2011	148	92	27	8,00 %
1ère année - Session 2013	99	125	15	6,42 %
1ère année - moyenne				**7,17 %**

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année - Session 2011	60	12	1	2,27 %
2ème année - Session 2013	49	77	18	3,75 %
2ème année - moyenne				**3,07 %**

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **10,24 %**

Taux de reçus-collés
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme des 3 années)

	total
Session 2012	8,81 %
Moyenne	**8,81 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques

Présentation

L'étude sur le concours d'ACPB a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
			CDG 16 *M, D, B, A*			
			CDG 30 *M, B, A*			
						CDG 31
			CDG 33 *M, B*			CDG 33 *M, B*
			CDG 35			CDG 35
			CDG 59			CDG 59
			CIG GC			
						CIG PC

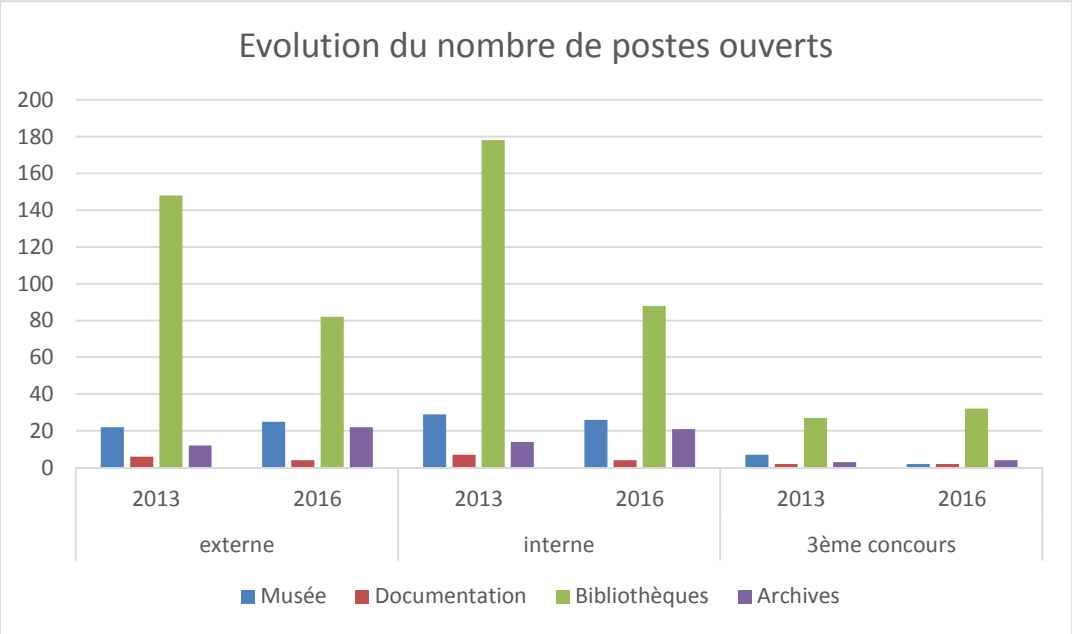
Légende :
M : spécialité Musée
D : spécialité Documentation
B : spécialité Bibliothèque
A : spécialité Archives

Nombre de postes mis au concours

	session 2013			session 2016		
	externe	interne	3ème concours	externe	interne	3ème concours
Musée	22	29	7	25	26	2
Documentation	6	7	2	4	4	2
Bibliothèques	148	178	27	82	88	32
Archives	12	14	3	22	21	4
Total	505*			312		
Evolution 2013/2016	-31%					

** Certains CDG n'ont pas indiqué la répartition des postes*

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Toutes voies confondues(Mini/Maxi)
Session 2013	29 / 216
Session 2016	15 / 165

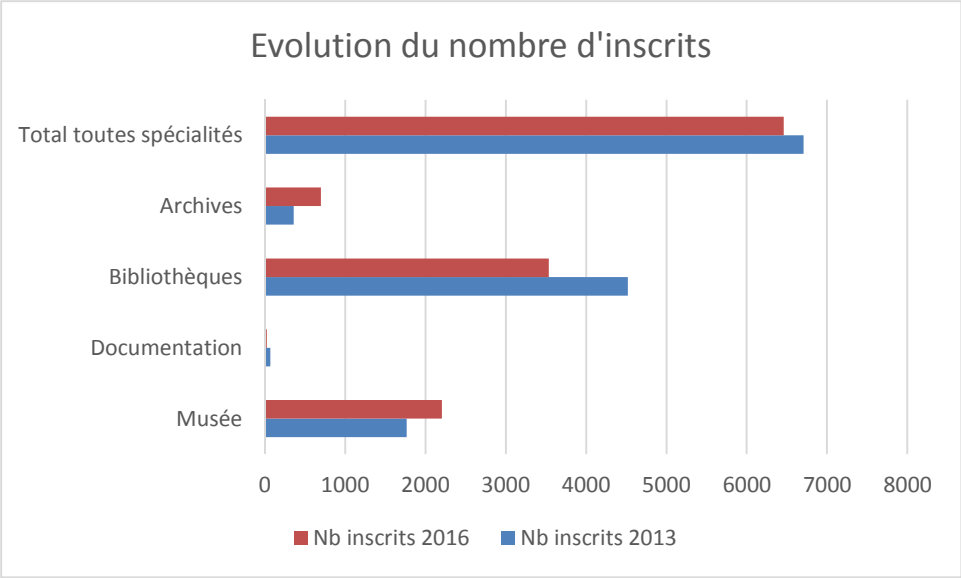
Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2013	6
Session 2016	5
Evolution 2012-2016	constant

Le nombre d'inscrits

Spécialité	Nb inscrits 2013	Nb inscrits 2016
Musée	1 765	2 204
Documentation	66	25
Bibliothèques	4 520	3 534
Archives	358	697
Total toutes spécialités	6 709	6 460
Evolution 2013 / 2016	-4%	

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

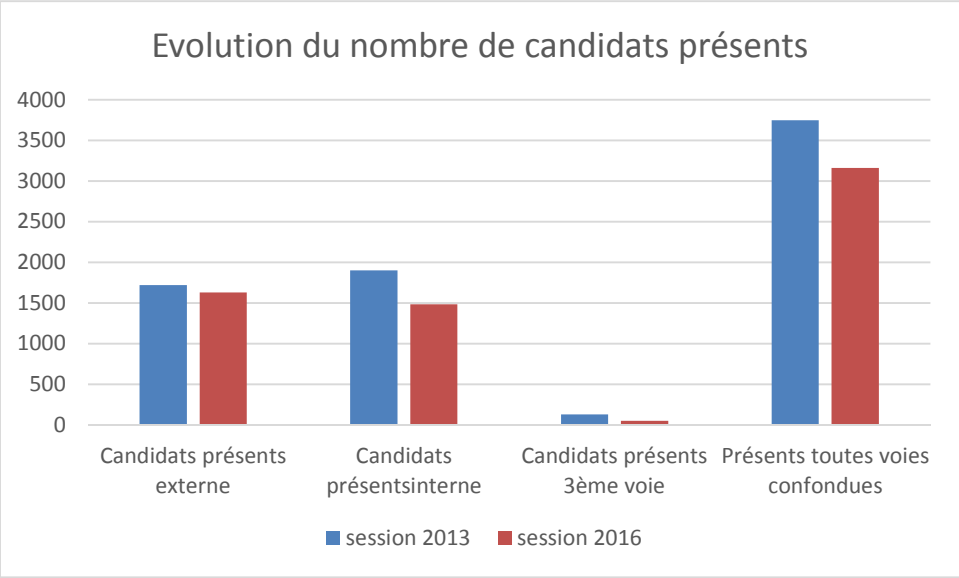


Absentéisme et nombre de présents

Absenteisme	*taux d'absence externe*	*taux d'absence interne*	*taux d'absence 3e concours*	*taux spécialité toutes voies confondues*
session 2013	57%	26%	19%	44%
session 2016	62%	29%	30%	51%
Moyenne	59%	28%	22%	48%
Evolution 2013/2016	9%	12%	58%	16%

Nb de Présent	*Candidats présents externe*	*Candidats présents interne*	*Candidats présents 3ème voie*	*Présents toutes voies confondues*
session 2013	1720	1901	127	3748
session 2016	1628	1483	50	3161
Moyenne	1674	1692	89	3455
Evolution 2013/2016	-5%	-22%	-61%	-16%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Session 2013	188	224	228	248	39	28	505*	500
Session 2016	133	/	139	/	40	/	312	/
Evolution session 2013-2016	-29%	/	-39%	/	+3%	/		

** Certains CDG n'ont pas indiqué la répartition des postes*

Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année - Session 2013	53%	62%	57%	58%

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année - Session 2013	15%	12%	25%	14%

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année - Session 2013	2%	2%	0%	2%

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
% de nomination	69%	76%	82%	**73%**

Uniquement sur la session 2013

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Nomination par année

Année de nomination	externe	interne	3ème voie	Total
2014	118	155	16	289
2015	33	29	7	69
2016	4	4	0	8

Uniquement à partir de la session 2013 – Année 2016 traitée de manière partielle

Taux de perte
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année - Session 2013	7	18	1	5,2 %

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année - Session 2013	5	7	1	2,6 %

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : 7,8 **%**

Taux de reçus-collés
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme des 3 années – Sont intégrées les personnes ayant demandé une quatrième année d'inscription)

	total
Session 2013	19,00
Moyenne	**19,00 %**

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Concours

REDACTEUR Ppal 2cl

Présentation

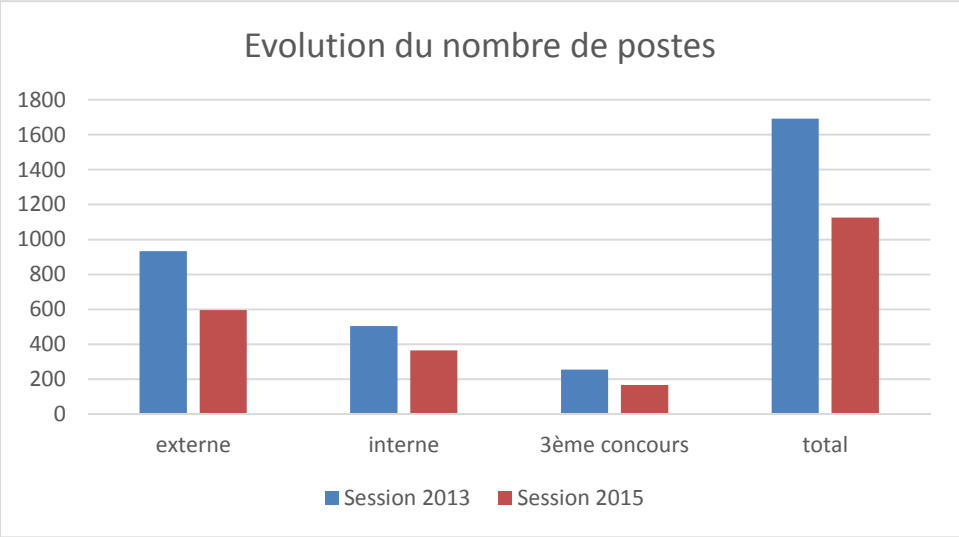
L'étude sur le concours de Rédacteur ppal 2cl a été réalisée à partir des données chiffrées des Centres de gestion suivants :

Année d'organisation						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
			CDG 02		CDG 02	
					CDG 11	
					CDG 13	
			CDG 14		CDG 14	
			CDG 25		CDG 25	
			CDG 31			
			CDG 34			
			CDG 35		CDG 35	
			CDG 53			
			CDG 54		CDG 54	
			CDG 57		CDG 57	
			CDG 59		CDG 59	
			CDG 61		CDG 61	
			CDG 63		CDG 63	
			CDG 64		CDG 64	
			CDG 76		CDG 76	
			CDG 87			
			CIG GC			
					CIG PC	

Nombre de postes mis au concours

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2013	934	504	254	1692
Session 2015	595	365	166	1126
Evolution 2013/2015	-36%	-28%	-35%	-33%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Nombre de postes mini et maxi ouvert par CDG

	Externe (Mini/Maxi)	Interne (Mini/Maxi)	3ème concours (Mini/Maxi)
Session 2013	10 / 236	4 / 188	0 / 66
Session 2015	7 / 595	3 / 365	0 / 166

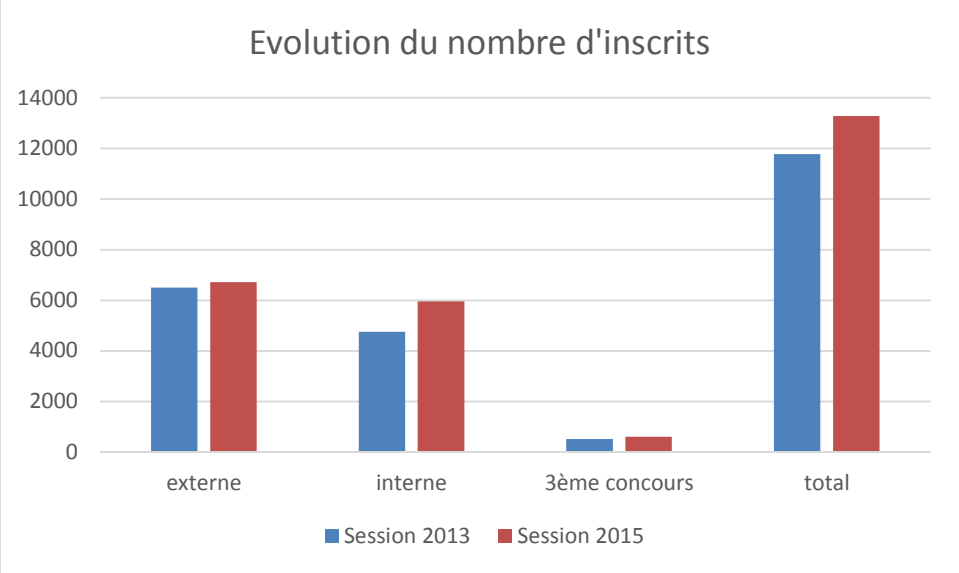
Nombre d'organisateurs

	Nombre d'organisateurs
Session 2013	16
Session 2015	14

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Le nombre d'inscrits

	externe	interne	3ème concours	total
Session 2013	18272	26842	2416	47530
Session 2015	15042	23172	1683	39897
Evolution 2013/2015	-18%	-14%	-30%	-16%

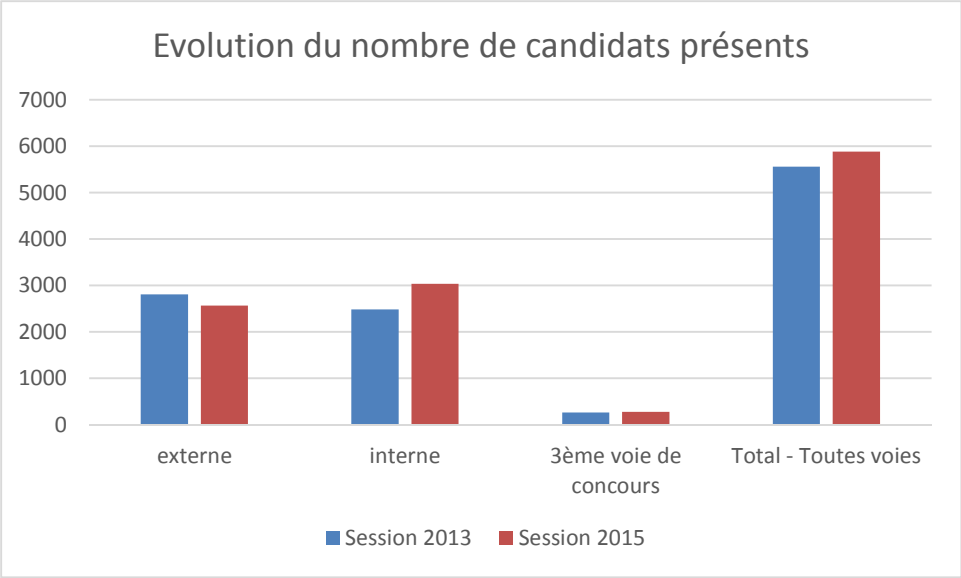


Absentéisme et nombre de présents

Absentéisme	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2013	56,78%	47,78%	48,26%	52,77%
Session 2015	61,69%	49,03%	54,29%	55,67%
Moyenne	**59,27%**	**48,48%**	**51,52%**	**54,31%**
Evolution	+9%	+3%	+12%	+5%

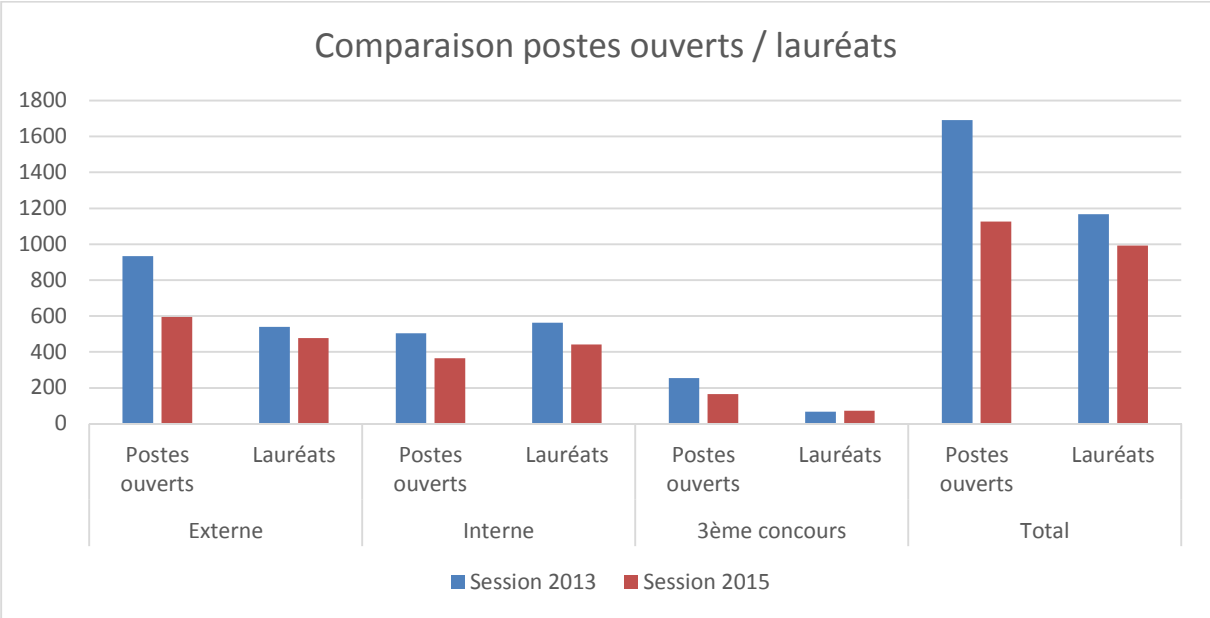
Nombre de candidats présents	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
Session 2013	2812	2483	267	5562
Session 2015	2571	3036	277	5884
Moyenne	**5383**	**5519**	**544**	**11446**
Evolution	-9%	+22%	+4%	+6%

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH



Lauréats

	Externe		Interne		3ème concours		Total	
	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats	Postes ouverts	Lauréats
Session 2013	934	539	504	562	254	67	1692	1168
Session 2015	595	478	365	441	166	73	1126	992
Evolution 2013-2015	-36%	-11%	-28%	-22%	-35%	+9%	-33%	-15%



Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de nomination

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
1ère année - Session 2013	62,34 %	77,58 %	74,63 %	70,38 %
1ère année - Session 2015	non représentatif			
1ère année - moyenne	62,34 %	77,58 %	74,63 %	**70,38 %**

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
2ème année - Session 2013	14,10 %	9,25 %	10,45 %	11,56 %
2ème année - Session 2015	non représentatif			
2ème année - moyenne	14,10 %	9,25 %	10,45 %	**11,56 %**

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
3ème année - Session 2013	2,78 %	1,25 %	0 %	1,88 %
3ème année - Session 2015	non représentatif			/
3ème année - moyenne				

	externe	interne	3ème voie de concours	Total - Toutes voies confondues
% de nomination	79 %	88 %	85 %	**83,82 %**

Session 2013 uniquement et partiellement

Nomination par année

Année de nomination	externe	interne	3ème voie	Total	*Observations*	
2014	336	436	50	822	LA 2013 (An 1)	
2015	76	52	7	135	LA 2013 (An 2)	
2016	157	154	32	343	LA 2013 (An 3)	LA 2015 (An 1)

Année 2016, traitée de manière partielle

Commission concours FNCDG
06/07/2017 – CH

Taux de perte
(personnes n'ayant pas demandé le renouvellement de leur inscription)

	externe	interne	3ème voie	Total
1ère année - Session 2013	14	20	3	3,17 %
1ère année - Session 2015	Non représentatif			
1ère année - moyenne				**3,17 %**

	externe	interne	3ème voie	Total
2ème année - Session 2013	293	273	37	2,27 %
2ème année - Session 2015	Non représentatif			
2ème année - moyenne				**2,27 %**

Total de candidats non réinscrits à l'issue des 1ère et 2ème année : **4,62 %**

Taux de reçus-collés
(personnes ayant demandé le renouvellement de leur inscription mais qui n'ont pas été nommées au terme des 3 années)

	total
Session 2013	12, 06 %
Moyenne	**12,06 %**

Point 9. Concours de gardien de police municipale
Session **2018.**

Le décret n ° 2017-397 du 24 mars 2017 (JO du 26 mars 2017) a instauré deux concours internes de recrutement pour les gardiens de police municipale, il a ainsi modifié en son article 4 le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Le texte ouvre la possibilité aux agents publics exerçant des fonctions de sécurité et n'ayant pas le diplôme nécessaire pour être candidat au concours externe de se présenter à un concours interne.

Les conditions d'accès

Désormais, il existe donc trois concours d'accès :

1° un concours externe, ouvert pour 50 % au moins des postes à pourvoir, aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par les dispositions du décret n° 2007-196 du 13 févier 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

2° un premier concours interne ouvert pour 30 % au plus du nombre de postes à pourvoir, aux agents publics de la fonction publique territoriale exerçant depuis au moins 2 ans, au 1er janvier de l'année du concours, des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique ;

3° un deuxième concours interne ouvert, pour 20 % au plus du nombre de postes à pourvoir, aux agents publics mentionnés au 3° de l'article L.4145-1 du code de la Défense (*il s'agit des volontaires des armées, en service au sein de la Gendarmerie Nationale*) et à l'article L. 411-5 du code de la sécurité intérieure (*sont concernés les adjoints de sécurité*) exerçant depuis au moins 2 ans au 1er janvier de l'année du concours.

Par ailleurs le décret n°94-932 du 25 octobre 1994 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des agents de police municipale a été modifié en conséquence ainsi que l'arrêté du 25 octobre 1994 fixant le programme des matières des épreuves du concours pour le recrutement des agents de police municipale qui lui est modifié par l'arrêté du 28 avril 2017.

Ce même décret 94-932 du 25 octobre 1994 avait déjà modifié par le décret n° 2014-973 du 22 août qui instaure des tests psychotechniques non éliminatoires pour les candidats admissibles à ce concours (disposition applicable dès le 1er janvier 2015).

Les tests psychotechniques élaborés et interprétés par des psychologues possédant les qualifications requises. Les membres du jury disposent lors de la première épreuve d'admission, pour aide à la décision, des résultats des tests passés par chaque candidat admissible.

Les épreuves

Concours externe

Admissibilité (aucun changement) :

1° la rédaction d'un rapport établi à partir d'un dossier relatif à un événement survenu sur un lieu public (durée ; 1 h 30 ; coefficient 3). *Elle a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rédiger un rapport circonstancié à partir dudit événement.*

2° la réponse, à partir d'un texte remis aux candidats, à des questions sur la compréhension de ce texte et l'explication d'une ou plusieurs expressions figurant dans ce texte (durée ; 1 h ; coefficient 2)

Peuvent être seuls autorisés à se présenter aux épreuves d'admission les candidats déclarés admissibles par le jury. Ces derniers passent, dans des conditions garantissant leur anonymat, des tests psychotechniques non éliminatoires.

Les tests psychotechniques élaborés et interprétés par des psychologues possédant les qualifications requises. Les membres du jury disposent lors de la première épreuve d'admission, pour aide à la décision, des résultats des tests passés par chaque candidat admissible.

Admission (aucun changement)

1° un entretien avec le jury permettant à ce dernier d'apprécier la personnalité du candidat et sa motivation pour occuper un emploi d'agent de police municipale, ainsi que ces connaissances sur le fonctionnement général des institutions publiques (durée ; 20 minutes ; coefficient 3). *L'entretien avec le jury a pour objet de vérifier la maîtrise par le candidat des notions sommaires sur l'organisation de l'Etat et des collectivités locales (désignation et compétences des organes délibérants et exécutifs, organisation générale des services) et la motivation du candidat.*

2°des épreuves physiques (coefficient 1) barème inchangé :

-a) une épreuve de course à pied ;

-b) une autre épreuve physique choisie par le candidat au moment de son inscription au concours parmi les disciplines suivantes : saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids ou natation.

Les candidates enceintes peuvent être dispensées, à leur demande, des épreuves physiques. Elles devront être en possession d'un certificat médical établissant leur état. Les candidates bénéficiant de cette dispense sont créditées d'une note égale à la moyenne des notes obtenues par l'ensemble des candidats au concours auquel elles participent.

Concours internes

Lors de son inscription, chaque candidat aux concours internes constitue et joint un dossier dont le contenu est détaillé en annexe du décret n°2017-685 du 28 avril 2017. (Voir fin note)

Premier concours interne

Admissibilité (une seule épreuve)

La rédaction d'un rapport établi à parti d'un dossier relatif à un événement survenu dans un lieu public (durée ; 2 h ; coefficient 3). *Elle a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rédiger un rapport circonstancié à partir dudit événement.*

Peuvent être seuls autorisés à se présenter aux épreuves d'admission les candidats déclarés admissibles par le jury. Ces derniers passent, dans des conditions garantissant leur anonymat, des tests psychotechniques non éliminatoires.

Les tests psychotechniques élaborés et interprétés par des psychologues possédant les qualifications requises. Les membres du jury disposent lors de la première épreuve d'admission, pour aide à la décision, des résultats des tests passés par chaque candidat admissible.

Admission (2 épreuves)

1° un entretien avec le jury, à partir du dossier remis lors de l'inscription, permettant d'apprécier le parcours du candidat, sa motivation et sa capacité à exercer les fonctions d'agent de police municipale, ainsi que ses connaissances relatives à la déontologie de la fonction et à la répartition des rôles en matière de sécurité publique. Seul l'entretien donne lieu à notation. Le dossier n'est pas noté (durée ; 20 minutes dont un exposé liminaire d'au plus 5 minutes ; coefficient 2). *L'entretien avec le jury a pour objet de vérifier les acquis de l'expérience professionnelle du candidat, de vérifier la maîtrise par le candidat des notions sommaires sur la déontologie de la fonction ainsi que sur la répartition des rôles en matière de sécurité publique. Il doit aussi permettre d'apprécier sa personnalité, sa motivation et son aptitude à exercer les fonctions dévolues aux agents de police municipale.*

2°des épreuves physiques (coefficient 1) barème identique à celui du concours externe :

-a) une épreuve de course à pied ;

-b) une autre épreuve physique choisie par le candidat au moment de son inscription au concours parmi les disciplines suivantes : saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids ou natation.

Les candidates enceintes peuvent être dispensées, à leur demande, des épreuves physiques. Elles devront être en possession d'un certificat médical établissant leur état. Les candidates bénéficiant de cette dispense sont créditées d'une note égale à la moyenne des notes obtenues par l'ensemble des candidats au concours auquel elles participent.

Deuxième concours interne

Admissibilité (1 épreuve)

La rédaction d'un rapport établi à partir d'un dossier relatif à un événement survenu dans un lieu public (durée ; 2 h ; coefficient 3). *Elle a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rédiger un rapport circonstancié à partir dudit événement.*

Admission (2 épreuves)

1° un entretien avec le jury, à partir du dossier remis lors de l'inscription, permettant d'apprécier le parcours du candidat, sa motivation et sa capacité à exercer les fonctions d'agent de police municipale, ainsi que ses connaissances relatives à la déontologie de la fonction et à la répartition des rôles en matière de sécurité publique. Seul l'entretien donne lieu à notation. Le dossier n'est pas noté (durée ; 20 minutes dont un exposé liminaire d'au plus 5 minutes ; coefficient 2). *L'entretien avec le jury a pour objet de vérifier les acquis de l'expérience professionnelle du candidat, de vérifier la maîtrise par le candidat des notions sommaires sur la déontologie de la fonction ainsi que sur la répartition des rôles en matière de sécurité publique. Il doit aussi permettre d'apprécier sa personnalité, sa motivation et son aptitude à exercer les fonctions dévolues aux agents de police municipale.*

2°des épreuves physiques (coefficient 1) barème identique à celui du concours externe :

-a) une épreuve de course à pied ;

-b) une autre épreuve physique choisie par le candidat au moment de son inscription au concours parmi les disciplines suivantes : saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids ou natation.

Les candidates enceintes peuvent être dispensées, à leur demande, des épreuves physiques. Elles devront être en possession d'un certificat médical établissant leur état. Les candidates bénéficiant de cette dispense sont créditées d'une note égale à la moyenne des notes obtenues par l'ensemble des candidats au concours auquel elles participent.

Le contenu du dossier à fournir par le candidat aux concours internes retraçant son expérience professionnelle (annexe du décret n°2017-685 du 28 avril 2017).

Nom et prénom du candidat :
Date d'entrée dans la fonction publique :
Date d'entrée dans la fonction publique territoriale (si différente)
Autre expérience professionnelle que dans la fonction publique : oui –non
Si oui, préciser la durée

Expérience professionnelle dans la fonction publique ou dans le secteur privé : employeur (désignation, adresse, téléphone, domaine d'intervention), service d'affectation (désignation, nombre d'agents ou de salariés), informations sur les emplois occupés par le candidat (période d'emploi –dates de début et de fin-intitulé de l'emploi, nature des activités –principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employées, travail en équipe…)

1. Formation initiale ou validation des acquis de l'expérience du candidat : diplôme préparé (intitulé précis), spécialité éventuelle, niveau de certification du diplôme, obtenu (oui-non), année d'obtention, pays de délivrance du diplôme
2. Formation continue : intitulé précis du stage suivi, organisme de formation, année, nombre de jours

Date d'établissement de l'attestation et signature du candidat.